

N°28 - 2010



**CLIO  
94**

The central graphic is a large, irregular outline map of the Val-de-Marne region in France. The text 'CLIO 94' is printed in a large, bold, sans-serif font across the middle of the map.

BULLETIN DU  
COMITE DE LIAISON  
DES SOCIETES  
D'HISTOIRE ET  
D'ARCHEOLOGIE  
DU VAL-DE-MARNE

A black and white line drawing of a wheat stalk with a head of grain, positioned in the lower left corner of the page. The drawing is stylized and appears to be part of the overall graphic design.

Volume publié avec le concours de  
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France  
et  
du Conseil Général du Val-de-Marne.



## **SOMMAIRE**

**PRÉFACE ..... P. 5**  
**(MICHEL BALARD)**

**LE HAMEAU DU PLESSIS, UNE NAISSANCE MOUVEMENTÉE..... P. 6**  
**(ÉLIANE CANDA)**

**LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR SES ÉCRIVAINS ..... P. 20**  
**(ÉLIANE CANDA)**

**ARCUEIL ET LA VALLÉE DE LA BIEVRE VUS PAR LES ÉCRIVAINS**  
**DU XVII<sup>E</sup> SIECLE À NOS JOURS..... P. 37**  
**(ROBERT TOUCHET)**

<p><b>LES POPULATIONS CIVILES DANS LES GUERRES</b> <b>(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94 DU 10 OCTOBRE 2009)</b></p>
---

**INTRODUCTION ..... P. 46**  
**(RÉMI FABRE)**

**LES CIVILS DANS LA GUERRE... DE JULES CÉSAR À HITLER ..... P. 54**  
**(PIERRE BRONDEL)**

**PILLAGE ET RÉQUISITION : LA POPULATION FACE AUX ARMÉES DE LA**  
**GUERRE DE CENT ANS AU PREMIER CONFLIT MONDIAL ..... P. 65**  
**(ÉLISE LEWARTOWSKI)**

**MADAME DE LA GUETTE ET LA FRONDE..... P. 76**  
**(FRANÇOISE BALARD)**

**LES BOISSÉENS DURANT LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE 1870-1871 ..... P. 83**  
**(ROGER GUILLEMARD)**

<b>ALFORT-VILLE 1870-1871 ; ALFORTVILLE 1914-1918.</b>	
<b>LES CIVILS ET LEURS ÉLUS .....</b>	<b>P. 88</b>
<b>(LOUIS COMBY)</b>	
<b>UNE COMMUNE ENDEUILLÉE. CHAMPIGNY ET LES CAMPINOIS</b>	
<b>FACE À LA QUESTION DES MORTS DE LA GRANDE GUERRE .....</b>	<b>P. 117</b>
<b>(ÉRIC BROSSARD)</b>	
<b>CRÉTEIL EN 1939-1940 .....</b>	<b>P. 140</b>
<b>(MADELEINE JURGENS)</b>	
<b>BIBLIOGRAPHIE VAL-DE-MARNAISE .....</b>	<b>P. 149</b>
<b>(ALAIN AIECH)</b>	
<b>SOCIÉTÉ ADHÉRENTES ET BUREAU DE CLIO 94.....</b>	<b>P. 152</b>

## PRÉFACE

En corrélation avec les expositions organisées par les Archives départementales du Val-de-Marne, CLIO 94 a consacré son colloque du 10 octobre 2009 à l'étude des populations civiles dans les guerres.

Un thème assurément difficile, car les sources ne sont pas très nombreuses, si l'on excepte la collecte des archives orales effectuée par les services d'archives du département. Néanmoins, les communications ici présentées ne manquent pas d'intérêt. Elles soulignent à quel point les populations du sud-est parisien établies le long des grandes voies de communication menant vers la capitale ont souffert du passage des gens de guerre ou plus récemment des bombardements. Le cas de Sucy est exemplaire, tel qu'il nous est conté par les *Mémoires*, trop méconnus, de Mme de La Guette, spectatrice de la Fronde et de ses ravages dans le sud-est de Paris. Mais c'est aussi le sort de Choisy-le-Roi, exposé par Pierre Brondel.

La guerre de 1870-1871 mais surtout les deux grandes guerres mondiales offraient à nos historiens de vastes champs d'études. Boissy-Saint-Léger, Arcueil, Créteil, Champigny ont été particulièrement éprouvés, comme la plupart des villes de banlieue. Des articles précis en racontent les malheurs. Le colloque s'est terminé par la projection du film réalisé par Aurélien Plancher, " Une héroïne du petit chemin ", illustrant le sacrifice d'une jeune infirmière tuée par les Allemands en 1944, alors qu'elle allait soigner des résistants blessés sur le chemin menant de Sucy à Boissy. On ne saurait trop en recommander la vision (s'adresser au réalisateur, tél. : 06 63 29 31 94).

Ce numéro de CLIO 94 contient en outre deux articles, qui n'avaient pu prendre place dans le numéro précédent. Ils traitent de l'image d'Arcueil et du Plessis-Trévisé donnée par les écrivains et les artistes du XVIIe siècle à nos jours.

Puissent les lecteurs en tirer le meilleur parti !

**MICHEL BALARD**  
**Président de CLIO 94**

## **LE HAMEAU DU PLESSIS-TREVISE, UNE NAISSANCE MOUVEMENTEE...**

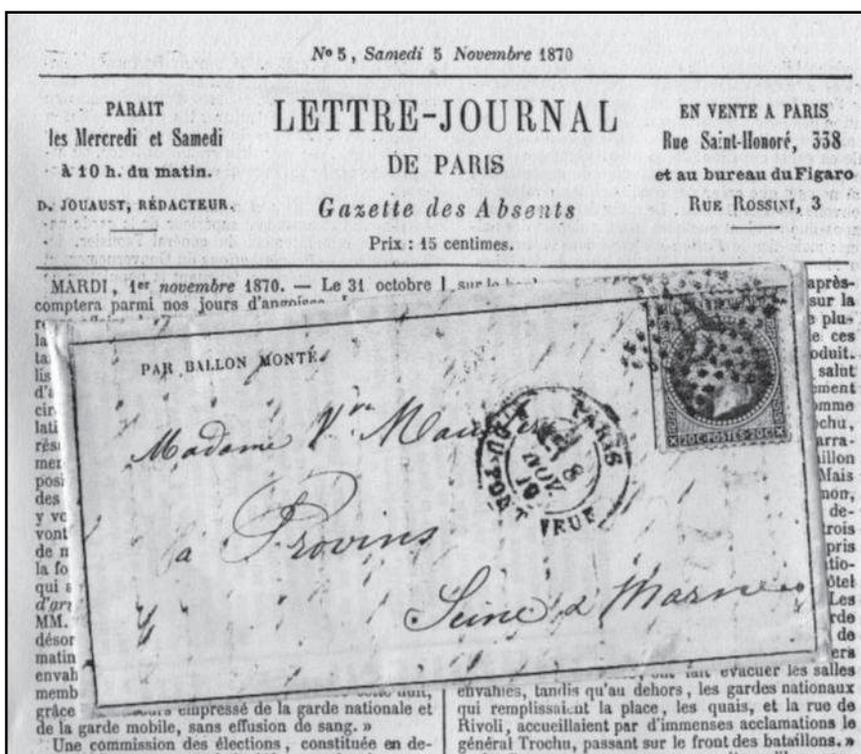
En cette année 1870, le hameau du Plessis-Trévisse commence tout juste à prendre forme.

Après le décès de la duchesse de Trévisse, Jean Augustin Ardouin, chargé par les héritiers de la succession, lotit en 1857 le domaine de Lalande, vaste propriété répartie sur les trois communes de Villiers-sur-Marne, La Queue-en-Brie et Chennevières-sur-Marne. Le ténor Gustave Roger devient dès lors propriétaire du château de Lalande et de son parc. En 1865, il loue le château et ses dépendances au docteur Louis Désiré Fleury, médecin de l'empereur Napoléon III, éminent précurseur de l'hydrothérapie scientifique. Propriétaire d'une clinique hydrothérapique à Meudon, il installe dans les dépendances du château de Lalande une seconde clinique dont il est dit qu'elle est unique en Europe pour la beauté et la salubrité de ses conditions topographiques ainsi que par ses installations thérapeutiques. Cet établissement connaîtra très vite, semble-t-il, un vif succès.

Les deux fermes de l'ancien domaine (ferme Saint-Antoine et ferme des Bordes) sont acquises par des propriétaires privés. Une nouvelle ferme s'installe place de l'Eglise (actuelle place de Verdun). Ces activités agricoles attirent ouvriers et artisans (maréchal-ferrant entre autres). La bourgeoisie parisienne y construit de belles demeures sur de vastes terrains de plusieurs hectares et emploie du personnel de maison, souvent des couples: jardinier, cocher, femme de chambre, dame de compagnie. De petites maisons sont bâties pour loger ces familles venues d'Auvergne pour la plupart. Une communauté est en marche...

En septembre 1870, le fin du Second Empire laisse la France en guerre, une guerre de dynasties, qui l'oppose à la Prusse de Bismarck. Paris est assiégé par l'armée prussienne. Sa population grossie de beaucoup d'habitants des banlieues, et des troupes venues pour sa défense, ne peut plus subvenir aux besoins de ses concitoyens. *"On se sait pas ce que l'on mange et cela vaut sans doute mieux. On fait des pâtés de rat, on me dit que c'est très bon"* écrit Victor Hugo. Faute de farine, les boulangers la remplacent par un ersatz de sciure de bois. Les moineaux, les pigeons sont chassés à la sarbacane, les serins dévorés. Théophile Gautier note que *"les bêtes étaient devenues des proies. Les chats, particulièrement intuitifs, comprirent très vite quel sort les attendait et prirent les devants. Ils disparurent immédiatement, cachés dans d'inaccessibles retraites. Les chiens, animaux confiants, furent les grandes victimes du siège"*. Bientôt, les rats et les souris fournirent un appoint substantiel aux familles.

Puis, à l'initiative de Geoffroy Saint-Hilaire, alors directeur du jardin des Plantes, une nourriture inattendue fut proposée aux Parisiens affamés. Ne pouvant plus nourrir correctement les animaux du zoo, il les proposa aux boucheries de luxe qui rivalisèrent d'ingéniosité. Les biftecks d'éléphants se vendent à des prix astronomiques. Leur sang fait un excellent boudin. On se dispute les côtellettes de tigre et de bison aux herbes de Provence, le jambon d'ours, les filets de lama, les tripes de chameaux à la bordelaise, les pieds d'éléphants truffés à la ciboulette, les râbles de kangourou, les civets de singe, le serpent boa à la tartare, une marinade de crocodile, les fricassées de grues, les pâtés de foie d'autruche ou les chauds-froids de toucan. Cette solution ne pouvait durer. Il fallait rompre la ceinture afin de faire venir tous les animaux et végétaux indispensables à la nourriture habituelle des assiégés.



Courrier expédié de Paris par ballon monté

Le docteur Fleury, dont la clinique hydrothérapique était établie au château de Plessis-Lalande ainsi que nous l'avons dit précédemment, est un précieux témoin de cette occupation allemande. Une vingtaine de malades étaient alors en soins. Dès le début du conflit, sentant le danger arrivé, il avait proposé à la

Société internationale de secours aux blessés de transformer Lalande en “ambulance”. Des incompatibilités entre la Croix-Rouge internationale et le ministère de la Guerre firent que le drapeau estampillé, absolument indispensable à la protection de sa maison de santé, ne lui fut jamais délivré.



Docteur Louis FLEURY

De sorte, que malgré ses protestations, le 19 septembre, dès 8 heures du matin, un groupe de cavaliers montant au galop l'avenue du château de Plessis-Lalande, pénètre dans la cour d'honneur et s'arrête devant la porte du péristyle: *“Monsieur, me dit un officier s'exprimant facilement et correctement en français, nous allons avoir l'honneur d'installer ici le quartier-général du comte d'Obernitz, commandant en chef la division wurtembergeoise de l'armée allemande”*

Vers midi, le lieutenant général comte d'Obernitz, fit son entrée à Plessis-Lalande, suivi de son état-major et de cinquante gendarmes à cheval [...] le 23 septembre, vers 8 heures du matin, le docteur Fleury rencontre le général sur la terrasse du château; la garde montante passe devant la grille et tout à coup éclate une vive et brillante musique militaire. *“Une vive émotion s'empara de moi et je ne pus retenir mes larmes. Le comte d'Obernitz me saisit le bras: “Monsieur, me dit-il, je comprends vos sentiments et les honore ...”*

Pendant les premiers mois de l'occupation, les diverses grilles du parc furent maintenues fermées. Mais, le siège se prolongeant au-delà de toutes les prévisions allemandes, les soldats commencèrent à ressentir de l'ennui, les officiers de la mauvaise humeur, du dépit, de la rage. Il fallut bien songer à se distraire, à se venger du “criminel entêtement des Français”. Alors commencèrent les vols, les dévastations, les pillages.

La méfiance de l'état-major prusso-wurtembergeois n'a pas été cruelle, elle s'est montrée constamment puérile, ridicule, absurde et par conséquent vexatoire, se portant à égal degré sur les choses et sur les hommes. A plusieurs reprises furent amenés, comme prisonniers, à Plessis-Lalande, des officiers et des soldats de la ligne ou de la garde mobile; des francs-tireurs, et de prétendus espions, c'est-à-dire des hommes vêtus de blouses et ayant toutes les apparences de braves paysans. Les militaires et les gardes nationaux furent traités suivant les lois de la guerre; quant aux francs-tireurs et aux prétendus espions, le premier mot des occupants fut toujours qu'il fallait les fusiller ou les pendre.

Un jour l'on constata la rupture du fil télégraphique; quelques coups de fusil tirés le soir dans les bois firent croire à une irruption de francs-tireurs, éternel cauchemar des Allemands. L'on menaça de brûler le pays et de fusiller tout le monde. Mais le fil avait été rompu par le vent, et les coups de fusil étaient tirés par des soldats, tuant des faisans au branchage à coup de fusil à aiguille.

Enfin, raconte le docteur Fleury *“A voir l'insistance, la rigueur, l'inquiétude mal dissimulée avec lesquelles les officiers exigeaient l'ouverture de toutes les portes, et même de tous les meubles, l'on aurait pu croire qu'un corps d'armée*

*tout entier peut être enfermé dans un cabinet de toilette, et qu'un canon de 24 peut trouver place dans un tiroir de commode [...]*

*“Depuis le commencement jusqu'à la fin je n'ai pu ôter de l'esprit de ces gens-là que j'étais un espion, un ennemi chargé d'une mission secrète devant s'accomplir actuellement ou plus tard [...] Toutes mes paroles, tous mes gestes, tous mes pas, toutes mes actions, toutes différentes expressions de ma physionomie furent observés, analysés, discutés, interprétés. J'étais trop ou pas assez triste, trop ou pas assez soucieux, que sais-je ! Le Parc de Plessis-Trévisé me fut assigné comme lieu de promenade, mais jamais je ne pus obtenir l'autorisation d'aller même à Villiers”*

L'extrême sécheresse de l'année 1870, l'usage immodéré d'eau que faisaient les soldats et les chevaux de Plessis-Lalande et des environs, amenèrent une baisse rapide des eaux des douves qui entourent le château. Pendant plusieurs jours, le docteur Fleury entendit toutes sortes de discours dont l'inévitable conclusion était: “C'est égal, vous devez avoir le moyen d'empêcher les eaux de baisser”. Il fallut attendre les pluies de novembre qui firent remonter le niveau des eaux pour que ces messieurs de l'état-major admettent la possibilité de mon innocence !

Puis, le docteur se vit prier de ne plus allumer la lumière dans sa chambre à coucher, laquelle prenait vue sur Paris et particulièrement sur le fort de Nogent.

Les vivres allemands se faisaient attendre et le général d'Obernitz conçu de vives inquiétudes. Les soldats casernés au château ou ayant trouvé moyen d'y pénétrer, s'introduisirent dans la cuisine et y volèrent tout ce qui leur tombait sous la main; d'autres se jetaient sur les débris et les dévoraient avec avidité; l'on rencontrait dans les allées du parc des hommes pâles et amaigris qui demandaient du pain... Des réquisitions furent opérées dans les fermes du voisinage.

Il fallut aviser. L'on accorda à quelques-uns des rares indigènes qui étaient restés au hameau de Plessis-Trévisé, à des hommes que vingt fois l'on avait arrêtés, emprisonnés, maltraités, menacés de la corde et du fusil à aiguille, la permission de vendre du pain, du fromage, etc. et d'aller s'approvisionner soit à Lagny, soit à Meaux, soit à Melun.

Au château, les cheminées furent considérées comme insuffisantes et l'on réquisitionna tous les poêles de fonte que l'on put trouver. Le gymnase, le promenoir couvert, le bûcher furent convertis en écurie, l'atelier de menuiserie fut transformé en cuisine.

La discipline se relâchait de plus en plus. Les soldats flânaient dans le parc et dans les propriétés de Plessis-Trévisé, achevant et perfectionnant l'œuvre de la dévastation. Ils brisaient les serres, les châssis de couche empilés dans les jardins (maisons Duquesnoy, Bazin, etc.) renversaient les statues, les jets d'eau, les vasques (maison Gaudy) faisaient voler en éclats à coups de crosse les vitres et les glaces, émaillaient de coups de sabre les rampes des escaliers, les bandes des billards (maison Brossier). La destruction n'avait plus d'autre motif que le plaisir de la destruction ...

Le désordre avait pris des proportions excessives. Les marchands de vins, les cabaretiers pullulaient dans le parc de Plessis-Trévisé. Les soldats se livraient avec fureur à l'ivrognerie; l'on ne rencontrait que des Allemands trébuchant, avec lesquels des misérables indignes du nom de Français, chantaient et criaient: *"A bas la France, vive la Prusse !"*

Les sentinelles se soutenaient à peine dans leurs guérites. En plein jour, malgré sa notoriété, ses sauf-conduits, sa connaissance de la langue allemande, le docteur fut arrêté à 200 mètres du château par une patrouille dont les hommes, y compris le sous-officier qui les commandait, étaient ivres-morts. Pendant une demi-heure, des sabres, des baïonnettes furent dirigés contre sa poitrine sans qu'il puisse obtenir de ces brutes, soit de poursuivre son chemin librement, soit d'être conduit par eux au quartier-général.

Des femmes de mauvaise vie s'étaient établies dans plusieurs cabarets; là, s'accomplissaient d'ignobles orgies, pendant lesquelles des coups de fusils étaient tirés et des coups de sabre distribués au hasard. Le colonel de cavalerie comte Norman, nouvellement installé, se mit en devoir de faire cesser un pareil scandale. Une surveillance sévère fut exercée sur les cabarets. Le parc fut parcouru nuit et jour par des patrouilles non avinées; les hommes étrangers à la localité furent expulsés; les femmes publiques furent renvoyées ou maintenues dans des limites plus étroites. En un mot Plessis-Lalande et Plessis-Trévisé prirent un aspect de bon ordre.

Dès lors, commença à Plessis-Lalande, une période d'accalmie. Le docteur s'en réjouit: *"M. le comte Norman se montra d'une convenance parfaite et d'une sollicitude touchante. Avec une insistance pleine de délicatesse, il nous obligea d'accepter, chaque matin, du pain, de la viande, du café, du sucre, du riz, des haricots et un jour, il nous envoya deux bouteilles de vin de Champagne ! L'un de nos chevaux étaient mort de faim, j'obtins du foin et de l'avoine pour le second"*.

Le major Roeder, soldat violent, passionné, mais aussi franc, loyal, brave, détestait la guerre. Esclave de son devoir, il avait l'estime du docteur Fleury: *"C'est l'un des hommes les plus doux, les plus bienveillants, les plus humains"*

*que j'aie jamais rencontrés. Il eut mille bontés pour les enfants de madame Vinant (la femme de chambre) et témoigna à madame Fleury les sentiments les plus respectueusement dévoués, s'efforçant autant que possible d'adoucir à ma courageuse compagne, épuisée de souffrances physiques et morales, en dépit de toute son énergie, les amertumes de la situation".*

Sans doute c'était la guerre. Ces hommes étaient toujours des ennemis. Mais, cette guerre était, à ce moment-là, celle des peuples civilisés et ces hommes étaient des hommes intelligents et de cœur. Mais ce répit fut de courte durée.

Le général d'Obernitz, mû par des considérations d'art, de science et d'humanité, avait fait respecter les locaux consacrés aux appareils hydrothérapiques; défense avait été faite d'y pénétrer. Mais, le 18 novembre, le général d'Obernitz et son état-major quittent Le Plessis-Lalande à la surprise de tous. Il est alors remplacé par le général Reitzenstein accompagné d'une compagnie d'infirmiers-brancardiers qu'il sera impossible de maîtriser. En un instant, toutes les barrières sont renversées, brisées, arrachées, les salles de soins saccagées.

Le 28 novembre 1870, le docteur Fleury ne put que constater les dégâts: les grilles du parc avaient été démontées, des arbres avaient été abattus, les allées étaient défoncées, les pelouses et les massifs de fleurs piétinés par les chevaux. Dans l'institut, le gymnase était une écurie, le promenoir couvert un abattoir et une boucherie, le bûcher et la remise étaient alternativement des écuries, des étables, des bergeries, suivant les besoins du service. Le mobilier était frappé d'une énorme dépréciation en raison de la négligence, de la saleté et de la brutalité avec lesquelles il avait été traité par les brosseurs, domestiques et ordonnances de MM. les officiers. La plus grande partie du linge de table, de lit et de toilette, de la vaisselle, de la verrerie, des services de table, de la batterie de cuisine avait été déchirée ou cassée, perdue ou volée. Les caves et les garde-manger étaient vides. Les approvisionnements de bois et de charbon de terre avaient été consumés. La basse-cour était veuve de ses nombreux habitants.

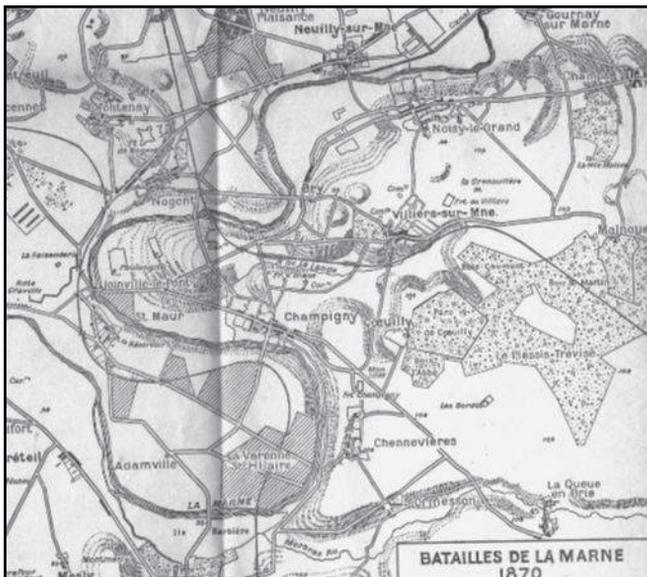
Le 29 novembre, une explosion formidable ébranla le château et fit tressaillir ses habitants. Un obus venait d'éclater à cinquante mètres du chalet où avaient été assignés à résidence les époux Fleury. Un nouvel obus suivi, tombant à gauche du château, entre l'aile droite du bâtiment hydrothérapique et le promenoir couvert, dans lequel se trouvaient une vingtaine d'hommes, dont aucun ne fut atteint par les éclats de projectiles. Les vitres volent en morceaux, des soldats s'élancent effarés hors du promenoir, des chevaux attelés à des chariots vides prennent le mors aux dents et s'enfuient au galop. Il y eut un moment de désordre et de confusion. Au chalet, le fracas et la commotion furent tels, que la domestique qui, dans la cuisine, tenait une casserole à la main, la jeta en l'air, et

se précipita tête baissée dans le jardin, sans savoir ni ce qu'elle faisait ni ce qu'elle disait. Le bombardement continua avec fureur. Deux autres obus tombèrent en avant du chalet, d'autres, passant par-dessus le belvédère, avaient labouré la grande pelouse devant la façade du château.

Cependant, malgré sa destination nouvelle, restée probablement inconnue aux officiers français, Le Plessis-Lalande continua à être l'objectif des batteries et les obus pleuvaient autour du château et dans le parc, arrachant des cris d'épouvante aux malheureux blessés auxquels désormais le docteur Fleury consacrait tous ses soins et son temps.

Le général Reitzenstein avait quitté le château et s'était réfugié dans la partie la plus reculée du Parc du Plessis (maison Serrière). Le colonel Norman avait abandonné Plessis-Lalande aux blessés et sommait les époux Fleury de délaisser le chalet.

Cédant aux conseils qui étaient devenus des ordres, ils choisirent pour asile d'habitation la maison de leur ami M. Boffinet, située à 300 ou 400 mètres en arrière du chalet, et abrité de tous côtés par des bois. Comme toutes les maisons du Parc de Tréville, elle avait subi une dévastation complète. Les vitres avaient été brisées, les portes et les fenêtres restées ouvertes avaient permis à la pluie de pénétrer de toutes parts; des monceaux d'ordures couvraient le plancher. Le froid était très vif. *“Je fis remplacer les vitres cassées par des morceaux de papier, enlever les ordures et balayer. Je fis apporter au chalet quelques matelas, des couvertures, une table, quelques chaises. J'installai tout le monde provisoirement dans une des pièces du rez-de-chaussée”*.



Plan dressé par Gérard DANTON

Entre le 30 novembre et le 2 décembre 1870, les troupes parisiennes tentent une percée en direction des boucles de la Marne. Champigny-sur-Marne devient l'épicentre des combats, ils atteignent rapidement les hauteurs de Coeuilly et Villiers-sur-Marne.

La terre gelée (il faisait  $- 10^{\circ}$ ) répercutait les bruits de la bataille, on entendait le son des canons. Le crépitement de la fusillade était continu et analogue au bruit que fait la grosse grêle sur un toit en zinc, interrompu par les détonations de batteries volantes de canons de campagne et par l'affreux bruit des mitrailleuses.



Aquarelle évoquant les combats 1870 (anonyme)

Pendant toute la journée du 30 novembre, des centaines de blessés se traînaient ou furent apportés à Lalande. Les soldats étaient conduits à la ferme Saint-Martin et au château de Coeuilly, Le Plessis-Lalande recevait de préférence les officiers. Dès ce moment, le docteur Fleury, se consacra tout entier au service de "l'Ambulance" établie enfin au Plessis-Lalande par la force des choses, qui toutefois reçut un caractère exclusivement allemand, car l'ordre fut donné de n'y introduire aucun blessé français.

Dès qu'apparaissait un pantalon garance, des soldats allemands se précipitaient et les dirigeaient vers Coeuilly ou Saint-Martin, repoussant brutalement toute aide de leurs compatriotes. Mme Fleury, humaine et charitable, réconfortait et pensait de jeunes hommes de 19 à 20 ans qui, épuisés par la fatigue, par l'inanition et par la perte de sang, tombaient sur les routes en pleurant et en invoquant leur mère.

Toute la journée, à travers champs, des fuyards pâles, exténués, couverts d'une sueur froide, effarés, désespérés, affolés, de terreur, désertaient le champ de bataille. Cette foule compacte, formée par des Wurtembergeois, des Saxons, des Prussiens, soldats de toutes armes, couraient droit devant eux, jetant leurs fusils, leurs sabres, leurs casques dans les fossés, dans les bois, par-dessus les murs dans les jardins, jonchant le sol de leurs cartouches. Des armes, des casques furent trouvés dans le parc du Plessis-Lalande, la terrasse du château fut littéralement couverte de cartouches. Certains pénétraient dans les cabarets et les maisons abandonnées, y déposaient leurs armes et se cachaient dans les caves, dans les greniers. On en voyait offrir de l'or pour obtenir un mauvais pantalon de toile, une blouse et une casquette. Une vingtaine d'hommes se précipitèrent ensemble dans les communs et supplièrent à genoux le jardinier de les cacher. C'était donc une fuite, une déroute, une débandade, un affreux sauve-qui-peut, laissant espérer une victoire française. Hélas ! le lendemain, le comte Norman et ses officiers rentrèrent au château, forts d'avoir délogé les Français de leurs positions en avant de la Marne.

Le 1<sup>er</sup> décembre, de furieux coups de sonnette, accompagnés de coups de crosse, de cris, de vociférations, de hurlements sauvages, retentissent tout à coup à la porte d'entrée de la maison occupée par les époux Fleury et leur personnel. Dubus, le garde-chasse, se précipite. *“Je crus le malheureux tué. Je me précipite dans les escaliers. Je trouve Dubus vivant, mais maltraité et repoussé par quarante soldats armés et furieux. Je leur adresse la parole en allemand, et demande si un sous-officier figure parmi eux. Un jeune homme s'avance, je lui montre mon brassard et mes sauf-conduits, et lui déclare que je suis propriétaire de Plessis-Lalande et réfugié dans cette habitation abandonnée pour me soustraire aux obus; j'ajoute que cette maison est déjà occupée par huit personnes, parmi lesquelles trois femmes et deux enfants qu'il ne pourrait expulser sans assumer une grave responsabilité. Enfin, je lui offre de le faire conduire, lui et son escouade, dans une maison voisine, vide et plus vaste; je parvins à le convaincre, et tous sortent sous la direction de Dubus, chargé de leur désigner un autre gîte.”*



Louis DUBUS, garde forestier

Une demi-heure plus tard, la même scène se reproduisit. Cette fois tous les efforts d'éloquence du docteur échouèrent. Il rencontra une résistance invincible, mais calme, polie, suppliante plutôt qu'impérieuse. Dehors, la neige commençait à tomber, le froid était vif... Il se laissa attendrir par le récit des fatigues, des privations, des souffrances que ces malheureux enduraient depuis quarante-huit heures. Il leur abandonna le rez-de-chaussée de la maison. Ils le remercièrent avec effusion, et se couchèrent sur les planchers !

Ils furent envahis à nouveau, les uns sortaient, d'autres se précipitaient à nouveau, armés de fusils, pénétrant de vive force jusque dans la chambre de Mme Fleury. La confusion était extrême.

Pendant ces événements, douze cents hommes firent irruption dans Plessis-Lalande. Respectant le château, occupé par des officiers et des blessés ainsi que

le chalet que protégeait encore une affiche signée de comte d'Obernitz, ils envahirent les communs, les corridors vestimentaires, les salles hydrothérapeutiques, les trente chambre des malades et en quelques heures, fut accomplie la plus complète et la plus horrible des dévastations. Les chaises, les commodes, les portes furent brisées; les gros meubles jetés par la fenêtre; les rideaux, les tapis arrachés et déchirés.

Les époux Fleury et leur personnel se réinstallèrent dès lors au chalet préférant périr sous les éclats d'obus que de subir de tels événements.

Dès le 30 novembre, Le Plessis-Lalande devient la proie des "hommes à brassard" brancardiers, infirmiers allemands. Ils pénètrent partout, forcèrent toutes les portes et toutes les armoires et volèrent tout ce qui leur tombait sous les mains.

Le 11 décembre, le bombardement de Plessis-Lalande recommença avec plus de furie que jamais, M. le comte Norman engagea pour la seconde fois les Fleury à délaisser le chalet. Une nouvelle fois, ils durent tenter de fuir les bombes dans la maison de M. de Verceilles à l'extrémité du Parc du Plessis. Cette maison avait subie une dévastation complète. Ils firent porter ce qui avait pu être sauvé: sommiers, matelas, couvertures, linge. Le logement était très précaire, des matelas furent étendus par terre contre des murs ruisselant d'eau et leur installation se trouva réduite à la plus triste expression possible, d'autant plus que le général-médecin les obligea à accueillir les blessés qui se trouvaient encore à Lalande.

Une épaisse couche de neige couvrait la terre, le thermomètre oscillait entre 8 et 12 degrés au-dessous de zéro. La santé des époux Fleury qui s'étaient tant dévoués pour soigner et reconforter les nombreux blessés des deux camps, périclitait de plus en plus. Après une angine grave, Mme Fleury fut atteinte de fièvre intermittente, d'une névralgie faciale, puis d'une bronchite qui suscita de vives inquiétudes. Quand au docteur Fleury, il devenait anémique, il maigrissait à vue d'œil, était en proie à une grande excitation nerveuse, la goutte vint parachever ce triste bilan.

Le bombardement continuait avec vigueur. L'état des communications, rendaient impossible l'approvisionnement. Un boucher et une boulangère de Combault qui, depuis quelques semaines, venaient ravitailler, cessèrent d'apporter des vivres. Les Allemands ne donnaient plus rien, et les familles étaient réduites à se nourrir de choux et de pommes de terre, heureux quand ils pouvaient en trouver en quantité suffisante.

Le château, évacué depuis le 12 décembre, était ouvert à tous les maraudeurs qui du matin au soir le parcourait du haut en bas, chacun emportant un objet quelconque comme souvenir de guerre. Le bâtiment hydrothérapeutique était toujours occupé par le lieutenant Hiller et vingt-cinq cavaliers, mais leur présence ne mettait aucun obstacle au désordre et au pillage.



Le château de Lalande tel que l'on peut l'imaginer après les événements

Le général d'Obernitz pressait le docteur Fleury et son épouse de partir, leur offrant un passeport pour Bruxelles. Mais, chaque jour le brave docteur espérait une nouvelle et vigoureuse sortie et gardait l'espoir de voir enfin les Français arriver. Finalement, le 23 décembre, jugeant sa présence à Plessis-Lalande inutile et sans objet, ne se croyant pas en droit de compromettre plus longtemps la santé et la vie de Mme Fleury, il se décida à entasser à la hâte du linge, des vêtements, des objets de première nécessité, dans deux malles, donna à ses fidèles domestiques, compagnons d'infortune, ses dernières instructions qui se réduisaient pour ainsi dire en deux mots "courage et patience". Bien des souffrances et des difficultés attendaient les époux Fleury sur leur route... Mais ceci est une autre histoire.

Ils reviendront à Lalande en octobre 1871. Le constat est décourageant:

*"Villiers-sur-Marne présente toujours l'aspect d'une horrible dévastation; ses maisons sont encore des décombres, ses habitants sont dans la misère, toutes les ressources que présentait la localité ont disparu. Le service d'omnibus entre la station et Plessis-Lalande n'a pas été rétabli. M. Roger est dans l'impossibilité de faire à sa propriété des grosses réparations devenues plus urgentes que jamais, et cependant au lieu d'abaisser le prix de location, il entend l'élever.*

*Ce que l'ennemi a laissé de Plessis-Lalande est encore la proie des pillards indigènes que nulle autorité ne contient, et qui ont perdu toute notion de droit,*

*de justice, de propriété; la force prime tout. Dans un pareil état de choses, il m'a été impossible de relever l'Institut hydrothérapique créé il y a six ans avec tant de soins et de peines, et j'ai dû abandonner..."*

C'en était trop, même pour quelqu'un de la force de caractère du docteur Fleury, il ne put survivre longtemps à son amertume, à son dépit. Son état de santé précaire aggravé par les souffrances accumulées fit qu'il décèdera le 14 décembre 1872 à Passy, où il s'était retiré.

Quant au hameau de Plessis-Trévisé, il semble, selon les dénombrements de population, qu'il lui aura fallu dix à quinze ans pour reprendre vraiment vie.

**ELIANE CANDIA**  
**SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU PLESSIS-TREVISÉ**

## SOURCES

Dr Louis FLEURY, Occupation et bataille de Villiers-sur-Marne et de Plessis-Lalande, Librairie internationale A Lacroix, Verboeckhoven & Cie Editeurs, 1871.

Le Parisien (édition Ile-de-France) du 25 décembre 1999.

## LE PLESSIS-TREVISE VU PAR SES ECRIVAINS

A toutes époques, écrivains, poètes, amateurs ou professionnels, ont voulu laisser trace de leur séjour dans le hameau puis dans la commune du Plessis-Trévisé.

### LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR LA MARQUISE DE LATOUR-MAUBOURG

Pour la plupart, les récits sont autobiographiques nous laissant un témoignage du mode de vie, du paysage de l'époque, tels les Mémoires de la marquise de Latour-Maubourg, petite-fille du maréchal Mortier, duc de Trévisé qui nous relate ses séjours au château de La Lande, durant les années 1830-1840. Le château et son parc y sont décrits avec précision, l'atmosphère évoquée est faite d'odeurs de campagne et de vacances familiales pleines de bonheur et de tendresse et il est bien difficile d'en choisir des extraits :

*“La Lande, ce nom réveille des souvenirs pour toute la famille et le plus ancien de tous est celui de mon grand-père, le maréchal Mortier, duc de Trévisé, debout devant la cheminée de La Lande, moi sur son bras, écoutant la musique de la pendule; grand-papa poussait un ressort; le battant de la manivelle tournait mystérieusement pour moi pendant quelques secondes et la musique douce et tremblotante attaquait l'air “rendez-moi ma patrie [...].”*

*Tous les ans, au moins une fois à la fin de juillet, nous allions à La Lande [...]. Dès que la voiture approchait, la porte à œils-de-bœuf s'ouvrait, et la bonne grand-maman était toujours là, étendant ses deux bras pour recevoir les petits-enfants, embrassant les grands et les petits et souhaiter une bienvenue qui brillait sur toute sa belle et bonne figure. L'odeur de La Lande nous frappait en entrant dans le vestibule. Qui est-ce qui se souvient de l'odeur de La Lande ? Aucun parfum ne la vaut à mon nez, c'était un mélange de café, de cire fraîche faite comme le miel par les abeilles du potager, d'orangers en fleurs, de verveine des Indes, et un léger arôme des caves qui étaient au rez-de-chaussée à gauche à cause du canal... On montait l'escalier dont les premières marches en pierre s'étaient en perron intérieur, les autres étaient en bois brun et luisant comme du chocolat [...].*

*Nous montions au premier étage, au numéro 29, qui était la chambre de maman, je vois encore les appuis des fenêtres en beau marbre veiné rouge, gris et blanc à contours arrondis comme la cheminée, les boiseries en chêne encadrant des dessus de portes peints à l'huile, deux grandes vues colorées du château, les coussins des grands fauteuils bergères qui laissaient voir leur “peau”*

*blanche sous la perse un peu usée par nous; mon lit était dans cette chambre de maman, à droite en entrant, celui de maman était dans l'alcôve; il y avait des grands cabinets noirs entre le corridor et la chambre (on y mettait le bois et les malles), un petit passage derrière l'alcôve et un cabinet de toilette sur le parc. J'ai passé de bien bons moments dans cette chambre à élever une petite chauve-souris tombée dans la cheminée, je lui donnais du pain et du lait, et à faire des veilleuses en mettant huit vers luisants sous un verre renversé [...].*

*A La Lande, on avait la chasse sur deux mille arpents clos de murs, presque tout en bois, excepté les terres des fermes de La Queue et des Bordes, faisans, chevreuils, lièvres, lapins et perdreaux y prospéraient; on pouvait pêcher dans les canaux et aller dessus en bateau, les bois étaient bien percés de bonnes routes et de larges allées vertes aussi agréables pour se promener à cheval ou en voiture que pour chasser à courre. Le petit parc réunissait tout ce que les deux genres français et anglais ont de plus joli; les vergers et potagers, bien tenus, regorgeaient de tous les fruits et je me souviens spécialement des petites pêches précoces du potager des communs..."*



## **LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR LE TÉNOR GUSTAVE ROGER**

En 1855, la duchesse de Trévisse décède. Ses héritiers vendent le domaine. En 1857, le ténor Gustave Roger acquiert le château de La Lande, le petit parc et plusieurs lots de bois. Il démolit les deux ailes en retour du château et remplace

les vieux murs du canal par des pentes gazonnées. Il rédigea ses mémoires dans un livre intitulé *Carnet d'un ténor*, livre dans lequel il cite la visite éclair au château de La Lande du célèbre compositeur Wagner, le 23 octobre 1859. Ce dernier souhaitait confier à Gustave Roger la traduction française de son opéra *Tannhäuser*.

Mais, surtout la vie de Gustave Roger au château de La Lande a été marquée par un terrible accident de chasse en 1860, accident qu'il décrit dans son livre:

*“Je dis à Fanny [son épouse]: “Vois donc ces faisans ! Comme ils ont pauvre mine ! Je vais tâcher d'en tirer encore deux”. Et je prends mon fusil, je vais dans le parc. A cent mètres de l'entrée principale, je mets mon fusil au pied d'une haie pour franchir un fossé. Quand je veux le reprendre, je le saisis par le canon et je le tire à moi. Les broussailles opposent de la résistance, font jouer la gâchette et je reçois la décharge dans l'avant-bras droit. Ma pauvre Fanny ! En me voyant rentrer ensanglanté, mutilé, elle ne sut que crier. La douleur l'avait clouée sur place. Mon bras était horriblement fracassé. Le coup avait fait balle, les os étaient broyés sur une longueur de dix à quinze centimètres. René Lardereau, qui était au château, envoya vite chercher à Paris les docteurs Laborie et Huguet. En les attendant, le médecin du pays fit un premier pansement qui me calma. Je pus même chanter !”*

Gustave Roger continua de monter sur scène pendant deux ans, muni d'un bras artificiel.



## LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR LE DOCTEUR FLEURY

En 1865, Gustave Roger loue les dépendances du château de La Lande au docteur Louis Désiré Fleury, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris ainsi que de nombreuses académies de médecine européennes. Directeur de l'institut hydrothérapique Bellevue de Meudon qui a grande renommée, il décide d'y installer également un institut hydrothérapique pour y soigner de nombreuses maladies comme l'anémie, les rhumatismes, le paludisme et même l'hystérie par un procédé d'aspersion d'eau à température et pression calculées. Il relatera ses réussites dans un copieux ouvrage de 180 pages, intitulé "Clinique hydrothérapique de Plessis-Lalande" édité en 1867. Son confrère, le docteur Aubertin dans l'introduction, y fait l'éloge des lieux :

*“L'établissement créé par M. Fleury à Villiers-sur-Marne (Seine et Oise, 40' de Paris) dans l'ancienne résidence des princes de Conti et du duc de Trévise, est unique en Europe, pour la beauté et la salubrité de ses conditions topographiques.*

*Le beau château de Plessis-Lalande, situé sur un plateau élevé de 106 mètres au-dessus du niveau de la mer, domine la vallée de la Marne; il est largement aéré, bien qu'il soit entouré de bois admirablement disposés pour la promenade à pied, en voiture et à cheval. Du côté du nord et du nord-est, il est abrité par un parc de 80 arpents, enclos de murs, présentant de magnifiques ombrages séculaires et sillonné par des eaux vives.*

*L'installation hydrothérapique est au niveau de la beauté du site et de la résidence. La salle de douches est un élégant salon, ou plutôt un amphithéâtre scientifique d'un grand caractère, communicant, d'un côté, avec deux salles destinées aux sudations en étuve sèche et aux bains de vapeur térébenthinée; de l'autre, avec un magnifique cabinet médical, muni d'appareils électriques, de réactifs, de la balance dont M. Fleury a tiré si grand parti, en ce qui concerne le diagnostic et le pronostic. Deux salles spéciales sont consacrées aux bains de cercles, aux bains de siège à eau courante, aux douches ascendantes rectales, périnéales, vaginales, aux douches lombaires, etc. Des rochers, couverts de plantes alpestres, forment une superbe grotte où se trouve une vaste piscine alimentée par une cascade et par une lame d'eau, dont la projection puissante soulève de véritables vagues. Une salle pour les bains simples ou médicamenteux, une salle pour la pulvérisation et les douches filiformes, trente cabinets vestimentaires et un salon d'attente complètent ce remarquable ensemble, dans toutes les parties duquel de puissants calorifères entretiennent constamment une température de 16° à 18°. Un vaste promenoir couvert, muni d'un gymnase, permet de provoquer, en toute saison, une réaction prompte et facile”.*



L'entrée de l'institut hydrothérapique (fond gauche) tel qu'il se présentait encore au début du XXe siècle.

En 1870, les armées allemandes sont aux portes de Paris. Le docteur Fleury raconte dans son second livre, *Occupation et Bataille de Villiers sur Marne et de Plessis LaLande*, les événements qui affectent directement sa propriété:

*“Le 18 septembre, vers midi, je me promenais dans les bois qui entourent le château de Plessis-Lalande; au détour d'une allée, prenant vue sur les plaines de Malnoue, je vis, à trois cents mètres de moi, un peloton de cavalerie ennemie cheminant sur la route qui conduit de Malnoue à Villiers-sur-Marne. Je revins immédiatement chez moi pour faire face aux évènements que je prévoyais devoir ce produire.”*

Le 23 décembre, il est contraint de quitter avec son épouse le Plessis-Lalande occupé par l'armée allemande. Chassés de leur domicile, tous deux en mauvaise santé, munis d'un passeport signé du comte Obernitz, ils rejoignent bien souvent par de longues marches, Lagny, Epernay, Nancy puis Bruxelles, *“glacés, brisés de fatigue et mourant de faim ....”*.

De retour au Plessis- Lalande le 20 mai 1871 après cinq mois d'exil et de tortures de toutes sortes, le docteur Fleury constate:

*“Villiers-sur-Marne présente toujours l'aspect d'une horrible dévastation; ses maisons sont encore des décombres, ses habitants sont dans la misère, toutes les ressources que présentaient la localité ont disparu. Le service d'omnibus entre la station et Plessis- Lalande n'a pas été rétabli M. Roger est dans*

*l'impossibilité de faire à sa propriété des grosses réparations devenues plus urgentes que jamais, et cependant au lieu d'abaisser le prix de location, il entend l'élever.*

*Ce que l'ennemi a laissé de Plessis-Lalande est encore la proie des pillards indigènes que nulle autorité ne contient, et qui ont perdu toute notion de droit, de justice, de propriété; la force prime tout.*

*Dans un pareil état de choses, il m'a été impossible de relever l'Institut hydrothérapique créé il y a six ans avec tant de soins et de peines, et j'ai dû abandonner, y perdant plus de 300 00 Fr, représentés par des constructions, des appareils, des réparations et des embellissements de toutes sortes dont profite le propriétaire, et un matériel qui, ayant été brûlé, brisé ou volé, est perdu pour tout le monde, si ce n'est pour les voleurs."*

Devant ce désastre, le couple se retire à Passy. L'année suivante Louis Fleury y décède.

## **LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR GEORGES OHNET**

Mais alors, comment ne pas évoquer en ce début de XXe siècle l'écrivain Georges Ohnet qui acquiert en 1903 le château de Bois-Lacroix sur la commune de Pontault-Combault, aux confins de la commune du Plessis-Trévisé. Une entrée du parc donne directement sur le territoire de la jeune commune dont il dépendait au point de vue postal et commercial.

Georges Ohnet (1848-1918) arrivait à Bois-Lacroix, précédé de l'immense audience qu'il avait acquise au près du grand public pas seulement français (plusieurs de ses romans avaient d'ailleurs déjà été traduits, notamment en espagnol). D'abord journaliste, il collabore au Pays et au Constitutionnel. C'est par là qu'il vint aux lettres. Dès 1877, il inaugure la série sur Les batailles de la vie qu'il continue jusqu'à sa mort. Le succès fut immédiat. En 1881, Serge Panine ne fait que le renforcer; cet ensemble est enfin couronné par Le Maître des Forges qui fera également une brillante carrière théâtrale, et enfin par La grande Marnière qui parachèvera son œuvre.

La critique littéraire d'alors disait que ses ouvrages brillaient "par la netteté de l'exposition, le développement logique et la construction dramatique". C'était là ce qu'il fallait pour enthousiasmer le public de l'époque. Comme le monde des lettres n'est pas précisément celui où règne la concorde, Georges Ohnet fut aussi l'objet de critiques acerbes, passionnées, virulentes, provoquées non pas par le souci d'évaluer son œuvre à sa juste valeur, mais, pour une grande part, par des succès de librairie que d'autres, littérairement plus conformistes, étaient loin d'obtenir; le romancier n'en étant guère affecté d'ailleurs.

Il affectionnait plus particulièrement certains coins de son domaine de Bois-Lacroix et les avaient fait aménager dans le but de rendre son travail plus facile. Là sont nés la plupart des romans ou le plan des romans écrits à partir de 1905: La Conquérante, La dixième Muse, La Route rouge, Mariage américain, La Légende et l'Histoire, Le Revenant, L'Amour commande, Tout se paie, Gens de Noce, L'Etoile, Dettes de Haine... La diffusion de ces ouvrages n'a pas connu, loin s'en faut, la ferveur des premiers, la mode se tournant alors vers de nouvelles étoiles.



Un autre écrivain est venu musarder sur les terres du domaine de Bois-Lacroix. Il s'agit de Victorien Sardou (1831-1908) dont le séjour sur les ex-terres et la proximité du château de la maréchale Lefèbvre lui inspira sa pièce de théâtre la plus populaire et la plus célèbre, encore jouée aujourd'hui Madame sans-gêne.

## **LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR URBAIN DELTOUR**

Le 11 juillet 1922, Urbain Deltour, propriétaire du restaurant réputé "Le faisan doré", organisateur de fêtes et manifestations sportives, poète et chansonnier à ses heures, a été inspiré par le charme du village et sa joyeuse ambiance:

*“Bien situé, pas mal assis  
Notre village de Plessis  
Qui n’est ni ville ni bourgade  
Est un lieu charmant de balade  
Je dirais presque un paradis*

*Beau pays nouvellement né  
D’un quart de siècle bien sonné  
Tu es une simple merveille  
Nous aimons patrie d’avant-veille  
Jusqu’au nom qui te fut donné*

*Ta rivière n’est qu’un ruisseau  
Mais ce nonchalant filet d’eau  
Nous plaît mieux qu’une grande Loire  
Car les grenouilles vont y boire  
Pour mieux chanter quand il fait beau*

*Nous avons aussi nos étangs  
Où se mire le pélican  
Où les pêcheurs prennent la tanche  
Croyez-vous qu’au bord de la Manche  
Le marin puisse en faire autant ?*

*Nos chemins sont larges et droits  
Bien ombragés aux bons endroits  
Bordés d’arbres et de verdure  
Plessis se fait une parure  
De ses sentiers et de ses bois*

*Plessis n’a pas de bordements  
Enfant de trois départements  
Il est plus grand qu’une province  
Ancien royaume de grands princes  
Où règnent tous les habitants ...”*



## LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR CLÉMENT VAUTEL

Journaliste et écrivain français, auteur de romans satiriques et parfois pamphlétaires, Clément Vautel (1876-1954) qui a une résidence secondaire au Plessis-Tréville, édite en 1923 un roman à succès intitulé *Mon curé chez les riches*. Selon les dires et les écrits d'anciens plessiens de cette époque, il se serait très fortement inspiré de l'abbé Brousselle, lequel a officié dans la paroisse de 1919 à 1922. Ce dernier s'est éteint dans sa 44e année, la carte de décès cite Bossuet: "Il nous a laissé ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de le rejoindre au Ciel et, sur la terre, le souvenir de ses conseils, l'image de ses vertus et les exemples de sa vie". On ne sait pas si son second ouvrage *Mon curé chez les riches* a trouvé son inspiration au Plessis-Tréville...



En décembre 1925, le journaliste local dans *Le Réveil de Plessis-Trévisé* se risque à une description bucolique de la vie quotidienne des plésséens, intitulé “Propos de Saison”:

*“Le calme, le grand calme s’étend sur notre Plessis. La saison ensoleillée avait semé partout la vie: les arbres, ornement de notre région, s’étaient couverts de verte parure et les jardins de fleurs variées et de fruits abondants, les villas et les maisons plus modestes avaient secoué leur torpeur, les fenêtres s’ouvraient pour laisser pénétrer à profusion cet air si sain et si pur, spécialité de Plessis. Toutes les choses reprenaient vie, le phonographe placé au milieu du cercle familial retrouvait sa voix nasillarde et lançait à tous les échos, romances, polkas et marches entraînantes, le piano frileusement costumé de sa housse, rejetait ce vêtement un peu chaud pour la saison, ouvrant à son tour large bouche et prenait part au joyeux concert de la vie.*

*Si la muse répondait à mon appel, j’évoquerais ces soirs pleins de douceur que vous avez vécu, aimable lecteur, la journée avait été rude du labeur quotidien, cependant à la tombée de la nuit, assis sous l’un des arbres de votre jardin, vous avez oublié Paris et sa vie mouvementée en vous sentant enveloppé d’une atmosphère de paix, d’intimité familiale que ne comprimait pas un voisinage trop immédiat La pipe n’avait-elle pas à vos lèvres une saveur spéciale ? Pour varier votre plaisir, les oiseaux qui ne font entendre leur chant que le jour, se taisaient les uns après les autres et cédaient la scène à ceux qui devaient répandre leurs mélodies sur les premières heures de la nuit. Quel théâtre vous offrit jamais audition aussi variée ?*

*Nos avenues, elles-mêmes, qui sont un peu comme ces corps qui perdent de leur vie, quand la croissance est trop accentuée, s’animaient lentement sans se départir jamais de leur majestueuse tranquillité. A l’heure des provisions, quelques commères s’y rencontraient pour se chuchoter les derniers potins et se lamenter sur la cherté des vivres, quelques toilettes surmontées de chapeaux rouges en nuançaient discrètement l’horizon, les automobiles aux premières et dernières heures du jour faisaient résonner leur ronron dans un nuage de poussière.*

*Portes et fenêtres, les unes après les autres, se sont fermées; les chaises de jardin sont rangées sous le hangar; après un dernier accord qui fut une plainte, le piano est redevenu silencieux. Le soleil a voilé ses rayons, les feuilles de nos arbres se sont teintées de jaune et ont jonché les avenues. C’est l’automne, c’est l’hiver. Nos hôtes des beaux jours nous ont quittés. Le Plessis se repose langoureusement: pour lui, comme pour nous, après la fatigue, c’est le sommeil réparateur. Les commères serrant leurs provisions sous leur pélerine de laine hâtent le pas n’esquissant entre elles qu’un rapide salut noyé dans la buée de leur respiration. Le vent froid circule librement à travers nos avenues.*

*Les petits écoliers, le nez rougi par le froid, s’en vont, matin et soir, le minois*

*blotti dans le capuchon, claquant les routes qui résonnent sourdement sous les coups de leurs épaisses galoches.*

*Les cantonniers, la casquette rabattue sur les oreilles, le cou protégé par un large cache-nez et les mains dans de bonnes mitaines, se mettent vaillamment à la besogne. Nos avenues sont un peu comme les meilleures culottes, elles se sont usées à force de servir. Voyez de combien de trous elles sont constellées. Paisible cantonnier, imitez l'exemple de votre maman, l'habile couturière, elle savait bien raccommoder votre culotte d'écolier, elle ajustait avec tant de goût l'étoffe nouvelle sur la vieille que le fond de votre indispensable vêtement présentait une surface bien unie et résistante pendant une saison. Faîte à nos avenues de bons raccommodages, soignez chacune d'entre elles comme la plus jeune de vos fille, que vos soins les rendent belles et coquettes. C'est l'automne, c'est l'hiver."*

## **LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR INES RENAULT**

Durant les années 1920, une association, L'Amicale littéraire et artistique de Plessis-Tréville, organise de très nombreuses soirées théâtrales.

En 1996, Inès Renault se souvient de l'année 1936 et par ce poème, nous conte Le Plessis-Tréville de nos vingt ans:

*“La joie de vivre était de notre âge cela va de soi  
Mais cette jeunesse si épanouie nous la devons de droit  
Au charme infini de Plessis-Tréville témoin de nos ébats  
Découvrir ce havre de paix si près de la capitale  
Était pour les visiteurs un ravissement sans égal  
Je dirai même surprenant pour un séjour idéal  
Dès l'aube des milliers d'oiseaux nous disaient leur joie  
Si heureux dans les frondaisons des sous-bois  
Réveillés par ce concert ...aussitôt le cœur en émoi  
Nous courions à la fenêtre, saluer la lueur aurorale  
Et remercier Dieu de ce bonheur sans pareil  
D'avoir créé ce coin de paradis qu'était notre Plessis  
Heureux sont ceux qui sont en vie et se souviennent de lui  
Des grands champs de blé et des jardins fleuris  
Du printemps dans les sous-bois où se cachait le muguet  
Du fameux coq au vin dégusté au Faisan Doré  
De la promenade jusqu'à la ferme chaque soirée  
Où l'on se pressait autour de la laitière  
Emportant gaiement le lait qu'on venait de traire*

*Les senteurs du soir nous enivrant pour la soirée entière  
Plessis-Trévisé a suivi le mouvement il y fut obligé  
Et la vie a bien changé car soixante années ont passées  
Et, chers amis de vingt ans... nous en avons quatre vingt  
De votre jeunesse ... souvenez-vous en bien"*

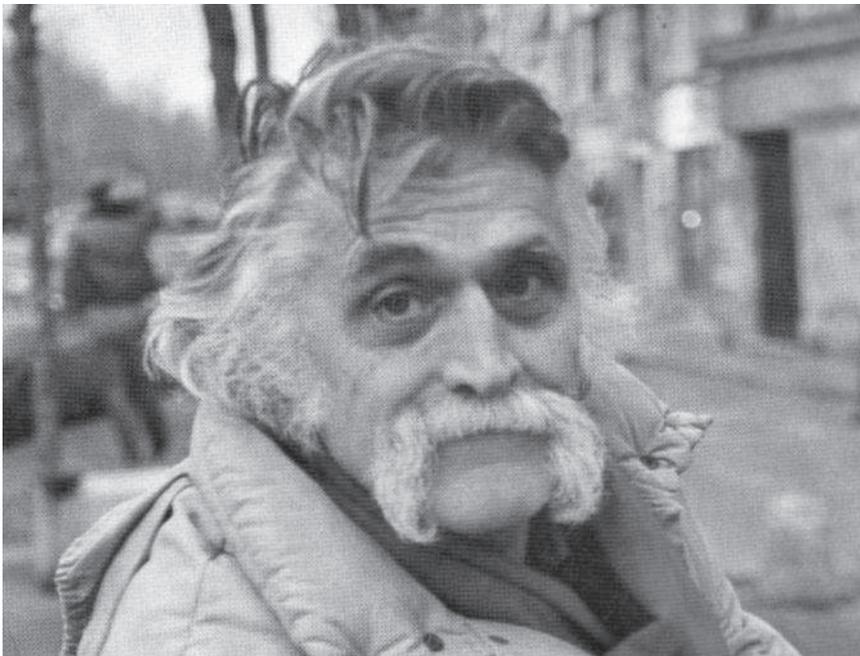


PLESSIS-TRÉVISE (S.-et-O.) — Le Bureau de Tabac, 21, Avenue de Liège - Un coin du Parc

En 1954, Jacky Dell, auteur-compositeur, présentera au cours de galas artistiques, deux de ses créations: La marche du Plessis et La valse des Madelons du Plessis.



## LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR FRANÇOIS CAVANNA



C'est à cette même époque que François Cavanna, dessinateur humoriste (*Hara-Kiri* – *Charlie Hebdo*) écrivain atypique (*Les Ritals*, *Les Russkoffs*, *Bête et Méchant*) s'installe au Plessis-Tréville:

*“Sept personnes dont cinq enfants sur vingt-quatre mètres carrés, ça ne pouvait constituer qu’une solution provisoire. La crise cependant ne semblait pas devoir finir... Tita entendit parler, par des collègues de bureau, du “plan Courant”, solution de fortune destinée par l’Etat à aider les gens à bricoler eux-mêmes de quoi se loger, puisque lui en était incapable. Oui, mais, le terrain ? L’apport initial ? Et là, le coup de pot inouï: une petite annonce, du terrain à vendre au Plessis-Tréville, un bled au-delà de Villiers-sur-Marne, en pleins champs, trois cent cinquante francs le mètre carré ! Francs anciens: ça se passait en cinquante trois. Pour trois cent cinquante mille balles, tu avais un terrain de mille mètres carrés ! Mille mètres ! Un parc ! Un domaine ! Une province ! Une île déserte ! C’était toujours fou. Ce n’était plus irréalisable.*

*S’ensuivirent quatre années épouvantables et exaltantes, où mon vieux pote Roger tient le rôle du bon ange, et enfin bon, au bout de tout ça, il y eu la maison. Six pièces, tout le monde avait sa chambre ou presque, nous nous entourâmes aussitôt de chiens, de chats, de pintades sauvages, de canards cannibales, et d’arbres, d’arbres, d’arbres [...]*

*La nuit, je devais faire trois kilomètres à pied depuis l'arrêt de bus de Coeuilly, le long de la route, les rossignols se relayaient, un tous les cents mètres, la vieille chatte multicolore entendait de loin mon pas et venait à ma rencontre en trotinant pointe des orteils sur les grès qui bordaient les trottoirs... Je crois bien qu'il nous est arrivé d'être heureux [...]*

Il relatera sa vie au Plessis-Trévisé, durant vingt années (de 1956 à 1976) dans son livre *Les Yeux plus grands que le Ventre* dans lequel il regrette le paysage qui évolue et l'urbanisation qui avance:

*“J'écumais de préférence les lieux condamnés, j'arrivais juste avant le béton, je cueillais les tendres plants sous la mâchoire du bulldozer. Il existait dans les environs un vénérable vieux parc moussu, on allait y construire des “résidences”, on cassait tout. Le cœur m'en saignait. J'aurais voulu tout sauver. Je parlais aux arbres. Je leur disais: attends, Toto, je vais t'emporter loin de tout ça. Je dégageais largement autour des racines et par-dessous pour ne pas briser la motte, ça faisait une masse de terre qui pesait le diable, on n'a pas idée ce qu'un arbre, même petit, peut s'accrocher. J'entassais mon butin dans le landau, le vieux landau de la tante Muguettes [...] une fois bourrée d'arbustes avec leur motte la panse écrasait les ressorts et raclait la chaussée, j'attelais Nicolas [son chien] à la poignée de la ficelle, il aimait ça, me mordait au cul si je faisais mine de me passer de son aide, et nous tirions côte à côte ....Les paysans nous regardaient passer, le journaliste de Paris et son chien, assez étonnés, je crois, et nettement réprobateurs, mais muets. Le paysan français n'est pas liant. Moi, rouge de honte: je suis timide et si je me mets souvent dans des situations hurluberlues, c'est bien malgré moi [...]*

*Le béton, donc, nous avait rattrapés. Les tours s'étaient mises en marche, elles avaient cerné l'île déserte [...] Le raz-de-marée cubique dévorait posément la plaine [...] en une nuit un supermarché te poussait sous le nez, comme un furoncle, le lendemain c'était un collège en fibrociment camouflé de mosaïque bleu [...] Quitter cette maison, construite sur le granit Elle n'aurait donc été qu'une étape [...] D'autre part, plus Le Plessis devenait tocard et béton, plus la petite maison prenait de la valeur. Cherche pas à comprendre, c'est la Grande Loi de la Nature. Voilà qu'en se battant pour loger nos gosses nous avons fait une bonne affaire ! La seule de toute notre vie [...] Aucune maison ne serait autant ma maison que celle-là. Pendant vingt ans, je n'avais cessé d'y travailler.”*

## **POUR CONCLURE, LE PLESSIS-TRÉVISE VU PAR YVES CASSANI**

Pourquoi ne pas terminer par un peu d'humour venant d'un courrier adressé par un Plesséen aux édiles municipales, le 30 octobre 1997:

*“Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,*

*S’il est vrai que de nos jours, vivre au Plessis, équipé pour tous les jeunes ou anciens, nous apporte commodités, distractions et loisirs, comment peut-il y avoir encore des gens assez aigris, stressés au point de dénoncer, condamner et faire exécuter un petit coq, gros comme un pigeon, qui par son chant animait depuis quelques jours mon quartier ?*

*C’est avec plaisir et nostalgie qu’il nous rappelait les années 50-60, ces années où la multiplicité des basses-cours avec leurs coqs, menant dans notre village une compétition de mâles dans leur chant de virilité, sans pour cela créer des histoires de clocher.*

*La police municipale est passée... le coq est mort.*

*Que sont les rapports de décibels entre la voix fluette d’un petit volatile et les nuisances de nos jours ?*

*Va-t-on sous la pression de voisinage grincheux, faire d’une ville vivante, un Plessis morne et triste ?*

*Pour ces gens-là:*

*A quand l’extermination de tous les toutous qui aboient à leur devoir de garde ? même si parfois nous traînons sous nos godasses les résidus de Canigou de la veille ?*

*A quand l’interdiction formelle de toutes les tondeuses ou mobylettes ?*

*A quand la démolition du clocher, nous privant de l’angélus et des heures égrenées ?*

*A quand la démolition des monuments de nos villages rappelant les années sombres, avec à leur sommet, notre symbole: le coq ?*

*A quand pour nos sportifs le remplacement du coq gaulois, par une carpe dans un bocal ?*

*Mesdames, Messieurs, comme elles seraient tristes et moroses nos poules et poulettes sans la présence de leur géniteur: adieu nos petits poussins !!!*

*En conclusion: c’est vrai, il fait bon vivre au Plessis, mais s’il vous plaît, gardez-nous encore un peu des joies de notre ancien village, avec ses souvenirs et son histoire passée.*

*Avec mon respect et mes salutations distinguées.*

*Signé: Yves Cassani*

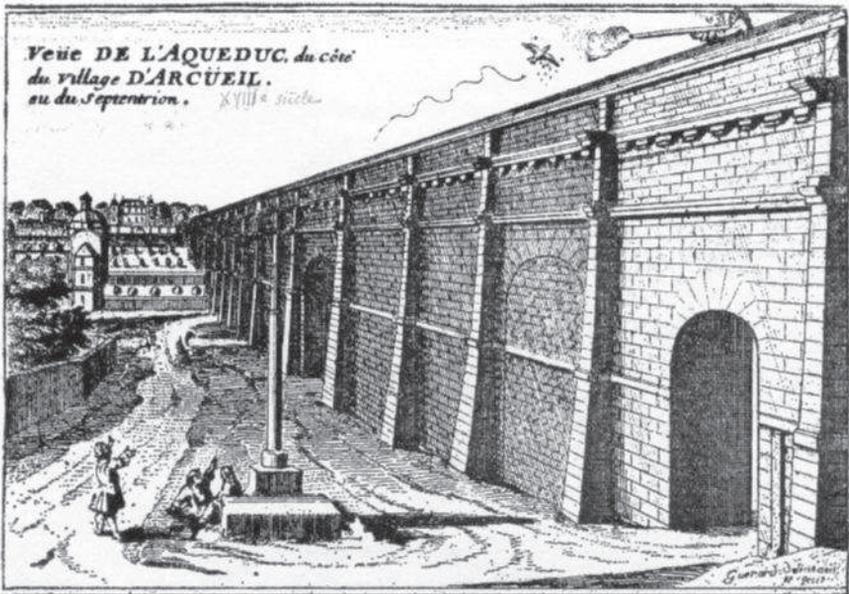
*P.S. Ne connaissant pas l’instigateur de l’exécution du petit coq, je suis privé de lui souhaiter un prompt rétablissement pour ses troubles nerveux.”*

Ainsi, petits et grands auteurs ont su, chacun à leur tour, chacun à leur époque, préserver pour nous une atmosphère, un moment de la petite et de la grande histoire. Ces témoignages constituent pour nous tous, anciens et nouveaux arrivants, autant de signes que ce village d'antan avait une vie authentique, que cette vie se poursuit encore aujourd'hui et qu'il y a certainement quelque part des écrits qui se créent pour les Plesséens de demain.

**ELIANE CANDIA - GERARD HUET**  
**SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU PLESSIS-TRÉVISE**

## SOURCES

- *Mémoires* de la marquise de Latour-Maubourg (récit autobiographique non édité), 1870.
- Gustave Roger, *Carnet d'un ténor*, Edition Paul Ollendorff, 1880.
- Clément Vautrel, *Mon curé chez les riches*, Albin Michel, 1923.
- Edouard Lebeau, *Trois paroisses de la Brie française: Pontault – Berchères – Combault*, 1954.
- Journal *Le Réveil du Plessis-Trévisse*, décembre 1925.
- Cavanna, *Les yeux plus grands que le ventre*, Pierre Belfond, 1983.



“ MUSÉE ATELIER MUNICIPAL D'ARTS GRAPHIQUES ”  
5, Avenue de la Convention - ARCUEIL

## **ARCUEIL ET LA VALLÉE DE LA BIÈVRE VUS PAR LES ÉCRIVAINS ET LES ARTISTES DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE À NOS JOURS.**

Arcueil et la belle et fraîche vallée de la Bièvre qui la baigne évoquent un cadre de vie plaisant qui a attiré bien des poètes depuis le Moyen - Age et a constitué un des buts de promenade favoris des parisiens. Déjà au XII<sup>e</sup> siècle, Jean de Hauterive<sup>1</sup> chantait “le frais et limpide ruisseau qui promenait en murmurant ses flots argentés sur un lit semé de parcelles d’or et dont les bords étaient émaillés de fleurs odorantes qui par l’éclat de leurs couleurs rivalisent avec l’améthyste et l’émeraude”.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l’existence d’importantes ruines romaines, celles du premier des aqueducs du II<sup>e</sup> siècle barrant à Arcueil la vallée à son point le plus étroit, s’ajoutait à la rusticité des lieux marqués par la présence de grottes supposées être pour les poètes de la Renaissance aux évocations mythologiques le domaine des muses, d’une fontaine au débit abondant et de riants coteaux couverts de vignes et d’arbres fruitiers, en font un des endroits où les “escoliers” de l’Université de Paris proche et leurs professeurs, Jean Dorat (1508-1588) et Jean Passerat poètes eux-mêmes, viennent se détendre, s’adonner à d’agréables loisirs de caractère champêtre.

Jean Antoine de Baïf (1532-1589) dans un poème de 120 vers intitulé La Ninfe Bièvre et dédié au seigneur de Berni dont le château était situé à Fresnes, décrit l’itinéraire emprunté couramment des Gobelins à Arcueil par lui et ses amis de la Brigade puis de la Pléiade.

Avec eux, Pierre de Ronsard (1524-1585) a participé à de folles équipées comme celle qu’il a contée dans les Bacchanales ou le Folastrissime voyage d’Arcueil écrit par lui en 1549 alors qu’il avait à peine vingt cinq ans.

“Hercueil” aurait emprunté son nom à Hercule selon une légende entretenue par ces poètes de la Pléiade: Ronsard, Joachim du Bellay, Jean Antoine de Baïf, Belleau, Jodelle et bien d’autres.

Jodelle, précisément, et Ronsard avaient alors des résidences à Arcueil, résidences contiguës sur le coteau ouest de la Bièvre, là où durant le carnaval 1553 un cortège composé de cavaliers, tel Jean Dorat, et de piétons a déployé toute sa fantaisie. A été alors célébré en une parodie de cérémonie fantasque le succès remporté par la représentation sur les planches de Cléopâtre, tragédie classique d’Etienne Jodelle (1532-1573). Ses amis sont venus offrir à l’auteur en hommage selon la mode antique un bouc enrubanné couronné de feuillage.

La légende voudrait que l’animal ait été sacrifié “devant les arches de César”, allusion aux ruines de l’Aqueduc romain, au cours d’une “pompe païenne” en l’honneur de Bacchus. En fait l’immolation n’a pas eu lieu. Ronsard, à cette occasion, a

écrit Les dithyrambes à la pompe du bouc qui lui ont valu d'être accusé d'hérésie, ce dont il s'est excusé.

On peut se demander ce que la troupe composée de Pierre de Ronsard et de ses compagnons de route ont vu durant les Folastrissimes voyages d'Arcueil -il y en a eu plusieurs- quels spectacles la nature leur a réservé, quels points de vue ils ont pu admirer. A cet égard, le poète Ronsard reste discret:

*“Je voy la vallée,  
avalée  
entre deux tertres bossus  
et le double arc<sup>2</sup>  
qui emmure  
le murmure  
de deux ruisselets moussus”.*

En 1901, F. Bournon<sup>3</sup> a écrit: “Quand on connaît le site qu'occupe Arcueil-Cachan, tapi au plus profond de la vallée de la Bièvre et s'y dissimulant si bien que les voyageurs passant par la route d'Orléans distante de quelques centaines de mètres, n'aperçoivent même pas le clocher de son église, on ne s'étonnera pas que le village ait été épargné, oublié en quelque sorte, alors que pendant les guerres si fréquentes et terribles du XVI<sup>e</sup> siècle, toute la région environnante était mise à feu et à sang”. Or, malgré les promenades poétiques, la campagne autour de Gentilly Arcueil et Cachan n'était guère plus sûre qu'au cours des deux siècles précédents. Ronsard parlait de roses, de printemps et d'amour au moment où ses concitoyens subissaient famine et insécurité dues aux méfaits récurrents d'hommes de guerre, italiens et aventuriers français, en particulier d'anciens soldats levés jadis par la municipalité parisienne pour la défense de la capitale. En fait, Ronsard en 1549, dans Les Bacchanales a pris la précaution de prévenir ses compagnons à cet égard:

*“Chacun pregne son espée  
Equipée  
Gardons amis qu'on ne tumbe  
Dans la tombe.”*

Du chef de la Pléiade, je rappellerai aussi les vers suivants du Sonnet pour Hélène:

*“Tu vas bien à Hercueil avec que ta cousine  
Voir les prés, les jardins et la source voisine”*

et encore ceux-ci:

*“Va- t’en à Hercueil après  
Mets la table le plus près que tu pourras de la fontaine  
Mets y la bouteille pleine, pour refroidir dans le fond”*

Franc buveur, Ronsard devait apprécier le vin du cru !

Le poète-professeur au collège royal Jean Passerat (1534-1602) implorait quant à lui les nymphes d’Arcueil:

*“Je ne vois rien que l’ombrage des sauls  
Que vignes et noyers, que prez et ruisseaux  
A qui donc maintenant veut être déchargée  
Mon amère tristesse et douleur enragée ?  
Nymphes de Gentilly et vous nymphes d’Arcueil  
Venez toutes ouyr la cause de mon deuil:  
Je veux me plaindre à vous, et avant que je meure  
Saller vos douces eaux des larmes que je pleure.”*

Plus tard, après l’achèvement en 1623 de l’aqueduc historique de Marie de Médicis, substitué à l’aqueduc romain d’Arcueil qui, pour les architectes Metezeau et Francine, ne pouvait être restauré, Georges de Scudery, poète dramatique et romancier (1601-1667) a écrit des vers disons pleins d’enthousiasme:

*“Ces fameux aqueducs où le peuple romain  
employa son art et sa main  
soit pendant son Empire ou dans la République  
n’avaient rien de plus magnifique  
et bien que tout le monde obéit à ses lois  
Il n’en a pas fait plus que nos rois.”*

Au XVII<sup>e</sup> siècle toujours, le poète Benserade (1613-1691) qui avait une fort jolie résidence à Gentilly dépeint la Bièvre “gai ruisseau qui courait en rossignolant”.

Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, à Arcueil et alentour, comme partout en Ile-de-France, châteaux et belles demeures entourés de jardins fleuris, de charmilles et de parcs ombrés ont fait leur apparition dans la vallée et sur les coteaux de la Bièvre. Le peintre animalier et graveur Jean Baptiste Oudry (1686-1755) a résidé à Arcueil dans la maison dite “à la colonne” près de l’église Saint-Denys, ouverte sur la vallée, et qu’il a magnifiquement dessinée. De même il a peint ou croqué à partir de 1742 une quarantaine de tableaux et dessins évocateurs des aspects agrestes de grandes propriétés existantes, en particulier de celle du prince

de Guise qui englobait le “Château vieux” heureusement conservé de nos jours: il est désigné sous le nom de “Maison des gardes”; le château de l’époque était adossé à l’aqueduc Médicis sur le versant est de la Bièvre. Ce domaine satellite de celui de Versailles, s’étageait sur quatre terrasses superposées avec des statues, des bassins et des parterres. Un tel environnement paysager a disparu à partir de 1752, année où est intervenue la vente judiciaire de la propriété et des droits seigneuriaux avec l’obligation pour l’acquéreur de démolir le château.



Parmi les œuvres de Jean Baptiste Oudry on peut citer le “paysage boisé près de l’aqueduc d’Arcueil” visible au musée de Schwerin en Allemagne et la vue d’un coin du parc d’Arcueil entouré de charmille et de treillage exposé à l’Ecole nationale des Beaux Arts.

Pitton de Tournefort, auteur d’une *Histoire des plantes qui croissent autour de Paris* a fait, en 1698, une herborisation à Gentilly, Arcueil - alias Arcoeuil - Cachan, Berny et Antony. Délaissant la vigne, le blé et les arbres communs, cet auteur s’est attaché aux plantes à vertu médicinale poussant particulièrement à

Arcueil et Cachan: “les coquerelles, l’aulne, l’Alsine *Tennifolia* qui vit sur les murailles de Gentilly et d’Arcueil”, la renoncule qui “se trouve en abondance dans les eaux croupissantes des prairies d’Arcueil et de Cachan, la pariétaire, la *Rubamuravia*”

Mais c’est peut-être du milieu du XIXe siècle que nous restent les impressions les plus vives et les plus complètes sur la Bièvre avec Victor Hugo<sup>4</sup> qui dans *Les Misérables* en a vanté les charmes en dehors de Paris dans ses premières odes; pour lui, la Bièvre et ses rives sont un lieu édénique. La rivière se déroulait alors dans de verdoyantes prairies parsemées de pâquerettes où çà et là des bergères faisaient paître leurs troupeaux. Son long ruban d’argent serpentait nonchalamment dans la campagne et une longue file de peupliers frissonnants en soulignait la trace.

Le territoire arcueillais est passé des grands domaines et de l’agriculture avec néanmoins des activités artisanales ou préindustrielles (blanchisseries, tanneries et carriers) dès le XVIIIe siècle à l’émergence au XXe siècle d’une industrie et aussi de lotissements, d’ensembles pavillonnaires et de cités. La campagne s’est transformée en banlieue qui pendant une quarantaine d’années a constitué la “banlieue rouge”, l’Eglise jouant cependant un rôle important du XIIe siècle au milieu du XXe siècle.

En 1990, François Maspéro<sup>5</sup> a donné ses impressions de “voyageur des temps modernes”:

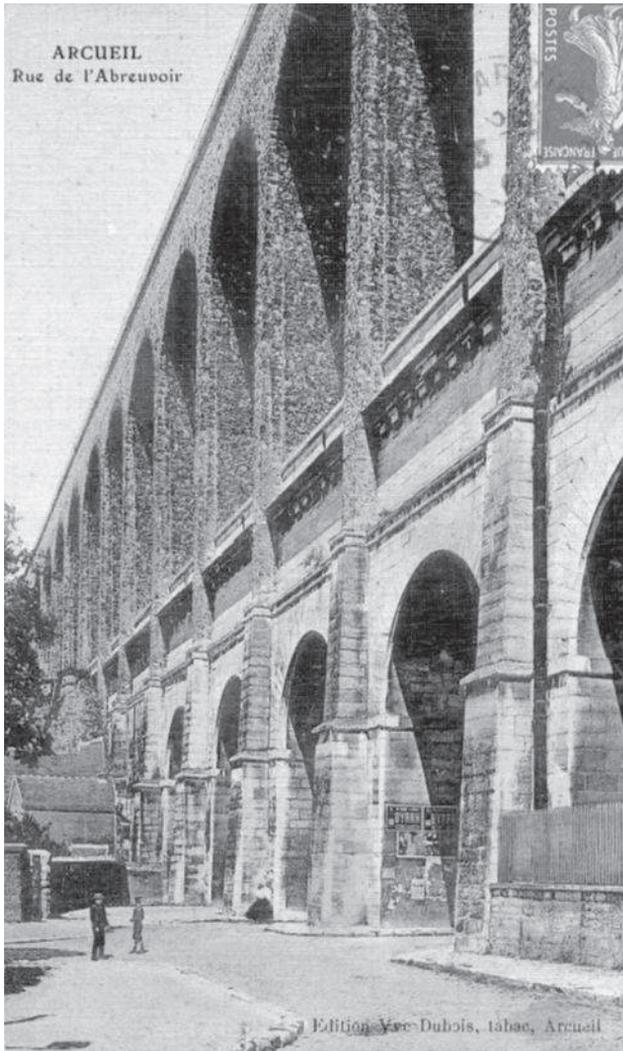
*“Du train, on découvrait la vallée de la Bièvre où nous sommes: c’était un entremêlement de toits de tuiles mécaniques, de jardins minuscules, de chemins de tôles. Par beau temps, cela faisait un patchwork, riant et bigarré, surtout à la saison où les lilas succèdent aux forsythias.*

*L’hiver, c’était lugubre, parce qu’il stagnait sur la vallée une grisaille épaisse de brume et de suie... en face, le versant est resté longtemps dénudé, jusqu’aux contreforts de la redoute des Hautes Bruyères, puis sont venues les barres, les arbres, l’autoroute et cet hôpital, l’Institut Gustave Roussy de lutte contre le cancer de Villejuif, dont la masse hippopotamesque a achevé de bouleverser toutes les proportions du paysage: même l’aqueduc, le monument emblématique d’Arcueil, est presque devenu insignifiant.”*

Cet aqueduc qui pendant des siècles a désaltéré Lutèce d’une eau considérée jadis comme la seule digne de la bouche du roi est précisément le titre d’une toile peinte en 1954 par un peintre et graveur arcueillais, Jacques Lagrange qui a écrit:

*“Arcueil est un lieu géométrique où résidait Ronsard, Sade, Satie, des peintres des sculpteurs et des savants.*

*Pour moi la banlieue sud va jusqu'à  
Florence... en passant par Antibes  
Chartres et le Limousin."*



Jacques Lagrange, a picturalement donné une vision rythmée du paysage des toits rouges et de l'aqueduc qu'il avait de la fenêtre ouverte de son atelier aménagé dans le grenier de sa maison implantée sur une parcelle arborée de l'ancien parc du savant Laplace.

Une autre image et une autre représentation de l'aqueduc ont été données par Jean Teulé, arcueillais de naissance, dans l'un de ses récits dessiné au début des années 1980<sup>6</sup>.

En réalité, cet écrivain ne donne pas à voir l'aqueduc dans toute son ampleur imposée par la traversée de la vallée. Il n'en retient qu'un fragment tout proche de la station "Arcueil-Cachan" de la ligne B du réseau express régional et du lieu où la conduite d'eau reprend son parcours souterrain en direction des réservoirs de Montsouris, avenue Reille à Paris.

Le monument apparaît comme une barrière enjambant la voie ferrée du RER qui assure, elle, une liaison commode avec Paris. De telles interférences entre de grands équipements propres, l'un comme l'autre à exercer des fonctions de circulation les font considérer également comme des éléments de rupture et de blocage. Ainsi, ils sont tout à la fois moyens -de et obstacle- à la communication.

Pour terminer sur une note plus cocasse, j'ajouterai qu'un siècle plus tôt Savinien de Cyrano de Bergerac (1619-1655) décrivait l'aqueduc comme un nuage pétrifié, un arc-en-ciel solide, un grand os dont la moelle chemine, une batterie d'arcs décrochant des millions de flèches d'argent contre la soif. Il faisait observer qu'il avait le don de rendre possible l'incroyable: ne montrait-il pas qu'une fontaine pouvait voler, que l'eau s'avancait tout droit qu'en étant voûtée et que les passants se trouvaient dans la situation paradoxale d'avoir un fleuve sur la tête sans avoir perdu pied ?

**ROBERT TOUCHET**  
**PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU PATRIMOINE**  
**DU C.C.C.ERIK SATIE D'ARCUEIL**

## NOTES

- 1) *Le Vieil Arcueil*, n° 2, 1927.
- 2) Les ruines de l'aqueduc romain.
- 3) *Etat des communes*, Direction des affaires départementales, Arcueil-Cachan, p. 13
- 4) Victor Hugo a vécu à Gentilly en 1822.
- 5) François Maspéro, *Les passagers du Roissy-express*, Le Seuil, 1990.
- 6) Jean Teulé, *Banlieue Sud*, Editions Echo des Savanes, 1981.

## BIBLIOGRAPHIE

- A. Desguine (1942-1981), *La Bièvre*, Puyraimond, 1975.
- “Arcueil et les écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle”, article publié dans *Le Vieil Arcueil*, novembre 1937.
- J. Van Waerbeke, “Images et représentation des lieux”, dans *Clio94*, 1992, pages 10-11.
- *Cyrano de Bergerac, Description de l’aqueduc ou la fontaine d’Arcueil...*, édition critique par Christophe Lafont, Paris, 1997.



**LES POPULATIONS CIVILES DANS LES GUERRES  
(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94 DU 10 OCTOBRE 2009)**

# LES POPULATIONS CIVILES DANS LES GUERRES

## INTRODUCTION

Pour partir d'une idée reçue, on pourrait faire l'hypothèse que pendant des siècles, dans l'Antiquité, aux temps médiévaux, voire aux temps modernes, les "civils" ont perçu la guerre comme un corps étranger, comme une calamité quasi naturelle qui pouvait fondre sur eux à tout moment; on priait Dieu d'en être délivré, comme de la peste ou la famine, et elle était comparable à un orage de grêle brutal et localisé; elle venait de l'extérieur, elle s'abattait soudainement et s'en allait comme elle était venue. Puis progressivement, dans des temps plus proches de notre présent, à mesure que les guerres ont pris de l'ampleur, les populations civiles y ont été impliquées plus profondément, elles en sont devenues des acteurs, elles ont représenté un enjeu de plus en plus crucial dans la stratégie militaire; on a cherché alors parfois à les protéger davantage, par la loi ou par les armes, mais surtout à les enrôler plus fortement, ou à les frapper plus systématiquement, non plus seulement comme de la chair à pillage mais comme une des forces vives de l'ennemi.

Les mauvais traitements infligés aux civils ont-ils toujours suscité l'indignation ? On pourrait estimer en tout cas que cela a toujours été un problème sensible. Certes, dans l'Iliade et l'Odyssée, les dommages contre les civils semblent presque relever de la nature des choses: les guerriers-prédateurs débarquent et pillent sans scrupules les villes et leurs pourtours; après avoir vaincu les guerriers, on réduit en esclavage l'essentiel de la population "civile", on s'empare des femmes, on pille, on détruit, on incendie... Rien que de normal ? Pourtant, dès l'Antiquité, et dès les textes homériques, on a vu s'élever des protestations qui ne relevaient pas seulement de la douleur des vaincus mais renvoyaient à l'idée d'injustice ou d'offenses faites aux lois humaines et divines. On peut citer ici un épisode célèbre de la guerre du Péloponnèse que rapporte Thucydide: la ville de Mélos, qui avait refusé de se soumettre aux Athéniens, et avait voulu rester neutre, est envahie en 416, et les Athéniens égorgent tous les hommes en âge de porter les armes, réduisent les femmes et les enfants en esclavage. Euripide écrit peu après les Troyennes où résonne le cri de protestation des femmes, la partie civile par excellence de l'humanité: "*Insensé le mortel qui dévaste les cités ! Les temples et les tombeaux, lieux consacrés aux morts par lui sont livrés à l'abandon: il périra lui-même bientôt.*" Ce cri et toute la pièce des Troyennes éveillent bien des échos aujourd'hui encore, même si on pourrait relever que les offenses faites aux dieux, la profanation des espaces sacrés semblaient compter autant pour Hécube et ses compagnes que la vie des mortel(le)s qui cherchaient abri auprès d'eux.

Faut-il attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle et les Lumières pour que les protestations se “laïcisent” et que l’on prenne la défense des civils au seul nom de l’humanité ? Ce n’est pas certain. En tout cas, les pratiques guerrières contre les populations sans défense que fustige Voltaire dans *Candide* semblent alors relever d’une “banalité du mal” inhérente à toute guerre et à toute armée. On peut rappeler cet épisode: Candide vient de s’enfuir du champ de bataille “où en philosophe il se cacha du mieux qu’il put pendant cette boucherie héroïque”....:

*“Il passa par-dessus des tas de morts et de mourants et gagna d’abord un village voisin; il était en cendres: c’était un village abare que les Bulgares avaient brûlé, selon les lois du droit public. Ici des vieillards criblés de coups regardaient mourir leurs femmes égorgées, qui tenaient leurs enfants à leurs mamelles sanglantes. Là, des filles éventrées après avoir assouvi les besoins naturels de quelques héros, rendaient leurs derniers soupirs; d’autres à demi brûlées, criaient qu’on achevât de leur donner la mort. Des cervelles étaient répandues sur la terre à côté de bras et de jambes coupées. Candide s’enfuit au plus vite dans un autre village: il appartenait à des Bulgares et les héros abares l’avaient traité de même.”*

La description satirique de Voltaire n’est pas sans avoir une grande résonance et évoquer des réalités très contemporaines pour nous. Pourtant beaucoup d’historiens des temps modernes estiment que les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant la Révolution, étaient bien moins tragiques et meurtrières que celles qui les suivront. Pour l’historien américain David Bell<sup>1</sup> qui s’appuie sur de nombreux travaux<sup>2</sup> il faut insister sur les limites dans lesquelles se contenait alors la guerre; certes, Vauvenargues exagère-t-il peut-être un peu quand il écrit: “La guerre se fait aujourd’hui si humainement et avec si peu de profit qu’on peut la comparer aux procès des particuliers”<sup>3</sup>. Mais “Les armées des rois avaient tendance à éviter les batailles et manifestaient grosso modo une prudence insolite envers les populations civiles [...] La même idée de contrôle combinée à un profond sens de l’honneur exigeait le respect des civils”<sup>4</sup>. Nul doute que Voltaire n’eût guère ratifié ce jugement rétrospectif. Avec son humour corrosif il semble par ailleurs assez sceptique devant “les lois du droit public”, comme si le pseudo jus in bello devait toujours être invariablement transgressé par le déchaînement de la barbarie. Pourtant d’autres philosophes, comme le juriste suisse Emmerich de Vattel dans son *Droit des gens ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des Nations et des Souverains* jugent possible et nécessaire de définir un droit international qui protégerait les populations civiles des excès de la guerre conçue comme une affaire strictement militaire. On pourrait avoir l’impression que cette logique de protection des civils, que les deux camps seraient tenus de laisser en dehors de la guerre, s’est heurtée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à une autre logique qui est celle de l’implication des civils dans la guerre; avec la transformation du sujet du roi en citoyen, puis du citoyen en soldat-

citoyen, à partir du moment où est décrétée par la Révolution la levée en masse, la guerre va devenir l'affaire de tous, et elle va le rester: de fait, le système de l'armée de conscription, du service militaire obligatoire et universel, s'est généralisé progressivement au cours du XIXe siècle et du début du XXe dans la quasi-totalité des Etats d'Europe, l'Angleterre elle-même finissant par y céder, contrainte et forcée, en 1916.

Pendant une période aujourd'hui révolue, mais qui a fortement marqué l'histoire contemporaine, tout homme à partir d'une sortie de l'adolescence ritualisée autour de la conscription est donc devenu un combattant en puissance. Mais cette extension du champ de la guerre a été bien plus grande encore, car ceux qui restaient civils, hommes et femmes, ont été de plus en plus appelés à la rescousse.

La contradiction entre des civils à mobiliser et des civils à préserver se décèle déjà dans les différents objectifs ou slogans lancés à partir de 1792. D'un côté, la République proclame la guerre aux châteaux et la paix aux chaumières et appelle donc implicitement à respecter les populations civiles en réservant la violence aux ennemis aristocrates. Bien entendu, ce slogan sera loin d'être respecté - en Vendée comme sur le Rhin et aux quatre coins d'Europe ! D'autre part, le grand effort de l'an II orchestré par le Comité de Salut Public appelle la population civile à participer pleinement à l'effort de guerre, les femmes et les enfants doivent ramasser le salpêtre, fabriquer la poudre ou les armes, mais aussi la charpie pour les blessés, les vieillards doivent "se rassembler sur les places pour dénoncer les tyrans". On a l'impression qu'est déjà tracé le programme de mobilisation civile de l'arrière qui se réalisera pleinement en France en 1914-1918. Par ailleurs, plusieurs épisodes des guerres révolutionnaires et impériales laissent entrevoir que les frontières entre population civile et militaire pourraient tendre à s'estomper. Le phénomène est particulièrement frappant dans les guerres de Vendée, puis dans la guérilla espagnole à partir de 1808

En tout cas, au cours du XIXe siècle on a l'impression que cette question des populations civiles préoccupe fortement ceux, issus de familles de pensée très diverses (libéraux, socialistes, voire conservateurs), qui se soucient de limiter les effets dévastateurs des guerres: qu'on songe par exemple aux indignations et réactions de l'élite intellectuelle philhellène à la suite des massacres de Chio. Il n'empêche que jusqu'à la guerre de 1870 il n'y a pas vraiment d'avancée du droit international en ce qui concerne les populations civiles, la première convention internationale, celle de la Croix-Rouge, signée en 1864 à Genève, portant sur les soins à apporter aux soldats blessés.

Il me semble que pour nos travaux d'aujourd'hui cette guerre de 1870-1871 est particulièrement intéressante à divers titres: tout d'abord à cause du changement qui se produit au cours de la guerre dans la politique militaire et dans

l'implication des civils. De Napoléon III qui mène et perd une guerre "dynastique" avec une armée de "métier" (ou en tout cas de conscription limitée), on passe à la République du 4 septembre et à son gouvernement de Défense nationale, qui proclame, avec Gambetta, sans toujours réussir à convaincre l'ensemble des civils, qu'il faut mener une guerre nationale avec levée en masse et mobilisation de toutes les énergies; d'autre part, pour des raisons qui tiennent à la géographie l'espace de l'actuel département du Val-de-Marne a été particulièrement pris dans la tourmente. Pendant plusieurs mois une armée d'invasion a campé sur une partie de son territoire, alors que les forts du Sud-Est parisien participaient à la défense de Paris assiégé, et qu'un certain nombre des habitants des communes concernées ont pu être mobilisés dans les bataillons de la Garde nationale, devant des soldats tout en restant plus qu'à moitié des civils. Comment la vie quotidienne a pu en être bouleversée, c'est ce que nos travaux vont permettre de mieux comprendre.

Est-ce l'expérience de la guerre de 1870 qui a joué pour qu'on se préoccupe ensuite de façon plus urgente de fixer des règles communément admises concernant le traitement des civils en temps de guerre ? Y poussent alors des porte-paroles des élites progressistes et libérales, particulièrement impliquées dans les Ligues de la paix anglo-saxonnes, mais y poussent aussi, dans des Etats comme l'Allemagne ou la Russie, des élites conservatrices voulant éviter toute situation de guerre révolutionnaire à laquelle se mêlerait la population. Il s'agit de protéger les civils, mais aussi de protéger les militaires contre les francs-tireurs, dont l'armée allemande conservera depuis l'Année terrible une hantise vivace, au point d'en faire dès l'été 1914 et l'occupation de la Belgique un argument justifiant toutes les exactions et toutes les "représailles préventives" contre les populations civiles..

Quoi qu'il en soit, après la première conférence de La Haye, tenue en 1899 à l'initiative du tsar Nicolas II, puis après la seconde réunie en 1907, un certain nombre de règles ont été fixées. L'article 4 de la Convention de La Haye établit entre autres qu'il est interdit de bombarder les "villes ouvertes". La notion recouvrait les espaces urbains qui n'étaient pas entourés de murailles et ne pouvaient donc faire l'objet d'un siège. Mais la notion de ville ouverte pouvait être étendue au prix d'une simple déclaration, qui signifiait que cette ville ne serait pas défendue militairement, et qu'on ne pouvait en prendre les populations civiles comme cibles (sans aller jusqu'au scepticisme amer d'un Voltaire on pourrait se demander si quand on énonçait de telles règles, on ne mettait justement pas le doigt sur ce qui avait toutes les chances de n'être pas respecté.)

La Convention interdit aussi de s'en prendre au patrimoine artistique. Elle établit une distinction entre la situation d'invasion et la situation d'occupation.

Dans le premier cas, tant que les opérations militaires sont en cours, on admet que les civils puissent prendre les armes et participer au combat à condition qu'ils arborent un signe distinctif. La Convention de La Haye ne reconnaît pas en revanche le droit à une résistance armée de la population civile en cas d'occupation du pays dès que les combats ont cessé (à la suite d'un armistice même sans traité). La population doit obéir à la puissance occupante qui, elle-même, doit respecter le droit international; elle ne pourra pas, par exemple, recruter des soldats, ni obliger une population civile à faire la guerre contre son propre pays.

Ces conventions ont été souvent violées pendant les deux guerres mondiales. En même temps on voit bien que dans l'argumentaire de la propagande de guerre, les violences contre les civils ont joué un grand rôle: on dénonce les Allemands qui violent la neutralité belge, massacrent les civils, coulent le Lusitania, ou les Alliés qui avec leur blocus maritime affament les populations civiles allemandes... La question des bombardements est évidemment essentielle quand on étudie la situation des civils pendant les deux guerres mondiales, et cela concerne la banlieue Sud Est, comme en général l'ensemble des zones industrielles ou portuaires.

Pour les bombardements, la guerre de 1914-1918 n'a été qu'une anticipation assez modeste de ce qui va subvenir en 1939-1945. Quelques raids d'avions allemands sur Londres ont eu lieu en mai 1917, puis des répliques des Alliés sur des villes allemandes. Dans la région parisienne, ce sont surtout les bombardements par les canons à longue portée qui ont été ressentis, comme les obus qui touchent l'église St-Gervais le jour de Pâques 1918. On a compté en tout 520 tués à Paris et sa région, un peu plus de mille en Grande-Bretagne; on est loin des chiffres de la Seconde Guerre mondiale ou même de ses prodromes (2 000 morts déjà à Guernica, le seul 27 avril 1937)<sup>5</sup>.

Du point de vue des atteintes aux populations civiles, il y a une différence de degré très forte entre la Première et la Seconde Guerre mondiale où, avec le passage à la guerre totale, les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, on a fini par compter des pertes civiles aussi lourdes que les pertes militaires. Si on considère malgré cela les deux guerres mondiales comme un tout, les situations qu'on y retrouve pour les populations civiles dessinent deux grands cas de figure, celui des populations civiles mobilisées à l'arrière dans l'Union sacrée de toutes les forces du pays en guerre, celui des populations occupées, subissant la présence de l'armée ennemie et devant s'accommoder de cette domination. En France pour l'essentiel, et dans le Val-de-Marne en particulier, le premier cas est celui de la guerre de 1914 et le deuxième celui de 1940-1944. Le Royaume-Uni, et, presque jusqu'à la fin de chacune des deux guerres, l'Allemagne, n'ont connu que le premier cas de figure; les populations du Nord de la France au contraire ont eu à faire face à deux occupations dans les deux guerres mondiales. D'un

côté les civils rassemblés, pris en mains, associés à l'effort de guerre: la nation héroïque. De l'autre, des civils pris en mains mais contrôlés, surveillés: la nation suspecte et prisonnière. Situation héroïque et situation tragique, noir et blanc. En principe dans un premier cas, l'union nationale (mais il peut y avoir des suspects, des cinquièmes colonnes, des corps étrangers) et, dans l'autre, la division, ceux qui s'accrochent et ceux qui refusent (collaboration et résistance).

Pendant la Première Guerre mondiale, on peut décrire pour l'essentiel, les populations civiles comme des victimes indirectes, des victimes secondes, mais d'autant plus cruellement frappées pour les veuves et les orphelins, auxquels il faudrait ajouter les parents abattus par la disparition contre-nature de leurs fils avant la leur. Toutes les questions concernant les deuils, ou les rapatriements des corps qui préoccupent beaucoup les historiens contemporains sont à mettre en rapport avec ce "chœur tragique" des civils, des victimes indirectes de la guerre<sup>6</sup>.

Et en même temps les populations civiles, qui sont restées à l'abri du Feu, ont été perçues comme privilégiées par ceux qui étaient en première ligne. C'est ce que dit le célèbre dessin de Forain d'avril 1915: "Pourvu qu'ils tiennent- qui ça ? Les civils"; ce dessin, si l'on y réfléchit, est l'expression d'une situation de guerre assez classique et finalement presque rassurante: il ne faut pas mélanger les rôles; il y a ceux qui se battent et ceux qu'ils protègent. Les poilus en ayant cette attitude protectrice et un peu ironique à l'égard de l'arrière ne se posent pas tant en premières victimes qu'en premiers acteurs. Mais s'ils ne supportent pas qu'on inverse les rôles, n'est-ce pas parce que l'inversion semble possible ? Et ne l'est-elle pas pour ainsi dire dans les deux sens: si les civils deviennent des mobilisés de l'arrière, les poilus, mobilisés de l'avant, ne sont-ils pas en un sens des civils en uniforme, fort différents par les comportements et les aspirations des militaires de profession qui les encadrent ?

En 1940-1944, on a un cas de figure différent, avec des populations civiles qui sont pour ainsi dire placées en première ligne: elles subissent désormais le Feu, elles reçoivent les obus ou les bombes comme les camarades de l'avant. L'étude des civils pendant cette guerre inclut évidemment les situations extrêmes<sup>7</sup>, les bombardements, les rafles et répressions, les points culminants génocidaires qui ont été atteints à l'encontre de certaines catégories de civils et qui n'ont pas épargné juifs et résistants de Paris et sa banlieue. Elle inclut aussi par définition la situation de guerre civile qui s'est superposée à l'occupation étrangère.

Mais dans notre cadre et durant les quatre années d'épreuves on n'est pas toujours dans le registre du noir, de la tragédie. On est aussi dans le gris, souvent gris sombre, de la lutte pour la survie, dans une existence quotidienne marquée par les rationnements, les cartes de ravitaillement, les pénuries et les restrictions, avec, dans la banlieue parisienne, la pauvreté ouvrière renforcée en cas de cou-

pure avec le monde rural où les possibilités de survie étaient souvent meilleures; la ligne de partage entre banlieusards et ruraux traverse au reste l'actuel département du Val-de-Marne. Il nous faut donc décrire les difficultés de vie des familles, pas toujours endeuillées, mais souvent séparées, dans l'éloignement et l'attente des pères prisonniers, et aussi les formes d'exploitation et de travail imposé, sur place ou au loin avec le STO – dont le souvenir marque encore bien des existences. Il faudrait encore ajouter les combines, le système D, les trafics de toutes sorte, le marché noir, les “traversées de Paris” ou de la banlieue entreprises par tous ceux qui cherchaient à profiter de cette situation extrême et parfois y parvenaient.

Faut-il encore suggérer, mais c'est là évidemment s'intéresser à l'exception, au paradoxal, à la provocation, que la situation de guerre peut parfois permettre des transgressions, la levée des tabous, dont certains peuvent s'accommoder ? C'est l'exemple célèbre du roman de Raymond Radiguet, *Le Diable au corps*, roman paru au lendemain de la Grande Guerre, et, pourrait-on dire, “blasphématoire” pour le culte de la patrie en guerre, puisqu'il raconte les amours d'un adolescent et de la femme adultère d'un combattant sur le front<sup>8</sup>. Le roman commence ainsi: “Que ceux qui déjà m'en veulent se représentent ce que fut la guerre pour tant de très jeunes garçons: quatre ans de grandes vacances.” Mais sur l'enfance volée par la guerre, il y aurait évidemment des centaines de témoignages inverses à relever !<sup>9</sup> Quant à l'histoire des femmes dans les guerres, que ce soit pour le travail, l'accélération de l'émancipation ou le renforcement de la soumission, les rapports entre les sexes, l'implication dans la résistance ou la collaboration, c'est une “histoire du genre” en pleine croissance<sup>10</sup>, et ce sera là-aussi un des aspects de nos travaux.

**RÉMI FABRE**

## NOTES

- 1) David Bell, “Les origines culturelles de la guerre absolue” in Jean-Clément Martin (s.d.), *La Révolution à l'œuvre. Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 229-239.
  - 2) J.P. Bertaud, *Guerre et société en France: De Louis XIV à Napoléon Ier*, Armand Colin, 1998.
- A. Corvisier, *L'armée française de la fin du XVIIe siècle au ministère de Choiseul: le soldat*, 2 tomes, PUF, 1964.

C. Duffly, *The Military Experience in the Age of Reason*, New York, Atheneum, 1988.

3) Cité dans E.G. Léonard, *L'armée et ses problèmes au XVIIIe siècle*, Plon 1958, p. 154.

4) David Bell, "Les origines culturelles de la guerre absolue", art. cit., p. 232.

5) Danièle Volman "Les populations civiles, enjeux du bombardement des villes (1914-1945)" in S. Audoin Rouzeau, A. Becker, C. Ingrao, H. Rousso, *La violence de guerre 1914-1945*, Complexe 2002, p. 151-173. Voir aussi Danièle Voldman "Les bombardements aériens: une mise à mort du guerrier ? 1914-1945", dans Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 146-158.

6) Luc Capdevila, Danièle Voldman, *Nos Morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIXe-XXe siècles)*, Payot, 2002.

7) Voir S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, C. Ingrao, H. Rousso, *La violence de guerre 1914-1945*, Complexe, 2002. Les parties deux et trois de cet ouvrage sont particulièrement importantes pour notre propos.

8) Sur le thème plus large de "guerre et sexualité", on peut se référer à: François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Amours, guerre et sexualité*, Gallimard, 2007.

Voir aussi: Danièle Voldman, "Le silence de la mer ou le bruit des amours inconvenantes", in Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001, p. 273-288.

9) Stéphane Audoin Rouzeau, *La guerre des enfants 1914-1918, essai d'histoire culturelle*, Armand Colin, 1993

10) Christine Bard, *Les filles de Marianne Histoire des féminismes 1914-1940*, Fayard, 1995; Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003; Françoise Thébaud, *La femme au temps de la guerre de 1914*, Stock, 1986.

## **LES CIVILS DANS LA GUERRE À CHOISY-LE-ROI ET VILLENEUVE-LE-ROI DE JULES CÉSAR À ADOLPHE HITLER**

Notre parcours dans le temps se veut ambitieux et un peu provocateur quant à la période couverte. Notre position sur cette importante voie de passage que constitue la Seine présente les avantages de ses inconvénients. Voie commerciale et voie de conquête, tous les ingrédients sont présents pour attirer et les populations pacifiques et les parasites belliqueux profiteurs du travail des autres. Massacres, pillages, spoliations, exactions et humiliations de toutes sortes ne furent pas épargnées aux populations.

### **LA CONQUETE DE LA GAULE**

Commencer par la conquête romaine n'est pas une provocation. La prise de Lutèce est relatée dans le livre VII de *La Guerre des Gaules* (La localisation précise de la cité fait actuellement l'objet de nouvelles recherches). L'armée romaine commandée par Labienus arrive, venant de Melun (Metlosedum), par la vallée de la Seine. La région est très marécageuse comme cela était le cas, rive droite, à Choisy-le-Roi. Voulant épargner au maximum son armée, il lance des bateaux sur le fleuve sur une distance de 4 milles (environ 6 km). Avec 3 légions, il remonte la rive et tous, sur le fleuve et sur la rive, font grand bruit. Les Gaulois rencontrés sur le chemin sont massacrés. Arrivés sur le lieu choisi pour la bataille, Labienus se trouve face aux troupes gauloises commandées par le vieux soldat Camulogène l'Aulerque [le Normand] qui perdra et la bataille et la vie. Citons le sort réservé aux perdants à la fin du siège d'Uxellodunum en pays Cadurque [Cahors]: "...à tous ceux qui avaient porté les armes contre lui [César, présent sur les lieux] il fit couper les mains tout en les laissant en vie pour mieux faire comprendre quel châtement il réservait aux rebelles..."

### **LA GUERRE DE 100 ANS**

Jean Favier dans "La Guerre de Cent Ans"<sup>1</sup> nous parle de la révolte des "Jacques" au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. "Il est significatif que cette révolte soit circonscrite aux terres les plus riches du Bassin Parisien: Beauvaisis, Soissonais, Brie. Ce n'est pas la révolte de l'extrême misère, de ceux qui meurent de faim. C'est celle d'une petite paysannerie de propriétaire à portion congrue... A l'origine il y a une bagarre de village. Des paysans exaspérés de Saint-Leu-

d'Esserent (Oise) s'en prennent aux hommes d'armes qui traversent le bourg sans ménagement et cherchent aussi bien à exercer de pseudo-réquisitions qu'à piller ouvertement ... Dans toute La Région Parisienne, la répression est à la mesure de la révolte et de la peur... Pour des hommes d'armes que la trêve laisse désœuvrés et désargentés, c'est un amusement de choix et un profit non négligeable que de faire des feux de joie avec les masures, les granges et les meules après avoir raflé une hâche, un jambon, un chapeau. "Vrai, écrit Jean de Venette<sup>2</sup>, nos ennemis mortels les Anglais n'auraient pas fait ce que firent alors les nobles de chez nous..." Notre chroniqueur reprend en 1370: "Les Anglais avançaient en petite journées: deux ou trois lieues le matin, repos et ripaille le soir... Ayant franchi le Gâtinais, ils vinrent menacer le sud de Paris. Il y eut des accrochages, du côté du bourg St-Marcel, proche de la montagne St-Geneviève. Villejuif, Gentilly, Cachan, Arcueil étaient en feu"..."

## LES GUERRES DE RELIGION

Faisons un saut dans le temps jusqu'aux Guerres de Religion. L'Edit de Nantes en 1598 assure, un temps, la paix religieuse. L'autorisation est donnée aux protestants de construire un lieu de culte à Ablon. Celui-ci, mal commode d'accès et trop petit sera déménagé à Nogent-St-Maurice. On peut supposer que la communauté réformée devait être importante dans notre sud-est parisien. Déjà en 1606: "les rumeurs populaires...insolences, injures et outrages aboutissantes à sédition furent grandes...contre ceux qui alloient et venoient au presche à Charenton...". Une double potence fut d'ailleurs dressée à la porte St-Antoine pour effrayer les perturbateurs. Mais nous arrivons à la St Barthélémy le 24 août 1572. Un écrivain contemporain parle de cette journée: "Les commissaires, capitaines quarterniers, dizeniens de Paris alloient avec leurs gens de maison en maison, là où ils croyoient trouver des huguenots, enfonçant les portes, puis massacroient cruellement ceux qu'ils rencontroient, sans égard ni au sexe ni à l'âge, animés à ce faire par les ducs d'Aumale, de Guise et de Nevers, qui alloient criant par les rues "tuez, tuez tout, le roi commande". Les charrettes chargés de morts, de demoiselles, femmes, filles, hommes et enfants, étoient menés et déchargés à la rivière, laquelle on voyoit couverte de corps morts et toute rouge de sang, qui, aussi, ruisseloit en divers endroits de la ville, comme en la cour du Louvre".

## LA FRONDE

C'est la duchesse de Montpensier et ses attaches à Choisy-le-Roi<sup>3</sup> qui nous fait évoquer l'épisode de la Fronde. Pour cet épisode majeur de la jeunesse

d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, nous nous référons à Alfred Rambaud (*Histoire de la civilisation française*, 1885) et à Dubuisson Aubenay (*Journal des guerres civiles*, 5 juin 1652).



Mlle de Montpensier se fait “générale” de la Fronde et s’entoure de brillantes “maréchaux de camp”; elle tire sur les troupes du roi le canon de la Bastille... La Fronde nobiliaire, c’est une guerre de jeunes gentilshommes et de belles dames, une partie de plaisir. Ajoutez à cette bande un prélat très mondain, Paul de Gondi, qui intrigue, à la fois, pour la Cour et le Parlement, et dont l’ambition la plus haute est d’obtenir le chapeau de cardinal...

Pendant cette période la “générale” se trouvait sur le bord d’une autre rivière, à cheval, en compagnie de ses “amazones”, près d’un pont de bateaux dressé au village de Choisy, entre Athis et Vitry: “Mademoiselle fut vue aller et venir à

cheval sur le pont le vendredi 7... Le mercredi 12 mai [1652], les Princes vinrent à Choisy, y trouvèrent le duc Charles logé à Sainte-Placide [ferme de la Folie, avenue d'Alfortville] qui est une maison isolée entourée de canaux et naguère appartenant à un certain riche limousin qui en fit don au monastère de St-Germain-des-Prés par son testament. Cette ferme était située sur la rive droite de la Seine vis-à-vis de Choisy..." Monsieur le Prince, attendant le renfort de Monsieur de Lorraine, avaient fait lever le siège devant Etampes. Etrange guerre qui fit périr une partie de l'armée de Turenne et causa tant de souffrances aux populations locales ! Monsieur de Lorraine avait traité avec Monsieur de Turenne... et avait un passe-port pour s'en retourner avec ses troupes". Mademoiselle s'implique avec satisfaction dans ces affrontements dont les chefs lui sont tous plus ou moins apparentés. "Monsieur le Prince se mit dans mon carrosse [...] nous arrivâmes à Grosbois [...] Il nous fit faire bonne chère [...] ils burent à ma santé, à genoux et firent sonner les trompettes, enfin toutes les simagrées qu'on a accoutumé de faire en pareille occasion (Mémoires)". Parlons-en des souffrances causées aux populations locales: "Le peuple des campagnes n'avait pas pris part à la Fronde; mais il en souffrait cruellement. Il était foulé, maltraité, dépouillé de son dernier morceau de pain. [...] Un paysan est attaché à la queue d'un cheval fougueux et mis en pièces. Ailleurs on ficelait un chat sur



le dos des manants et on fouettait cette bête jusqu'à ce qu'elle ait mis en sang les victimes. On pendait les paysans par les pieds dans leur cheminée et on les asphyxiait avec la fumée ou bien on leur chauffait la plante des pieds jusqu'à ce qu'ils aient avoués où était leur argent. Dans un village ils s'emparent d'une chèvre, la coiffent du bonnet d'une vieille femme qu'ils ont tuée, la mettent dans le lit et vont chercher le curé pour lui administrer les derniers sacrements de l'église catholique. Arrivé près de l'animal, le curé s'aperçoit de l'indigne comédie dans laquelle on veut lui donner un rôle Il est mis à mort avec toutes sortes de cruautés par suite de son refus. Or, si l'on osait traiter ainsi un prêtre, comment devait-on traiter les paysans ?". Il est vrai que les troupes étaient constituées de mercenaires, de sbires, souvent aventuriers de sac et de corde, issus de toute l'Europe et prêts à se vendre au plus offrant.

## LE SIEGE DE PARIS EN 1870

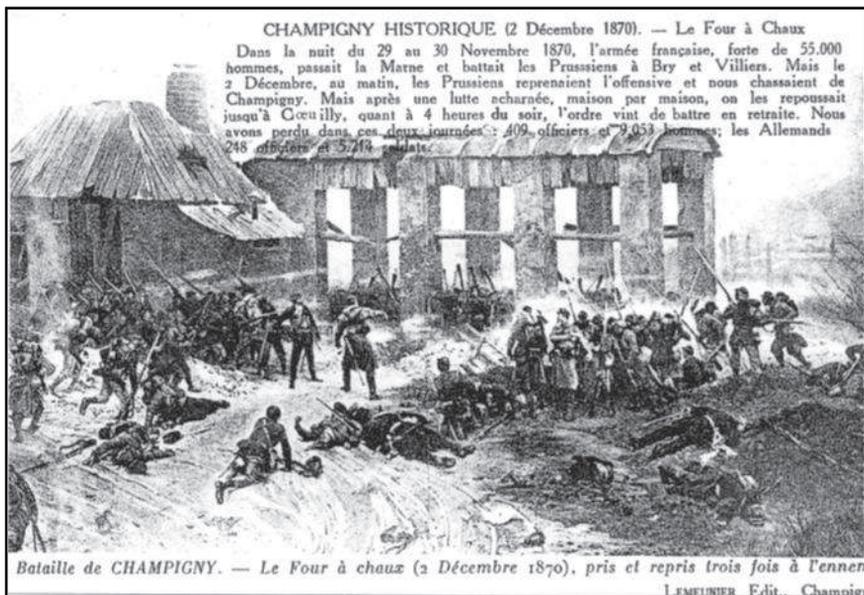
Les combats dits "de la gare aux bœufs" nous amènent au Choisy-le-Roi de 1870. Les Prussiens font le siège de Paris et comme toutes les autres communes, Choisy reçut consigne que ses habitants rejoignent Paris. Ils emportent tout: vivres, fourrage, bétail, grains, animaux de basse-cour. Les réticents se verront réquisitionnés ou leurs biens brûlés afin qu'ils ne tombent pas entre les mains des Prussiens. C'est la politique de la terre brûlée. 60 Choisyens sont au front, 200 volontaires sont incorporés au 44<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale, 4 000 sont réfugiés à Paris à l'intérieur des fortifications et 1 000 sont partis en province. 172 restent sur place.

Le 19 septembre les Prussiens s'emparent de Vitry, Rungis, Chevilly-La Rue, L'Hay, Fresnes. Ils établissent le quartier général du VI<sup>e</sup> corps d'armée à Villeneuve-le-Roi et Orly.

Les ambiguïtés, pour le moins, de la conduite des affaires tant militaires que civiles n'ont pas aidé à l'efficacité de la défense de Paris. De nombreuses opérations militaires avaient pour but de prouver aux civils qu'on se battait. La bataille psychologique devait faire oublier les compromissions politiques de Jules Favre, Thiers et militaires du général Trochu (participe passé du verbe trop choir selon un chroniqueur de l'époque...). Mais la résistance civile est active. Les pigeons voyageurs sont utilisés, 302 quitteront Paris pendant le siège, 59 sont revenus, les autres sont morts de froid ou victimes des tirs et des faucons prussiens. 65 montgolfières seront fabriquées dans les halls déserts des gares du Nord et d'Austerlitz. Elles emportèrent, à la barbe des Prussiens, 164 passagers, dont Gambetta chargé de rassembler une armée pour briser le siège, 381 autres pigeons, 11 tonnes de dépêches officielles et 2 millions de lettres. Seuls 5 ballons tomberont entre les mains adverses. On en retrouvera même en Norvège. Gambetta réussira à rassembler 600 000 volontaires et des civils organisés en groupe de francs-tireurs sont chargés de harceler l'ennemi sur ses arrières.

La vie dans Paris est dominée par la recherche de nourriture. Le prix de la cuisse de rat n'a cessé d'augmenter aux halles, l'on mange du chien, du chat, les animaux du jardin d'acclimatation. Officiellement chacun n'a droit qu'à 300 gr de pain (fait de chènevis, de pâte douteuse et d'avoine) par jour et 30 grammes de viande de cheval. Le marché noir fait fureur: le kg de beurre avoisine les 50 F (le napoléon-or est de 20 F), une oie vaut 200 F.

Le 18 janvier 1871 les 4 000 habitants de Choisy-le-Roi, réfugiés à Paris depuis 4 mois, regagnent le village. Ils constatent les dégâts qui sont considérables. Le pont est détruit, les maisons éventrées par les obus, les parquets, portes et fenêtres brûlées. Les vitres et cheminées sont brisées, les caves vidées et les "cachettes" dévalisées. L'usine de maroquinerie a subi les conséquences des assauts répétés de "la gare aux bœufs" et sont toutes les deux détruites. L'on peut voir, encore aujourd'hui, les impacts de projectiles sur la façade de l'église. Le cimetière est défoncé et offre un spectacle macabre. Les tombeaux ont aussi servi d'abris pour les vivants. L'hygiène des rues est lamentable, les tranchées prussiennes encore en place, le fumier dégage une odeur pestilentielle, plus d'eau, de linge, de couchage, de meubles. Il faut tout reconstruire. Les objets récupérés ça et là sont exposés afin qu'ils retrouvent leurs propriétaires. La ville a conservé des témoignages de ces tragiques événements: la statue héroïque d'un fusilier-marin au carrefour de la rue Yvonne Marcailloux et Rollin Régnier et deux tombes au cimetière communal; dans l'une repose deux soldats français et dans l'autre seize soldats allemands.



## LA GRANDE GUERRE

Pour notre petit bout de France nous évoquerons, pour cette période, l'astreinte que constituait, pour les populations civiles, le logement de la troupe.

**Ville de Villeneuve le Roi**  
**Archives militaires**  
**Série H**  
**Note de réquisition d'un Lieutenant du 26ème R.I.T.**

*Le 15 août 1914*

*Le lieutenant commandant la 2ème Compagnie du 26ème R.I.T. prie Monsieur le Maire de Villeneuve-le-Roi de bien vouloir faire ouvrir les deux pavillons sis place des Acacias et inhabités dont il a besoin pour installer les hommes actuellement au corps de garde et qui n'ont pas de place pour se loger.*

*Signé:  
Gouvriou*

Le nom de "Gouvriou" apparaît en effet sur l'ordre de bataille du régiment au départ de Mayenne (53) comme lieutenant, adjoint au lieutenant Le Hire, commandant la 2e compagnie.

Début août 1914, quelques lieux de la ville de Villeneuve-le-Roi sont utilisés pour loger la troupe. Ces lieux sont tous situés dans un quartier appelé à l'époque "Le Haut Pays", autour de l'église.

Place de l'Eglise	Place des Acacias	Rue du Bel-Air
Rue Saint Martin	Voie de Seine	Rue du Commerce
Rue Grande Fontaine	Avenue de la République	Rue du Pont
Rue de Jouy	Rue de Paris	Rue des Arts
Rue des Noyers		

**Loi du 3 Juillet 1877**  
**Relative aux réquisitions militaires**

**1°) Logements:**

a) Officiers:

1 chambre, 1 lit avec literie complète, salle de bains ou cabinet de toilettes chez les propriétaires et notables de la ville.

b) Sous/Officiers:

1 lit avec literie nécessaire dans une pièce convenable, chez les petits propriétaires et fonctionnaires.

c) Hommes de troupe:

1 lit avec literie nécessaire dans une pièce convenable pour 2 hommes, dans les diverses salles de spectacles et autres dépendances, usines, etc...

d) Animaux:

1 place dans une écurie

e) véhicules:

1 place dans une remise close

**2°) Cantonnements:**

a) Pour les militaires de tous grades:

Locaux susceptibles de leur servir d'asile ou d'abri (salles, bâtiments, granges, remises, hangars, etc.)

b) Pour les animaux:

Locaux autres que les écuries

c) Pour les véhicules:

Abri ou espace clôturé.

La fourniture de la paille de couchage n'est pas comprise.

Sans commentaires...

Le Maire de la commune est chargé de l'exécution des réquisitions et les habitants ne peuvent pas s'y soustraire. Cette obligation s'est imposée dans nos communes au moment du regroupement des troupes avant le départ sur le "théâtre" des opérations. Le grand nombre de militaires regroupés a posé de sérieux problèmes aux autorités municipales tant de Villeneuve-le-Roi que de Choisy-le-Roi. On remarquera le dérisoire des défraiements correspondants à cette obligation.

**Ville de Villeneuve le Roi**  
**Archives militaires**  
**Série H**

**Cantonnement des troupes depuis la mobilisation**  
**Du 12 au 16 août 1914**

1°) Ville de Villeneuve-le-Roi:

- Un bataillon du 26ème régiment territorial d'infanterie, comprenant 1 046 hommes et 35 chevaux, répartis en 19 officiers et 1 027 s/officiers et hommes de troupe.

- Cantonné dans le haut pays (quartier autour de l'Eglise)

2°) Ville de Wissous:

- Le Quartier Général de la 167ème brigade territoriale

- Un bataillon du 26ème régiment territorial d'infanterie

3°) Ville de Choisy-le-Roi:

- Le Quartier Général de la 84ème Division Territoriale d'Infanterie

- Le Quartier Général de la 168ème brigade territoriale

- Les 27ème et 28ème régiments territoriaux d'infanterie (6 bataillons)

- Deux escadrons de cavalerie territoriale du 14ème Hussards

- Deux groupes d'Artillerie de réserve

- Le service de santé, soit au total:

271 officiers

11.296 sous/officiers et hommes de troupe

2.360 chevaux

**Somme due à la Commune pour le logement et le cantonnement des troupes**

Le 23 décembre 1918

- 8 officiers	à 1,00 F =	8,00 F
- 0 s/officiers	à 0,20 F =	0,00 F
- 290 hommes de troupe	à 0,05 F =	14, 50 F
- 20 chevaux	à 0,05 F =	1,00 F
Total	=	23,50 F

## 1940-1944: CHOISY-LE-ROI SOUS LES BOMBES

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le territoire de la commune de Choisy fut bombardé à dix reprises. Au moins cinq autres attaques aériennes eurent lieu à la périphérie immédiate de la ville, l'épargnant comme par miracle. Les dégâts matériels ont été relativement importants et plusieurs familles furent cruellement endeuillées. Cette irruption de la guerre dans ses dimensions les plus brutales pour la population civile se manifesta au plan local en deux périodes bien distinctes. La première qui a curieusement laissé peu de traces mémorielles se déroule au printemps 1940, lors de la Blitzkrieg, l'offensive éclair de l'invasisseur nazi. Les premières destructions ont eu lieu lors d'un raid mené à basse altitude dans la nuit du 12 au 13 mai 1940. Deux pavillons situés rue Henri Corvol<sup>4</sup> et un rue Mirabeau (Gondoles sud) sont entièrement détruits. Cinq autres situés alentour subissent des dégâts d'ampleur variable. On ne sait quel objectif était alors visé. On ne peut exclure une volonté délibérée de terroriser les populations civiles. Un nouveau raid de la Luftwaffe frappe plusieurs localités de l'ouest et du sud parisien le 3 juin. On déplore 6 morts à Choisy, 142 dans l'ensemble du département de la Seine. La base aérienne d'Orly est l'une des cibles de cette attaque: 17 avions, 23 véhicules et 4 hangars y sont détruits. Choisy subit un troisième assaut aérien le 14 juin 1940, le jour même de l'entrée de la Wehrmacht dans Paris. Cette fois-ci, c'est le pont sur la Seine qui est visé.

### LE QUARTIER DE LA PRAIRIE<sup>5</sup>, LE PLUS TOUCHÉ

Un tout autre contexte prévaut au printemps 1944. S'assurant peu à peu la suprématie aérienne, les Alliés pilonnent tout ce qui concourt à la machine de guerre allemande. A la base d'Orly, s'ajoutent deux cibles essentielles: le triage ferroviaire de Villeneuve-Saint-Georges et le pont stratégique qui demeure bientôt la seule jonction entre les réseaux ferrés sud-ouest et sud-est. Larguées en haute altitude pour tenir les bombardiers hors de portée de la DCA allemande, des bombes s'abattent sur Choisy les 10, 18 et 27 avril, les 1er et 24 mai et encore les 4 et 25 juin. On relèvera au total quelque 25 morts dont 15 à l'issue de la seule alerte du 27 avril. On ne sait pourquoi ce jour-là, contrairement à l'habitude prise, Lucien Hulot, ses deux filles Elisabeth Steineur et Suzanne Veaux, ainsi que les enfants de ces dernières, Roger (7 ans) et Simone (6 ans), Bernard (13 ans) et Colette (3 ans) n'ont pas gagné l'abri antiaérien situé sous l'école Noblet quand les sirènes ont mugé. Le pavillon familial fut entièrement soufflé par un chapelet de projectiles. Seule Suzanne, sérieusement blessée, survécut au drame. Avec eux furent frappées les familles Rousseau et Valette Legrand. Gisèle Richen, née Hulot avait alors 10 ans. Avec ses parents et ses frères elle demeurait tout près, rue des Frères Reclus. Elle se souvient de la terrible déflagration

qui secoua le quartier, des ruines amoncelées que son père, le frère d'Elisabeth et de Suzanne, se refusa de fouiller et de l'opération charme tentée par les officiers allemands présents aux obsèques. “Nous n'étions pas dupes affirme-t-elle. Notre immense chagrin alimenta une hostilité durable à la guerre. Reste que c'est bien en libérateurs que les Américains furent accueillis par la famille quatre mois plus tard<sup>69</sup>”.

### **PIERRE BRONDEL**

Ont participé à cette communication: Annick Davaisse, Marc Blachère, Claude Rouard, Pierre Brondel.

### **NOTES**

- 1) Jean Favier, *La Guerre de Cent Ans*, Fayard, 1980.
- 2) Les Chroniques latines de Jean de Venette couvrent la période 1340-1358.
- 3) *La Grande Mademoiselle*, cahier de l'Association Louis Luc
- 4) Quartier “rive droite”, appelé Gondoles sud, aux limites de Villeneuve-triage.
- 5) Quartier “rive gauche”, encadré par la Seine, la Compagnie Générale des Eaux, la ligne stratégique, et le RER C.
- 6) Marcel Saux, Choisy infos, n° 123, juin 2009.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- Jules César, *La guerre des Gaules*, Editions 10-18 (traduction Germaine Roussel).
- Jean Favier, *La guerre de Cent Ans*, Fayard, 1980.
- Alfred Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, Armand Colin et Cie, 1887.
- Dubuisson Aubenay, *Journal des guerres civiles*, 1652.
- Jacques-Antoine Dulaure, *Histoire de Paris*, Ed. Bureau des publications illustrées, 1842.
- *La Grande Mademoiselle*, Cahier de l'Association Louis Luc Choisy le Roi.
- Archives départementales du Val-de-Marne et Archives communales de Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi.
- Journal municipal Choisy-Information.
- André Sergent, *Les combats de 1870* (club de la mémoire de l'ARAC Choisy le Roi).

## **PILLAGES ET RÉQUISITIONS: LA POPULATION DE L'ACTUEL VAL-DE-MARNE FACE AUX ARMÉES, DE LA GUERRE DE CENT ANS AU PREMIER CONFLIT MONDIAL**

Cette intervention a pour objectif de présenter quelques aspects des recherches menées pour l'exposition "*Face à la guerre: le Val-de-Marne de la guerre de Cent Ans au Premier Conflit mondial*" inaugurée le 23 octobre 2010 à la Bibliothèque universitaire de Paris-Est Créteil dans le cadre du partenariat que les Archives départementales du Val-de-Marne ont conclu avec les enseignants de l'UFR de lettres et de sciences humaines de cette même université parallèlement au colloque "*Guerre juste et juste guerre: les justifications de la guerre*".

De la guerre de Cent Ans au Premier Conflit mondial, la population de l'actuel Val-de-Marne doit faire face à chaque conflit aux pillages et aux réquisitions des armées. Dans ces circonstances, les civils se voient privés de leurs biens d'une façon violente en subissant le pillage des armées. Il leur faut aussi répondre aux prestations exigées par l'armée désireuse de percevoir des prestations en nature et monétaires s'il s'agit de réquisitions. Le sud-est parisien répond-t-il à une spécificité dans ce domaine ? Comment expliquer cette récurrence si forte des pillages et des réquisitions du Moyen Age au XXe siècle sur ce territoire ?

Pour répondre à cette question, on verra dans un premier temps les raisons des pillages et des réquisitions. On abordera ensuite dans une seconde partie la nature de ces pillages et de ces réquisitions avant de s'intéresser aux conséquences de tels phénomènes sur la population locale.

**En préambule, il convient de signaler les guerres retenues pour traiter des pillages et des réquisitions. Il s'agit de:**

- La Guerre de Cent Ans avec la confrontation de la France et de l'Angleterre de 1337 à 1453;
- La Ligue du bien public qui oppose Louis XI à la noblesse en 1465;
- La Fronde avec une révolte du Parlement puis des princes contre le jeune Louis XIV de 1649 à 1652;
- Les guerres révolutionnaires de 1792 jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Bonaparte avec le coup d'Etat du 18 Brumaire;
- L'invasion des alliés avec la formation d'une coalition européenne contre Napoléon et l'arrivée sur le territoire français d'une armée composée de Prussiens et de Russes en 1814 et 1815;
- La Guerre de 1870 contre la Prusse;
- La Commune de Paris au printemps 1871;
- La Première Guerre mondiale de 1914 à 1918.

## **Il faut aussi préciser que cet article s'appuie sur des sources très riches tant littéraires qu'archivistiques:**

Témoignages de personnes ayant vécu et souvent participé aux événements tels que:

- Le *Journal d'un bourgeois de Paris*<sup>1</sup> pour la Guerre de Cent Ans.
- Les *Mémoires de Madame de la Guette*<sup>2</sup> très intéressants pour saisir la Fronde à Sucy-en-Brie et à Boissy-Saint-Léger.
- Le *Journal des guerres civiles*<sup>3</sup> de Dubuisson-Aubenay (1590-1652) pour la Fronde encore.
- Les écrits<sup>4</sup> d'Adrien Mentienne (1841-1927), maire de Bry-sur-Marne durant la Guerre de 1870.

Ecrits des historiens de l'époque moderne avec:

- *L'Histoire de la ville de Paris*<sup>5</sup> de Michel Felibien et Guy-Alexis Lobineau.
- *L'Histoire physique, civile et militaire de Paris depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*<sup>6</sup> de Jacques-Antoine Dulaure.

Archives conservées aux Archives départementales mais aussi dans les communes, soit:

- Les registres paroissiaux et d'Etat civil: riches en contenu pour la période de la Fronde mais aussi pour la Guerre de 1870.
- Les délibérations des conseils municipaux à partir de la Révolution et jusqu'à la Première Guerre mondiale.
- Les dossiers classés en tant qu'affaires militaires: série H en communes que l'on retrouve dans les dépôts des communes aux Archives départementales en sous-série du dépôt.
- La série R aux Archives départementales correspondant aux dommages de guerre de la Grande Guerre en 10R mais aussi en DR pour la Guerre de 1870 et la Commune. Ces dossiers de particuliers, de personnes morales (communes, associations, services publics) ou encore d'entreprises et d'exploitations agricoles permettent de voir la nature des dommages causés par le conflit et de faire des liens avec les pillages et les réquisitions des armées françaises et ennemies.
- Des archives privées: pièces isolées relevant de dons ou d'achats aux Archives départementales ou encore le fonds Raspail<sup>7</sup> avec des éléments très riches sur la Guerre de 1870 dans la circonscription de François-Vincent Raspail.
- Les sources iconographiques: gravures<sup>8</sup> (souvent postérieures à l'événement) et photographies et cartes postales<sup>9</sup>.

## **PREMIERE PARTIE: RAISONS DES PILLAGES ET DES RÉQUISITIONS DANS L'ACTUEL VAL-DE-MARNE**

### *1- Un territoire stratégique*

## **Rôle de Paris et de Vincennes**

De la Guerre de Cent Ans au Premier conflit mondial, l'actuel Val-de-Marne doit faire face à une situation stratégique complexe puisqu'il subit la proximité de la capitale et le rayonnement du château de Vincennes. La résidence royale est un enjeu de pouvoir renforcé par le maillage palatial et l'existence d'une abbaye à Saint-Maur-des-Fossés. Elle attire de ce fait soldatesque et négociations:

- en 1358, le roi de France rencontre le roi de Navarre près de Vitry;
- en 1418, une trêve se conclut entre Armagnacs et Bourguignons à Saint-Maur;
- en 1465, Conflans, propriété des ducs de Bourgogne voit la signature d'un traité réconciliant Louis XI et Charles le Téméraire alors que Saint-Maur sert à mettre un terme au conflit avec les princes.

## **Importance des axes de communication**

Bien pourvu en axes de communication permettant dès l'époque médiévale de rejoindre la capitale par l'est et le sud, le territoire connaît fréquemment le passage des armées. Du XVe au XVIIe siècle, Armagnacs et Bourguignons, ligueurs puis frondeurs se livrent à de véritables chassés-croisés sur les routes du territoire.

Lorsqu'au XIXe siècle les transports ferroviaires se développent, le phénomène s'amplifie. Le 16 septembre 1870, les troupes prussiennes coupent la ligne Paris-Orléans entre Athis et Ablon. Dès le premier mois de la mobilisation, en août 1914, un service des gardes des voies de communication se met en place à Villeneuve-Saint-Georges. En 1916, le ministère de la Guerre décide d'agrandir pour besoin militaire la gare de Valenton.

Les armées utilisent aussi les possibilités de navigation sur la Seine et la Marne. En 1465, Louis XI prend le bateau pour aller négocier avec les ligueurs entre Conflans et Paris. En 1814, un bateau de 400 blessés fait escale à Ablon. En 1870, l'armée française utilise des ponts de bateaux. Durant la Première Guerre mondiale, un port militaire s'installe à Bonneuil. Dans ce contexte, les ponts constituent des ouvrages qu'il s'agit de contrôler.

Avec l'arrivée de l'aviation dans la Grande Guerre, les vastes champs d'Orly et de Villeneuve servent aux Alliés de terrain d'atterrissage.

## **Fréquence des blocus:**

Accompagnant la volonté des armées de maîtriser axes et moyens de transport, posséder la capitale fait partie des opérations militaires développées du Moyen Age au XXe siècle. Quels que soient les conflits, de nombreux blocus prennent appui sur le territoire de l'actuel Val-de-Marne. En 1567, les protestants font le blocus de Paris tout en s'assurant la domination de territoire de Charenton. En 1590, Henri IV encercle la capitale, bien décidé à y rentrer. En

1649, le prince de Condé positionne les armées royales contre les frondeurs parlementaires qui tiennent Paris. En hiver 1870-1871, les Prussiens plongent la capitale dans un siège éprouvant. En 1914, le souvenir du siège de 1870 est encore très présent et les autorités civiles n'hésitent pas à préconiser en cas d'investissement de Paris la destruction des "*communications de toute nature*".

## **2- Des "lois" de la guerre à la légalisation des réquisitions**

Des pillages et réquisitions arbitraires opérés au bon vouloir des armées de la Guerre de Cent Ans à la Fronde, on passe avec la Révolution à une organisation régulière des fournitures et des services rendus aux soldats. Un décret d'avril 1792 détermine les mesures à prendre pour les réquisitions de fourrages, de voitures et de bêtes de somme notamment. Un commissaire est chargé de suivre ces réquisitions et de s'assurer la participation de la population. Le décret du 26 juillet 1793 va plus loin en déclarant l'accaparement "crime capital". "*Ceux qui dérobent à la circulation des marchandises ou des denrées de première nécessité qu'ils achètent ou tiennent enfermées*" sont coupables d'accaparement. Il faut noter que ces réquisitions opérées par l'armée dans son propre pays se reproduiront durant la Guerre de 1870 et celle de 1914 avec une légalisation encore plus formelle durant la Première Guerre mondiale du fait de la loi du 3 juillet 1877.

Quant aux armées ennemies occupant le territoire du sud-est parisien, en l'occurrence les alliés en 1814 et 1815 puis les Allemands durant la Guerre de 1870, on note que les réquisitions alors opérées se font au nom du droit de la force avec quand même souvent la remise à la population concernée de récépissés pour un remboursement ultérieur.

## **SECONDE PARTIE: LA NATURE DES PILLAGES ET DES RÉQUISITIONS**

### **1- L'alimentation et les fournitures**

#### **Des exemples de pillages:**

Pendant la Guerre de Cent Ans mais aussi durant tous les conflits de l'époque moderne, les paroisses du sud-est parisien sont des proies faciles pour des armées à la recherche de vivres.

- En 1358, le roi d'Angleterre Edouard III saccage tout sur son passage si l'on en croit l'historien Dulaure;

- Toujours durant la Guerre de Cent Ans, en 1430 cette fois-ci, les Anglais chassent les Armagnacs réfugiés à l'abbaye de Saint-Maur et laissent, selon le témoignage du Journal d'un bourgeois de Paris, une ville en désolation.

- En 1649, les troupes de Condé prennent farines et blés à Charenton explique Dubuisson-Aubenay dans son Journal des guerres civiles. Le 13 février,

*“Gens de Créteil disent que le régiment de Montecler et autres troupes du prince de Condé, après la prise de Charenton, lundi soir, passèrent le pont sur la Marne qu'ils rompirent, et vinrent audit Créteil à Maisons et voisinages, ayant pris une partie et avant-garde du convoi de Brie et emporté ou semé et dissipé les farines et blés, dont il y monceaux brûlés qui fument encore; qu'ils en partirent jeudi et allèrent à Villeneuve-Saint-Georges”.*

- En 1652, ce sont les habitants de Créteil, comme nous le relate le curé de Créteil dans le registre paroissial<sup>10</sup>, qui subissent le pillage des armées du duc de Lorraine.

- Au printemps de 1814, après la prise de Charenton notamment, les alliés pillent les commerçants, les agriculteurs et les particuliers pour se nourrir<sup>11</sup>.

- Durant la Guerre de 1870, les troupes allemandes se servent aussi chez l'habitant.

### **Des exemples de réquisitions:**

Les réquisitions deviennent, on l'a vu, légales à partir de la Révolution.

- Avec la “Patrie en danger”, les Révolutionnaires mettent en place un système complexe de “service de subsistances” assurant grains et fournitures aux bataillons de volontaires<sup>12</sup>.

- En 1814, on voit le Conseil d'Etat du roi rendre un arrêt fixant la valeur des denrées et autres objets fournis par voie de réquisition<sup>13</sup>. Préfectures et sous-préfectures relayent les demandes auprès des communes. Les particuliers reçoivent en échangeant des récépissés pour un remboursement ultérieur.

- En 1870, les troupes d'occupation allemande exigent également des fournitures et de la nourriture auprès de la population<sup>14</sup>.

- En 1914, l'armée réquisitionne suivant la loi du 3 juillet 1877 déjà évoquée. Elle peut du coup exiger nourriture mais aussi chevaux, mulets et autres modes de locomotion (bicyclette, voitures attelées, charrettes ou encore automobiles). A cet effet, des recensements réguliers sont réalisés dans les communes<sup>15</sup>.

## ***2- La fourniture d'armement***

Lors des guerres révolutionnaires, les matières premières sont recherchées pour les fondre et les transformer en armes. Les archives<sup>16</sup> révèlent la fonte des cloches et de tous les métaux présents dans les communes (notamment à travers la vente des biens nationaux).

## ***3- La remise d'argent***

Durant la Guerre de 1870, la population de l'actuel Val-de-Marne doit remettre des sommes d'argent à l'armée d'occupation. Tel est le cas par exemple à Ablon<sup>17</sup>.

#### **4- La mise à disposition d'espaces**

##### **Camps**

De la Guerre de Cent Ans au Premier Conflit mondial, la population de l'actuel Val-de-Marne connaît régulièrement la présence de soldats.

Lors des blocus de la capitale, les armées établissent leurs camps sur le territoire comme le montre très bien une gravure du blocus de Paris par Henri IV en 1590<sup>18</sup>. On peut aussi citer bien sûr le blocus de Paris par Condé en 1649, immortalisé par le tableau de Sauveur Leconte<sup>19</sup>, ou encore l'établissement des troupes de Turenne en 1652 à Villeneuve-Saint-Georges et à Ablon, sachant que les soldats se comptent alors par milliers.

##### **Passages de troupes**

Même si les combats n'ont pas directement lieu sur le territoire, comme c'est le cas pour les guerres révolutionnaires et le conflit de 14-18, la population vit régulièrement le passage des troupes.

- En 1793, les autorités de Villeneuve-Saint-Georges, ouvrent un registre<sup>20</sup> pour noter les troupes faisant halte dans la commune.

- En 1814, le major commandant d'armes à Charenton enjoint la commune de Maisons-Alfort de loger hommes et chevaux<sup>21</sup>.

- En 1916, on trouve des soldats italiens<sup>22</sup> dans une guinguette des bords de la Marne. En 1917, des soldats américains posent devant la propriété des Pathé à Vincennes<sup>23</sup>.

##### **Cantonnements**

Il est fréquent que les soldats cantonnent chez l'habitant. Les archives montrent bien les récépissés de réquisition attestant de ces cantonnements. On peut aussi s'appuyer sur les déclarations de dommages ou encore des documents iconographiques pour en parler.

- Durant l'invasion de 1815, les Alliés vivent chez l'habitant.

- Il en va de même durant la Guerre de 1870. Souvent se sont en priorité les châteaux ou les belles maisons mais aussi les fermes qui sont réquisitionnés car ils permettent de loger hommes et chevaux. Ainsi, un détachement de l'armée allemande s'installe au château de Grosbois durant la Guerre de 1870<sup>24</sup>.

- Durant la Première Guerre mondiale le château de Charentonneau sur la commune de Maisons-Alfort se transforme en véritable "caserne" pour soldats<sup>25</sup> tandis que le préfet de la Seine explique aux maires de son département de façon très précise ce qu'il convient de fournir aux troupes cantonnées: "*les habitants ont l'obligation de fournir le combustible aux troupes cantonnées à raison d'une ration par homme*". S'ensuit le combustible nécessaire pour les aliments, la préparation du café et le chauffage en hiver.

### **Création d'hôpitaux**

Les réquisitions d'espaces pour soigner les soldats font également partie du quotidien des populations durant la guerre. On dispose d'exemples pour les invasions des Alliés en 1814 et 1815 mais aussi durant la Guerre de 1870 et celle de 1914.

- Les archives<sup>26</sup> montrent la mise en place d'une "ambulance" à Choisy-le-Roi en 1814.

- Toujours durant l'invasion des Alliés, un bateau fait halte à Ablon<sup>27</sup>; il est rempli de blessés militaires que la population locale doit prendre en charge.

- Durant la Première Guerre mondiale, les villes du sud-est parisien accueillent des hôpitaux auxiliaires gérés par des associations affiliées à la Croix-Rouge française. Ecoles et grandes demeures sont les cibles privilégiées de ces structures nécessitant de l'espace, de l'électricité, de l'eau courante et la proximité d'une gare. Ainsi des hôpitaux auxiliaires voient le jour au château de Beaugard mais aussi dans l'école Jules Ferry à Villeneuve-Saint-Georges<sup>28</sup>, à Vincennes<sup>29</sup>, ou encore à Joinville<sup>30</sup>.

### **Création d'un terrain d'aviation**

A partir du 1er janvier 1918, le ministère des armées réquisitionne onze hectares essentiellement sur le terrain d'Orly. Le départ des avions pour le front s'intensifie jusqu'à l'armistice d'autant qu'à partir du 31 mars 1918, les Américains établissent leur base aérienne côtoyant Français et Belges.

### ***5- la destruction et le vol de biens publics et privés***

Durant les combats, riches demeures comme simples maisons sont les proies des pillages et des ravages de la Guerre de Cent Ans à la Guerre de 1870. Les exemples sont plus ou moins célèbres:

- En 1411, 3 000 Parisiens, partisans du duc de Bourgogne, pillent et saccagent le très fastueux château du duc de Berry à Bicêtre. Rien ne survivra de la splendide architecture et des magnifiques œuvres d'art conservées à l'intérieur de la demeure.

- Durant la Fronde, un arrêt du Parlement de Paris explique que "*les désordres des gens de guerre sont si grands et la désolation si publiques, que toutes les maisons et fermes des environs de Paris vont être ruinées et hors d'état de se rétablir de plusieurs années*".

Sans en arriver à la destruction complète, les réquisitions peuvent entraîner indirectement des dommages plus ou moins importants pour la population.

- Durant la Guerre de 1870, les troupes allemandes qui occupent Chennevières prennent les registres d'état civil de la commune pour cible durant leur cantonnement tandis que la présence de soldats chez les particuliers entraîne des dommages sur les biens concernés.

- Pendant la Première Guerre mondiale l'installation du camp d'Orly et le passage fréquent des soldats détériorent les chemins<sup>31</sup>.

Tous ces événements ne sont bien sûr pas sans conséquence pour la population.

## TROISIEME PARTIE: LES CONSÉQUENCES POUR LA POPULATION

### *1- les difficultés de la vie quotidienne*

#### **Famine et disette**

Du fait des pillages, famine et disette accompagnent la plupart du temps les guerres de l'époque médiévale et de l'époque moderne.

- On peut donner un exemple marquant durant la Fronde. En 1652, le curé de Créteil parle de disette et enregistre 250 décès. Si l'on regarde les autres registres paroissiaux, on s'aperçoit que les morts sont nombreux: 140 à Boissy, 111 à Champigny. Les chiffres sont si importants qu'à l'automne les desservants renoncent à donner les noms. Ils parlent d'un homme, d'une femme, d'un enfant.

#### **Pénurie**

Pendant la Première Guerre mondiale, la pénurie est telle que le gouvernement français doit instaurer un système de rationnement. En effet, l'économie de guerre instaurée en hâte par l'Etat et basée sur les réquisitions avec une industrie et une agriculture devant fournir le front, fonctionne au détriment du confort quotidien des Français sans parler du manque de main d'œuvre mettant à mal les rouages du monde du travail. Du coup, le gouvernement rationne les produits de première nécessité tels que le pain, le sucre ou encore le charbon<sup>32</sup> tandis qu'on essaye de faire des économies au niveau local<sup>33</sup>.

#### **Inflation des prix**

Les prélèvements et les pillages rendent les produits rares et contribuent donc à faire augmenter les prix.

- Le journal d'un Bourgeois de Paris explique qu'en 1419 le bois coûté si cher que l'on en vient à couper le bois de la prestigieuse forêt de Vincennes.

- Durant la Première Guerre mondiale, l'inflation est également importante puisqu'on parle de "vie chère" avec une augmentation considérable des prix.

### *2- la peur du soldat*

Face à l'avancée des troupes sur le territoire du sud-est parisien, la population peut choisir de fuir.

- En 1432, des Vitriots abandonnent leur village pour s'installer à Paris.

- En 1652, des Cristoliens partent à Paris et à Saint-Maur afin d'éviter la ren-

contre avec les troupes du duc de Lorraine.

- En 1870, de nombreux habitants de la banlieue se réfugient dans la capitale à l'annonce de l'arrivée des Prussiens. Certaines communes de l'actuel Val-de-Marne se transforment en villes mortes. Tel est le cas notamment de Bry-sur-Marne, d'Ivry-sur-Seine ou encore de Créteil pour ne citer qu'elles. Les habitants mais aussi les autorités municipales vivent alors le siège de Paris de l'intérieur.

### **3- la mobilisation des esprits**

Elle apparaît avec les guerres révolutionnaires et la mise en place d'une économie de guerre basée sur les réquisitions. Propagande patriotique et justification politique marquent la population qui doit subir pillages et réquisitions. Elles cherchent à mobiliser les esprits pour une meilleure acceptation des réquisitions.

- En 1792, le commissaire chargé de la formation des bataillons de volontaires se réjouit de l'enthousiasme montré par la population. La propagande révolutionnaire insiste bien sur la notion de "Patrie en danger" proclamée officiellement en juillet 1792.

- Les communes semblent s'attacher à répondre aux réquisitions demandées.

Durant l'invasion des alliés, le roi fait porter par les préfets un discours dans lequel il explique les raisons pour lesquelles les populations doivent supporter ces réquisitions. Il accuse Napoléon en ces termes: "*Messieurs, l'heureux événement qui nous délivre de l'ambition d'un homme, pour nous rendre nos Princes légitimes, exige que vous fassiez connaître à vos administrés qu'il est le terme des malheurs qu'ils ont éprouvés et n'avoir qu'une seule et même pensée pour notre ROI qui ne veut que le bonheur de ses Sujets. Ce n'est point à lui qu'on doit imputer les charges énormes que nous éprouvons par la présence des troupes alliées, qui ne sont venues en France que pour s'acquitter de l'engagement qu'elles ont contracté envers lui*"<sup>34</sup>.

En 1870, cette mobilisation des esprits prend également un tour politique mais cette fois-ci d'un point de vue local avec ce qui se passe à Mandres: les élus démissionnent en désaccord avec les demandes des troupes d'occupation<sup>35</sup>.

Cette mobilisation des esprits prend tout son sens lors de la Première Guerre mondiale avec l'Union sacrée qui s'instaure dès août 1914. Il suffit de citer les propos du maire de Villeneuve-Saint-Georges le 9 août 1914. Ce dernier fait plaquer dans sa commune une affiche dans laquelle il écrit: "*la défense de la patrie a provoqué d'héroïques dévouements et d'admirables sentiments de solidarité nationale dont nous pouvons justement être fiers*".

### **4- L'indemnisation**

Elle s'opère durant ou après le conflit.

- En 1874, le conseil général de Seine-et-Oise décide de se réunir pour déci-

der de la répartition des indemnités de guerre tout en tenant compte de la loi du 7 avril 1873 votée par le Parlement proposant déjà des indemnités. Une fois les dossiers montés et étudiés, le conseil général peut accorder des dédommagements.

- Si l'on regarde la loi sur les réquisitions militaires de 1877, on remarque que les indemnités répondant à des réquisitions dès août 1914 s'appuient sur une commission composée en majorité de civils mais aussi de militaires. Le maire joue un rôle primordial. Il doit:

\* Récupérer les ordres de réquisition réguliers ou les reçus des prestations requises;

\* Tenir un état nominatif indiquant toutes les personnes qui ont fourni des prestations avec la mention des quantités livrées, les prix réclamés par chacune d'elles et la date des réquisitions.

- Quant aux indemnités à posteriori pour la Première Guerre mondiale, elles s'appuient pour leurs attributions sur une commission cantonale répondant à la loi du 17 avril 1919.

Les pillages et les réquisitions s'expliquent du fait de la position stratégique de l'actuel Val-de-Marne. Avec la Révolution française, les réquisitions deviennent légales. La nature de ces pillages et de ces réquisitions touche l'alimentation, les fournitures, l'argent mais aussi l'armement et la mise à disposition d'espaces sans compter la destruction et le vol de biens publics et privés. Les conséquences pour la population sont bien sûr importantes. La population, au-delà des difficultés de la vie quotidienne, a peur du soldat. En même temps, selon les conflits, les réquisitions répondent à une mobilisation des esprits. La guerre devient l'affaire de tous et la population peut compter sur une indemnisation. Ces dossiers sont d'ailleurs passionnants et attendent les chercheurs.

**ELISE LEWARTOWSKI**

## NOTES

- 1) Archives départementales du Val-de-Marne, AA 398.
- 2) Archives départementales du Val-de-Marne, AA 628.
- 3) Archives départementales du Val-de-Marne, AA 2822.
- 4) Archives départementales du Val-de-Marne, D45 Z 7.
- 5) Archives départementales du Val-de-Marne, CC 14 (1 et 2).

- 6) Archives départementales du Val-de-Marne, AA 480.
- 7) Archives départementales du Val-de-Marne, 69 J.
- 8) Archives départementales du Val-de-Marne, 6Fi.
- 9) Archives départementales du Val-de-Marne, 2Fi.
- 10) Archives communales de Créteil, E 1 (12).
- 11) Archives départementales du Val-de-Marne, DR6/1.
- 12) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Villeneuve-Saint-Georges 1 B 1.
- 13) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Boissy 3 D 2.
- 14) Archives départementales du Val-de-Marne, D45 Z 5.
- 15) Cf. par exemple Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Bry 2 H 9.
- 16) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Choisy 5 N 4.
- 17) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Ablon 4 H 10.
- 18) Archives départementales du Val-de-Marne, 6 Fi A Paris 3.
- 19) Huile sur toile de grand format conservé au musée de Chantilly, PE360.
- 20) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Villeneuve-Saint-Georges 2 H 3.
- 21) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Maisons-Alfort 4 H 1.
- 22) Cf. photographie de l'AMAH.
- 23) Cf. photographie des Archives municipales de Vincennes.
- 24) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Boissy 4 H 1.
- 25) Cf. photographie de l'AMAH.
- 26) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Choisy-le-Roi 4 H 1.
- 27) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Ablon 4 H 8.
- 28) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Villeneuve-Saint-Georges 2 H 9.
- 29) Cf. photographies prêtées pour reproduction par la Croix-Rouge de Vincennes aux Archives communales de Vincennes montrant les hôpitaux auxiliaires du 16 avenue des Charmes et du 15 rue de Montreuil.
- 30) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Joinville 4 H 11.
- 31) E dépôt Orl 2 H 1.
- 32) Archives départementales du Val-de-Marne, 1 J 601, E dépôt Bonneuil 6 F 1.
- 33) Cf. archives de l'AMAH avec des cartes postales mais aussi une brochure émanant de la mairie intitulée Les petits secrets de la vie à bon marché pendant et après guerre publiée en mai 1917.
- 34) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Ablon 2 I 59.
- 35) Archives départementales du Val-de-Marne, E dépôt Mandres 4 H 5.

## LES CIVILS DANS LA GUERRE : MADAME DE LA GUETTE ET LA FRONDE À SUCY

Le personnage qui nous intéresse aujourd’hui est une femme du XVII<sup>e</sup> siècle dont les actions et les démarches ont été d’une importance décisive sur le sort des villageois de Sucs au moment de la Fronde. Son rôle, lors de cette période troublée, nous est connu grâce aux *Mémoires* qu’elle nous a laissés.

Sans revenir de façon détaillée sur cette période troublée rappelons seulement que la Fronde parlementaire et la Fronde des princes déclenchèrent trois guerres civiles successives, et que durant cette période, l’Ile-de-France fut particulièrement éprouvée. Le bourg de Sucs connut avec la Fronde le moment le plus atroce de toute son histoire: il fut pillé, brûlé, dévasté, et les villageois, après avoir vainement tenté de résister, s’enfuirent ou moururent par centaines.

Madame de la Guette, née Catherine de Meurdrac, est venue habiter Sucs après son mariage avec le sieur de la Guette, un familier du prince de Condé et du duc d’Angoulême. Le roi Louis XIII lui avait donné une compagnie de cheval-légers, c’est à dire une compagnie d’hommes d’armes qui, dans la milice française, servaient à cheval. La guerre était son attache principale, et il enchaînait les campagnes, laissant à Sucs sa jeune épouse dont le tempérament plein de feu allait s’imposer au village. Elle avait en effet une certaine propension à vouloir se mêler de tout et résoudre tous les problèmes des autres.

Les premières manifestations de ce tempérament plein de fougue apparaissent à l’occasion de petites anecdotes, avant de se préciser et de prendre une tournure nettement plus politique.

Au moment du blocus de Paris, alors que Condé défendait le parti de la cour et tenait le pont de Charenton, il arriva qu’un troupeau de porcs et de veaux destiné au ravitaillement de la capitale fut intercepté par le prince qui le détourna afin de l’acheminer vers Lagny où étaient cantonnées d’autres troupes royalistes. Il fallait passer par Sucs. Les guetteurs du village, voyant monter vers eux ces jambons providentiels, décidèrent d’intercepter le troupeau. Ils sonnèrent le tocsin et se mirent sous les armes. Madame de la Guette, qui était “mazarine” et qui voyait les villageois s’engager dans une démarche contraire aux intérêts de la cour, s’employa à persuader l’un des capitaines ainsi que le prévôt afin qu’ils laissent passer le troupeau, ce qu’ils finirent par accepter, plus convaincus par la crainte de représailles que par conviction royaliste. Afin de montrer leurs bonnes dispositions, les villageois régalerent même les gardiens du troupeau de quelques bonnes bouteilles, “à l’entrée de la porte du lieu”, mais tout de même en dehors des remparts.

C'est au moment de ces échanges amicaux qu'une petite troupe de soixante ou quatre-vingts maîtres apparut au bas du coteau, avec l'évidente intention de récupérer le troupeau destiné à la nourriture des Parisiens. Les Sucyciens se précipitèrent pour rentrer se mettre à l'abri de leurs murailles et fermer la porte de la ville, laissant au dehors les gardiens à la solde du prince de Condé. Les sept malheureux criaient pour qu'on leur ouvre la porte, ce qui fut fait, mais à peine étaient-ils entrés que les villageois se jetèrent sur eux et les frappèrent à coups de pistolets, hallebardes et serpes avec une telle cruauté qu'ils les mirent tout en sang. Madame de la Guette nous fait dans ses Mémoires, la suite de ce récit :

“Deux se sauvèrent chez ma nourrice, et y étant courue au plus vite pour y mettre ordre, car infailliblement ils les auraient achevés, je les réprimandai fort aigrement et leur fit reconnaître la faute qu'ils venaient de faire, que je croyais que M. le Prince ne leur pardonnerait jamais; qu'il n'y avait pas de temps à perdre et qu'il fallait aller trouver M. d'Angoulême (dont madame de la Guette était une familière), pour le supplier très humblement d'intercéder pour eux près de son Altesse. Ils m'écoutèrent attentivement et se retirèrent chacun chez soi, en me faisant de grandes révérences et me remerciant du bon avis que je leur donnais.”

Les villageois en furent quittes pour remonter les cavaliers du Prince et payer tous les faux frais mais, écrit madame de la Guette, “c'était leur faire une grande grâce de les quitter pour si peu de chose”, d'autant que Condé, dans un premier mouvement contre les habitants “voulait absolument qu'on ravageât tout le lieu, comme ils l'avaient mérité par leur insolence.”

Durant cette guerre, les alarmes se succédaient. Lorsque le comte de Grancé (lieutenant général des armées du roi) décida de loger à Sucy quatre ou cinq régiments de cavaliers, les villageois surpris de les voir arriver jetèrent les armes et se sauvèrent. La principale porte de la ville se trouvait au sommet du coteau, en haut d'un long ruban de route et l'on voyait de loin les cavaliers venant de Paris. Une partie des habitants chercha refuge dans l'église, l'autre chez madame de la Guette toujours décidée à défendre sa maison l'épée à la main si cela était nécessaire. Notre héroïne raconte :

“J'eus plus de 200 femmes et filles réfugiées, et je vis tout incontinent après plus de 20 cavaliers à ma porte qui y frappèrent. Une autre que moi aurait eu frayeur, parce que je savais bien que l'on ne considérait personne en ce temps là. Je m'y en allai pourtant gaiement, et je la fis ouvrir.

“Les gens de guerre enfonçaient toutes les portes et pillaient en bien des endroits; il y eut même quelques femmes violées qui n'avaient pu se sauver assez tôt.”

En fait, ces soldats se présentaient chez Madame de la Guette pour lui servir de sauvegarde et protéger sa maison. Les officiers se disaient tous serviteurs de son mari. Madame de la Guette en profita pour faire demander au comte de Grancé d'assainir la situation au village "afin, écrit-elle, que toutes les femmes pussent retourner chez elles en assurance, qu'il voyait comme ma maison en était toute remplie; que je n'avais pas même la liberté de ma chambre, que j'étais obligée de coucher dans ma cuisine, auprès du feu, avec un nombre d'habitants qui s'y étaient sauvés, craignant d'être rançonnés."

Cette fois encore Madame de la Guette fut entendue: six cavaliers furent convaincus de viol, "et l'on en passa un par les armes pour servir d'exemple aux autres. Toutes les vieilles femmes s'en retournèrent dans leurs maisons, écrit-elle; mais les jeunes et les filles demeurèrent chez moi pour plus grande assurance."

Au début de la Fronde des princes, un groupe de villageois alarmés accourt chez madame de la Guette. Son mari est présent. C'est l'alarme: on entend crier "Tue ! tue ! tue !" Des gardes du prince de Condé ayant mal digéré les coups infligés à leurs camarades lors de l'affaire des cochons décident de profiter de leur passage à Sucy pour régler leurs comptes: "Nous en voulons tuer demi-douzaine pour notre satisfaction." Monsieur de la Guette calme les esprits et recommande les soldats à la porte de ville. Madame de la Guette conclut: "Tous les habitants furent bien aise de les voir partir; car ils croyaient qu'assurément ils feraient sauter la cervelle à quelques-uns avant que de se retirer; et il y avait en effet, grande apparence. Les principaux d'entre eux nous remercièrent d'avoir empêché le désordre."

En 1652 commence la campagne de l'Ile-de-France et les troupes royalistes se répandent dans les campagnes. Madame de la Guette, une fois encore va exercer son ascendant, non pas en faveur des paysans, mais cette fois pour préserver ses biens personnels.

"Nous eûmes en nos quartiers, écrit-elle dans ses *Mémoires*, quelques troupes du roi qu'on y avait envoyées se rafraîchir. C'était dans le commencement de la moisson. J'appris que les gens de guerre fourrageaient dans mes grains. Je puis dire que j'étais laborieuse de bonne foi, puisque je tenais mes terres par mes mains. Je montai à cheval, la canne à la main, pour aller trouver M.M. les fourrageurs, et dans la plus belle disposition du monde pour en froter quelques-uns si j'avais trouvé de la résistance; mais aussitôt qu'ils me virent et qu'ils se furent informés qui j'étais, ils s'en vinrent à moi et me dirent: "Madame, nous nous étions mis dans vos grains pour fourrager, comme vous voyez; mais nous allons sortir tout à l'heure pour aller chez vos voisins." Je leur dis: "Vous me faites plaisir.""

Par sa détermination et la rapidité avec laquelle elle prenait sans timidité ses décisions, Madame de la Guette réussit toujours à en imposer à ceux qui profitaient de la guerre pour pêcher en eau trouble. Plus les évènements s'aggravaient, et plus son action prenait de la profondeur.

Toujours pendant la campagne d'Ile-de-France, alors qu'elle attendait des nouvelles sur les mouvements des troupes, Madame de la Guette reçoit une visite qui, une fois encore, met le village en émoi: une nouvelle fois un petit groupe de soldats frappe brutalement à la porte de sa maison. Cette fois, il s'agit de gens de guerre appartenant aux troupes royales. "J'y fus moi-même et l'ouvris tout entière. Je leur dis: "Messieurs, que demandez-vous ?" Ils se mirent à jurer et blasphémer le nom de Dieu; mais sans m'étonner, je leur dis: "Que cherchez-vous, encore une fois ? - Nous voulons entrer là-dedans, me répondirent-ils.- Ah ! vous voulez entrer là-dedans ! Mort de ma vie ! Je vous en empêcherai bien, et vous trouvez bien hardis de venir frapper à ma porte. Retirez-vous seulement et sans bruit." Comme ils virent ma résolution, ils me demandèrent qui j'étais. Je leur dis tout en colère: "Allez vous en informer dans le lieu; on vous le dira." Un de la bande, qui paraissait le plus honnête, mit pied à terre et me dit: "Madame, vous êtes une femme perdue; car voici l'armée du roi qui va passer à un quart de lieue d'ici, et tous les picoreurs se jetteront chez vous, sans que vous leur puissiez résister. Comme vous êtes la plus brave et généreuse de toutes les femmes, selon les apparences, nous voulons vous rendre service; voyez en quoi vous nous voulez employer.""

Avec quelques bouteilles de vin et des propos adaptés, Madame de la Guette négocie le maintien, à sa porte, d'une sauvegarde chargée de protéger la maison et d'en interdire l'accès à quiconque pourrait se présenter avec de mauvaises intentions.

Elle raconte: "Aussitôt que l'on sut que j'avais un officier chez moi, toutes les femmes et les filles y accoururent et quantité d'hommes, pour se mettre en sûreté. Incontinent après, tout le lieu fut plein de picoreurs qui faisaient un ravage épouvantable. Je priai mon Italien (resté en sauvegarde), de se mettre à ma porte jusqu'à ce que tout cela fût passé."

Le village n'est pas encore remis de ses émotions que l'officier italien, pour remercier Madame de la Guette de la collation qu'elle lui a fait préparer, lui donne une information importante: la troupe des Lorrains (mercenaires au service du duc de Lorraine, à ce moment opposés aux royalistes et alliés au parti des princes) est sur leurs talons, et leur arrivée est imminente. Leur cruauté et leur rapacité sont connues et sans égales, leur arrivée annoncée ne laisse aux villageois qu'une seule ligne de conduite: la fuite. L'Italien presse madame de la

Guette de quitter Sucy au plus vite, mais c'était sans compter sur le sens des responsabilités de cette femme étonnante.

“Monsieur, lui dit-elle, vous m'apprenez là une étrange nouvelle; mais je ne partirai point que tout ce peuple ici ne soit en lieu de sûreté; et s'il y a quelqu'un qui doit périr, il faut que ce soit moi; voilà à quoi je suis résolue.”

Le beau-frère de Madame de la Guette, M. de Vibrac, capitaine des gardes au château de Grosbois, ayant reçu la même information lui envoie trois gardes pour l'escorter et la conduire à Grosbois ainsi que ses enfants. Madame de la Guette refuse cette solution car, écrit-elle, “j'étais résolue de faire une bonne action.” Elle garde avec elle l'officier italien et un des gardes de M. de Vibrac pour conduire à La Varenne “tout ce peuple, qui était en grand nombre. Ils n'avaient qu'un fort petit trajet de chemin à faire; mais ce qui était plus embarrassant, il fallait passer la rivière de Marne dans un bac. Tout cela, écrit-elle, se fit heureusement par la grâce de Dieu. Ensuite il fut question de songer à moi. Je partis pour Grosbois à six heures du matin et m'en allai les mains vides. Cela veut dire que j'emportai très peu de choses et abandonnai tout le reste à la merci des gens de guerre. [...] Pour mon pillage qui se fit à droite et à gauche dans tout le temps que les Lorrains séjournèrent là, j'eus pour plus de soixante mille francs de perte. Je puis dire que tout cela ne me toucha nullement, n'ayant jamais eu d'attache au bien et en ayant fait un mépris toute ma vie.”

C'est lors de son séjour à Grosbois que Madame de la Guette commença à donner à son action un tour plus politique. Toujours poussée à se mêler de tout, elle prit seule l'initiative d'inventer un stratagème pour faire parvenir au duc de Lorraine une fausse information qui le fasse renoncer à attaquer Turenne au moment même où le duc et l'armée des princes étaient en mesure de gagner la bataille. Il faut préciser qu'à cette date, Madame de la Guette était restée “mazarine” donc favorable aux troupes royalistes commandées par Turenne, alors que son mari, son beau-frère (Vibrac) et leurs amis étaient passés dans l'armée des princes. Situation étrange et peu confortable, mais qu'elle semble avoir assumée et pas trop mal vécue.

Le succès de cette manœuvre fut connu à la cour, et la reine et Mazarin décidèrent de se servir de cette “Mazarine” si influente dans le camp adverse.

En 1653, Madame de la Guette, fut sollicitée par la reine, pour effectuer une mission politique. Son mari et le comte de Marsin étaient du parti du prince et tenaient pour lui la Guyenne dont la cour voulait vaincre la résistance. Madame de la Guette pouvait être le maillon capable de renouer les deux factions. Durant cette épopée, elle risqua plusieurs fois sa vie et ne put éviter d'être détrossée par la soldatesque et les bandits des grands chemins.

Marsin qu'elle rejoignit à Bordeaux était comme tout le monde las de la guerre civile et aspirait à la paix. Les propositions apportées par Madame de la Guette tombaient plutôt bien, et elle le remarqua aussitôt. "Je le trouvai dans de très beaux et bons sentiments, et il me dit qu'il en parlerait à M. le prince de Conti, qu'il le porterait de tout son pouvoir à faire de manière que le roi en aurait satisfaction, et qu'infailliblement M. le prince n'y serait point contraire; que pour cet effet, il prendrait la liberté d'écrire à son Altesse une lettre de créance, quand il aurait conféré avec M. son frère, que mon mari en serait le porteur, étant le seul à qui il voulait se fier pour cela."

La cour ne fut pourtant pas reconnaissante. Mazarin fit venir les époux de la Guette, remercia Madame de la Guette pour son stratagème qui avait réussi à persuader le duc de Lorraine de ne pas attaquer Turenne. Du voyage en Guyenne il ne fut pas fait mention. Quant au sieur de la Guette, son engagement dans l'armée des princes ne lui fut pas pardonné, il ne retrouva jamais la confiance de la reine et de Mazarin, et ne fut plus autorisé à paraître à la cour. Rongé par la déception, il décida avec son ami le comte de Marsin de partir rejoindre l'armée des Flandres avec Condé qui s'était alors mis au service de l'Espagne. "Cela fut cause, écrit Madame de la Guette, que je n'osai plus paraître à la Cour, et que tous les services que j'avais rendus demeurèrent ensevelis, ce qui ne m'empêchait pas d'avoir la plus grande satisfaction du monde en moi-même, puisque j'étais cause que tant de gens avaient reconnu leur faute et étaient rentrés dans leur devoir."

Avec la fin de la Fronde se termine le rôle politique de Madame de la Guette, si l'on veut bien donner à ce mot le sens le plus large. Ce faisant, elle s'inscrit dans la lignée des femmes de son époque. Son action, modeste n'a pas été retenue par l'Histoire. Pourtant, comme les belles frondeuses, Mademoiselle de Montpensier, la duchesse de Longueville, la duchesse de Chevreuse, elle fait partie de ces femmes du XVIIe siècle qui se sont emparé de la vie politique et y ont jeté toutes leurs énergies tandis que les hommes, eux, se consacraient entièrement à la guerre.

Personnage atypique et déjà très "moderne" (il suffit de rappeler que Mademoiselle de Meurdrac s'était mariée clandestinement, contre la volonté de son père, qu'elle s'est ensuite fait enlever par son mari), cette femme déterminée, courageuse et intelligente a marqué de son influence le village de Sucy. Elle nous est connue par le recueil de *Mémoires* qu'elle écrivit aux Pays-bas où, veuve, elle avait suivi ses fils, et où elle mourut à une date qui nous est inconnue. Si jamais Sucy eut son héroïne, elle s'appelle Madame de la Guette. Personnage

remarquable, mais en marge de la grande Histoire, elle fut une personnalité tutélaire lors d'une période troublée qui fut pour Sucy la plus terrible, la plus meurtrière et la plus destructrice de toute son histoire.

**FRANÇOISE BALARD**  
**SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE**  
**DE SUCY-EN-BRIE**

## LES BOISSEENS DURANT LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

La présence à Sucy-en-Brie, depuis le 23 mai 1870, de vingt-six Prussiens “se disant du Hanovre” inquiète les habitants. Le conseil municipal de Boissy-Saint-Léger “attire l’attention sur les dangers qui pourraient résulter pour le plateau, à proximité de la capitale qu’il domine, de la connaissance qu’ont ces individus de la région qu’ils explorent. Ces individus reçoivent des secours de mains inconnues, pour ne pas dire suspectes, ne se livrent à aucun travail, comme ils l’avaient déclaré à leur arrivée à Sucy, tout en vivant confortablement”. Le conseil demande leur expulsion et leur internement dans une ville du midi.

Le 19 juillet, la France déclare la guerre à la Prusse.

Le 24 août, Le Figaro rapporte que “le régiment de Chasseurs du prince Murat a taillé en pièces les cuirassiers blancs de Bismarck. Le conseil municipal adresse ses plus vives félicitations au prince pour sa conduite héroïque, en témoignage du patriotisme des habitants de Boissy-Saint-Léger qui ont l’honneur de le compter parmi eux”.

En six semaines, l’armée française est détruite ou immobilisée; l’Empire s’effondre. Les Prussiens envahissent la région parisienne.

Le 15 septembre, des hussards rouges et des hussards de la mort arrivent en éclaireurs à Boissy-Saint-Léger. Le 17, environ trois mille hommes prennent position dans le village. Le même jour, après quatre heures de bataille, le 5e corps d’armée prussien établit un pont à Villeneuve-Saint-Georges et occupe les deux rives de la Seine. L’avant-garde qui a pris position à Limeil et placé des avant-postes dans les premières maisons de Mesly et dans les deux fermes de l’Hôpital et de la Tour à Créteil, se heurte aux troupes françaises.

Un régiment de chasseurs et quatre batteries ont été envoyés au château du Piple pour récupérer des denrées qui y sont entreposées, et pour se renseigner sur les mouvements de l’ennemi. Soutenues par des batteries postées près de Valenton et à Limeil, les Prussiens exécutent une manœuvre enveloppante contre la colline de Montmesly. De grosses colonnes allemandes se dirigent vers le sud et longent les hauteurs de Boissy-Saint-Léger et de Limeil. L’opération du château du Piple n’est plus possible.

Le 17 septembre au soir, toute la 3e armée prussienne tient deux points de passage importants sur la Seine à Villeneuve-Saint-Georges et à Corbeil, et occupe toutes les pentes nord-ouest du plateau de la Brie, entre la Marne et la Seine, de Champigny à Choisy-le-Roi.

Cinq habitants sont arrêtés sous prétexte de tentative de meurtre contre des fonctionnaires prussiens et d'incendie. Ils sont remis en liberté vingt quatre heures plus tard après l'intervention du secrétaire de mairie.

Trois mille à quatre mille hommes et mille à mille deux cents chevaux occupent en permanence Boissy-Saint-Léger. L'état major s'installe au château de Grosbois et deux fois au château du Piple. Situé dans "la première ligne d'investissement", les troupes "actives" restent le plus souvent une quinzaine de jours, puis passent ensuite en deuxième ligne (Villemesnil, Yverges, Brunoy, etc.) pour se reposer, et sont remplacées par d'autres troupes. Tous les trois jours, elles fournissent des hommes qui gardent les avant-postes à Bonneuil, à Montmesly, etc. Le village est dans une agitation constante, le jour comme la nuit. Le secrétaire de mairie note "qu'aucun pays n'a été aussi occupé et fréquenté que Boissy-Saint-Léger. Sa situation explique suffisamment cette pénible préférence que l'armée prussienne lui a donnée".

Sur les neuf cents habitants que compte le village, sept cents ont quitté le pays, malgré les instances du curé, soit pour s'éloigner des combats, soit pour se réfugier à Paris. Le maire, le prince de Wagram (le fils du maréchal Berthier), est officier d'ordonnance du général Ducrot. Le baron Rodolphe Hottinguer est à Paris dans la Garde nationale. A Paris, sept conseillers municipaux organisent la mairie, 163 rue Saint-Antoine, pour s'occuper des habitants qui se sont réfugiés dans la capitale. L'instituteur qui, lui-aussi, s'est replié à Paris dès le 13 septembre, est chargé de la comptabilité des secours accordés aux habitants les plus nécessiteux. Une souscription parmi les conseillers municipaux et les quelques propriétaires de Boissy-Saint-Léger réfugiés à Paris permet de recueillir 2 926 francs qui sont employés à la distribution de secours en argent et en vêtements. De cent vingt à cent quatre-vingts personnes, surtout des femmes et des enfants, seront ainsi aidées en bons de pain, entre le 17 octobre 1870 et le 31 mars 1871, pour une somme totale de 7 095 francs. Des ouvriers ont travaillé aux tranchées dans la capitale.

Presque toutes les autorités municipales et tous les fonctionnaires ont pris la fuite. Tous les commerçants sont partis. Seuls sont restés, le notaire aussi conseiller municipal, Louis Lanquetot, le curé, Louis Parent, le secrétaire de mairie, le garde champêtre et le juge de paix. Le conseiller municipal remplit les fonctions de maire jusqu'au 15 février 1871. En septembre 1870, Il ne reste plus que quatre élèves à l'école sur trente-six, et sept enfants habitant Grosbois qui ne peuvent venir en classe à cause de l'éloignement et de l'obligation de traverser les troupes allemandes.

Le 22 octobre 1870, Louis Lanquetot faisant fonction d'officier d'état civil, en l'absence de toute autorité constituée, après avoir pris l'avis de quelques habi-

tants notables “restés fidèles au poste” autorise l’inhumation des morts de l’armée allemande dans un terrain appartenant au baron Hottinguer, contigu aux cimetières catholique et protestant. Cent huit soldats allemands, morts de maladie ou des suites de blessures, sont enterrés dans le cimetière bavarois. (trente cinq corps seront exhumés en 1923 et regroupés dans deux tombes, l’une pour trente-quatre corps, l’autre pour un lieutenant). Les secours religieux sont portés par les aumôniers allemands et le curé de Boissy-Saint-Léger.

Après les combats du Montmesly et de Champigny, du 29 novembre au 2 décembre 1870, il y a, à Boissy-Saint-Léger, jusqu’à onze maisons “ambulancières”, toutes très bien organisées et dirigées par de nombreux médecins allemands. Les lits et les matelas ont été pris dans les maisons abandonnées. Français et Allemands y sont soignés sans distinction. Une vingtaine de militaires français y reçoivent des soins. Un officier et deux soldats français, tués à Montmesly, sont inhumés dans le cimetière communal.

Les deux cents habitants qui sont restés à Boissy-Saint-Léger, parmi lesquels des femmes et des enfants, s’organisent tant bien que mal. Le secrétaire de mairie obtient de l’intendance prussienne du pain pour un mois. Puis il réussit à trouver de la farine à Corbeil qu’il paie au moyen de fonds de souscriptions volontaires. Un habitant cuit le pain dont la distribution est assurée, chaque jour, par le secrétaire de mairie et le garde champêtre. Le curé souligne que, durant le siège de Paris, les habitants se sont soutenus mutuellement, et que les allemands ont toujours accueilli les demandes de vivres faites pour les pauvres. Durant l’année 1870, le Bureau de Bienfaisance a pu secourir dix-huit personnes régulièrement et vingt-huit personnes temporairement. Le curé ajoute toutefois qu’il a “le regret de devoir dire que la charité privée a fait bien peu de chose !”

Les rapports entre les Prussiens et les autorités du pays, aux dires du secrétaire de mairie, sont supportables. Les allemands s’adressent toujours, soit au secrétaire qui a su leur inspirer confiance, soit au curé. Jamais, d’après ce dernier, les Prussiens n’ont molesté les autorités qui, se sont toujours montrées fermes et dignes. Aucune contribution n’est payée aux Prussiens durant le siège, le secrétaire de mairie ayant toujours essayé de faire comprendre que la situation ne permettait pas aux habitants d’en payer la moindre partie.

L’armistice, signée le 28 janvier 1871, et la paix, le 10 mai, ne mettent pas un terme à l’occupation. Certains membres de l’autorité reviennent au village.

Le 9 février, les Prussiens demandent le paiement de 5 122 francs, montant des contributions restant dues pour 1870, et, le 18, de 3 000 francs de contributions de guerre, et diverses réquisitions évaluées à 9 511 francs (dont le baron Hottinguer et Louis Lanquetot font l’avance). Louis Lanquetot souligne que “quoique très réitérées”, des réquisitions ont été abandonnées après de nombreuses démarches. La commune doit pourvoir au logement des hommes et des chevaux de l’armée allemande. La fourniture de paille, de bois de chauffage, de

bougies et de chandelles, du 15 mars au 23 septembre 1871, coûte 9 789 francs qui seront avancés en grande partie par le prince de Wagram et le baron Hottinguer. Pour obtenir le paiement de ces sommes, le curé est fait prisonnier comme otage, le 9 février, une demi-journée avec deux habitants, puis trois fois chez lui sur parole. Louis Lanquetot et le juge de paix sont aussi faits prisonniers chez eux, sur parole, le premier deux jours, le second une journée. Aucun habitant n'est expulsé ou exécuté.

Les aumôniers de l'armée prussienne ont constamment célébré la messe dans l'église, deux à trois fois par jour. Le curé a toujours fourni le pain et le vin pour les messes.

Les maisons du village sont entièrement dévastées, sans portes ni fenêtres, souvent sans toit. Les cloisons, les parquets, les escaliers sont arrachés et brûlés. Les salons servent d'écuries. Tous les mobiliers, du plus riche au plus modeste, sont détruits. La maison du pharmacien (située actuelle place de Verdun) est pillée: les parquets sont arrachés, les meubles brisés; les médicaments ont disparu. Il ne reste plus rien du mobilier de l'école qui a servi de maison ambulancière. Tout est brûlé, bien qu'il y ait, ajoute l'instituteur, douze stères de bois dans le bûcher de l'école ! L'équipement des pompiers est saccagé. Les platanes, plantés deux ans plus tôt sur le boulevard de la mairie, ont été coupés. L'Ecole normale d'institutrices, rue Mercière, qui sert de caserne aux Prussiens, reste fermée dix-huit mois: le mobilier et le matériel sont détruits.

Le bétail que les fermiers avaient laissé en partant et qui comptait près de 70 bovins, un dizaine de porcs, 350 brebis et 750 moutons, a été décimé... et consommé.

Au château du Piple, Maurice de Bethmann, beau-père du baron Hottinguer, note: "Les ennemis n'ont pas l'air du tout de vouloir quitter le Piple et ils continuent à être aussi désagréables qu'ils le peuvent; on n'a rien enlevé de nouveau, mais tout est dans un état déplorable. C'est à peine si les domestiques trouvent de quoi manger dans le pays".

Tout n'est plus que ruine et désolation, ajoute l'instituteur. Les habitants qui rentrent chez eux ne trouvent pas même un abri, ni lit, ni linge, ni vaisselle... Tout a été pillé. Dans tout le canton que visite l'inspecteur primaire, il est impossible à un voyageur de trouver un lit pour passer la nuit.

L'instituteur reprend ses fonctions le 19 février 1871. Dans un local de la mairie, il accueille dix-huit élèves le 1er mars et vingt-quatre élèves en avril.

Les troupes prussiennes quittent Boissy-Saint-Léger le 23 septembre 1871, après un an et huit jours d'occupation.

La mairie, le hangar des pompiers, le presbytère, la maison du juge de paix, la place de l'église, les rues et les trottoirs ont besoin de réparations. Les plantations de l'avenue du cimetière, dont les arbres ont été complètement rongés par

les moutons allemands, celles des boulevards, dont les arbres ont été cassés par les voitures et les chevaux, doivent être restaurées. Les quelques réverbères qui éclairaient les rues, sont hors d'usage. A la mairie, où les soldats avaient installé deux ambulances, divers papiers en liasse sont éparpillés, détruits ou lacérés. Malgré tout, le secrétaire de mairie a pu sauver les archives et les registres, en particulier ceux de l'état civil, qu'il avait pris soin d'entreposer dans la cave. Les archives du Piple sont, en partie, détruites.

La compagnie de sapeurs pompiers est réorganisée. Leur habillement est racheté et le chariot de la pompe, que les Prussiens ont emporté, est remplacé. Un nouveau mobilier scolaire et un poêle sont rachetés pour l'école. La cloison en bois, qui séparait les deux classes et qui a disparu en fumée, est remplacée. Les locaux de la mairie et de la justice de paix sont remeublés.

Les inscriptions allemandes sur les murs et les maisons sont effacées. Les propriétaires sont invités à clore le rez-de-chaussée des maisons dévastées et non occupées, ainsi que les cours accessibles de la rue, pour éviter qu'elles servent de refuges aux malfaiteurs et aux vagabonds

Les dégâts immobiliers et mobiliers causés par la guerre sont évalués à 1 740 320 francs.

Louis Lanquetot est élu maire de Boissy-Saint-Léger le 4 juin 1871. Il exerce son mandat jusqu'en 1881.

**ROGER GUILLEMARD**

## **SOURCES:**

Notes du maire, du curé, du secrétaire de mairie et l'inspecteur des écoles rédigées à la demande du préfet de Seine-et-Oise, 1871-1872.

## **ALFORT-VILLE 1870 - 1871; ALFORTVILLE 1914 - 1918 LES CIVILS ET LEURS ÉLUS**

Sans orienter totalement les perspectives de cette étude, le lien civils – élus fait ressortir une simple évidence. Au cours des deux conflits, les hommes, femmes, enfants qui n’avaient pas rejoint une unité combattante ont trouvé aide et assistance auprès de ceux qu’ils avaient préalablement désignés pour gérer les affaires communales. Aide concrète. Et aussi aide “idéologique” par la mobilisation des énergies en vue de la victoire finale. Dans le même temps, les convictions et les réactions des civils ont influencé le comportement, le langage, les décisions des élus, qu’ils fussent maire, adjoints, conseillers ou député.

Espacées d’une quarantaine d’années, ces deux guerres ont frappé des populations à la fois semblables et différentes:

- par le nombre: 800 à 900 civils peut-être en 1870, à la fin du XIXe siècle; 20 000 en 1914, au début du XXe siècle.

- dans un cadre communal renouvelé: en 1870, Alfort-Ville est un hameau semi rural de Maisons-Alfort; en 1914, Alfortville, cité ouvrière, est une commune à part entière.

- par des réflexes divergents: à peine arrivés sur les terres alfort-villaises, les premiers colons doivent se replier, pendant quelques mois, derrière les murailles de la capitale. Durant la longue guerre de 1914 – 1918, les Alfortvillais restent sur les rives de la Seine et de la Marne.

Cette diversité n’a cependant pas fissuré la solidité d’un ciment identitaire reposant sur la trilogie France – Nation – Patrie. Ciment qui pourrait bien être le fil d’Ariane reliant 1870 à 1914.

### **LA BREVE TORNADE DE 1870 – 1871**

La guerre frappe de façon inattendue les quelques centaines de pionniers qui viennent tout juste de s’installer entre la Seine et la voie ferrée du PLM. En moins de six mois, un parcours en trois étapes manque de détruire leur nouvelle identité: la mobilisation avant l’exode vers Paris, l’enfermement dans une capitale tôt assiégée, un retour sur des terres soumises à l’occupation étrangère.

#### **Un rapide aller et retour.**

Pas d’inquiétude pourtant ce 19 juillet 1870 qui voit la France déclarer la

guerre à la Prusse. Le général Leboeuf, chef d'état-major, n'a-t-il pas certifié qu'aucun bouton de guêtre ne manquait à notre armée ? Laquelle a néanmoins besoin de combattants. C'est pourquoi une semaine plus tard, le maire Adolphe Véron, riche propriétaire, chevalier de l'Ordre impérial, conseiller d'État dévoué au régime de Napoléon III, fait part à son conseil municipal de la mobilisation en cours. Domiciliés à Maisons, à Alfort, à Alfort-Ville, 84 jeunes gens âgés de 20 à 28 ans sont enrôlés dans l'armée active ou dans le 18<sup>e</sup> bataillon des mobiles de la Seine. Les hommes plus âgés intégreront par la suite le 51<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale.

Mais, précise le maire, *“que tous sachent bien qu'il laissent derrière eux des compatriotes qui regardent comme un devoir de venir en aide pendant leur absence à leurs vieux parents, femmes, enfants.”*<sup>1</sup>.

Concrétisée par la création d'une caisse patriotique communale, s'affiche ainsi une solidarité active.

La liste électorale recense alors 407 noms pour Maisons, 200 pour Alfort, 151 pour Alfort-Ville. Les 21-41 ans forment la moitié des électeurs de ce troisième hameau. Un quart d'entre eux (26,57 % très précisément) sont nés en région parisienne. Les autres viennent de la France profonde: 11,18 % de Bourgogne, 7,69 % de Picardie, 7 % d'Alsace-Lorraine, 6,29 % de Champagne-Ardenne, 5,59 % de Franche-Comté, 3,5 % d'Auvergne, 2,79 % de Bretagne, 0,69 % de Provence-Côte d'Azur, etc.

A part 9 rentiers ou propriétaires, tout le monde travaille, sans rechigner à la tâche. Jardiniers, maraîchers, forgerons, charretiers, journaliers voisinent avec les marchands de vin, les petits commerçants, les employés de chemin de fer<sup>2</sup>. Le 8 mai 1870, comme l'écrasante majorité du peuple français, ils ont dit oui au plébiscite qui conforte Napoléon III et sa dynastie. Trois mois plus tard, les opérations militaires bousculent leurs convictions.

Car pendant l'été, A. Véron qui est également lieutenant-colonel de la Garde nationale, a quitté la commune et rejoint la capitale. Là-bas, à l'est, l'avance des ennemis se confirme. Le 3 septembre, des voyageurs arrivant de Belgique apportent aux Parisiens deux stupéfiantes nouvelles: la défaite de Sedan, la capture de l'empereur. Les campagnes limitrophes de la capitale n'en savent encore rien. Voilà pourquoi ce 3 septembre, rassemblée par le maire-adjoint François Bourguignon – menuisier de son état – la quasi totalité des vingt conseillers municipaux prête serment de fidélité à Napoléon III. Avec la même sincérité, ils accepteront la République proclamée le 4 septembre par J. Favre et L. Gambetta.

Ainsi, en quarante-huit heures, un nouvel environnement politique enveloppe les Alfort-Villais.

Au plan local, la gestion des affaires du village était passée du marquis Dodun de Keroman – maire de 1813 à 1855 – aux mains du grand bourgeois Véron, pour échoir à présent au menuisier Bourguignon.

Au plan national, une République guerrière remplace un Empire défaillant. Et donc chacun approuve le maire-adjoint Bourguignon soucieux le 7 septembre de “*pourvoir sans délai à la défense du pays*”; ce pour quoi il obtient un vote de 900 francs.

L’environnement naturel est également modifié. Peu, mais d’une façon visible. Les travaux de défense collective conduisent en effet à la construction de barricades, au creusement de quelques tranchées, à l’abattage d’arbres centenaires et à l’élimination de frondaisons des grandes propriétés.

Quant aux Prussiens, Saxons et autres Bavaois que l’on croyait si loin, ils approchent à une allure moyenne de 17 kilomètres par jour, précédés d’une réputation terrifiante. Avant-garde de leurs nombreuses troupes, des uhlans s’emploient à scier les poteaux télégraphiques à Villeneuve, Ablon, Juvisy. Les Maisonnais et les Alfort-Villais redoutent le pilonnage du pont d’Ivry ou du pont de Charenton. D’où l’exode massif qui draine vers Paris les civils des trois hameaux.

Né à Bergame, dans le royaume lombardo-vénétien, Jean-Baptiste Marty, curé de l’église Saint-Rémi, l’écrit alors: “*A partir du 7 septembre les habitants de la paroisse se sont enfuis abandonnant leurs maisons et une partie du mobilier. J’ai dû partir moi-même le 23 septembre puisque le village était complètement désert et ce n’est que six mois après que j’ai pu y revenir.*”<sup>13</sup> Ce repli derrière les fortifications parisiennes accompagne celui des autres communes suburbaines, encouragé par les défenseurs de la capitale, soucieux d’enrôler le maximum d’hommes valides dans leurs rangs. Et, tandis que l’on guerroye à Joinville, Choisy, Champigny, Montmesly, les Maisonnais-Alfortvillais finissent par trouver une place dans ce vaste et chaotique agglomérat de population. Dans une ville assiégée à partir de fin septembre 1870, les voilà contraints de reconstruire les piliers fondamentaux qu’ils venaient tout juste d’enraciner au confluent de la Seine et de la Marne; à savoir: se loger, se nourrir, se chauffer, travailler. Dès lors, s’affiche la précarité d’une vie quotidienne éprouvante. Certes on s’est logé, dans des quartiers populaires où les locaux sont très réduits; Amédée Chenal évoque à leur propos: “*ces logements trop petits et malsains où beaucoup trouvaient la mort.*”

Grand maître de l’Histoire contemporaine, Pierre Milza a brossé un tableau saisissant des contraintes pesant sur les familles assiégées<sup>4</sup> Jusqu’au début d’octobre, on arrive à se nourrir, mais, en novembre, la raréfaction des produits

alimentaires entraîne une très forte augmentation de leur prix de vente. *“Le boisseau de pommes de terre que l’on payait 1 franc avant la guerre en vaut 6. Le poisson de mer n’existe plus, les œufs sont inabordables; le riz, l’huile, le sucre tendent à disparaître, de même que le beurre et les fromages.”* Certes, la charité et l’entraide, les distributions de soupes populaires, l’octroi de bons de secours réconfortent les plus démunis, mais l’arrivée d’un hiver rigoureux aggrave les difficultés. La Seine reste gelée pendant trois longues semaines. Où et comment trouver du bois ou du charbon ?

Autre cause d’anxiété et d’effroi: début janvier 1871 les canons rayés Krupp, précis et rapides, commencent à bombarder les quartiers de la grande cité.

Et pourtant, les “services municipaux” et la petite école de Maisons-Alfort fonctionnent vaillamment que vaillent dans un logis parisien loué rue de Charenton dans le XII<sup>e</sup> arrondissement. Le maire-adjoint Bourguignon, appuyé par quelques élus, y déploie une double activité. Activité municipale bien ralentie, marqué par la distribution de *“bons de secours”* et par *l’apposition de signatures sur des laissez-passer*. Activité patriotique en direction des hommes valides enrôlés dans la Garde nationale. Médiocrement armés, peu entraînés, les 300 000 hommes de la Garde parisienne assurent des fonctions de police, effectuent quelques travaux de terrassement et assurent une garde nocturne près des remparts. Leur solde est de 1,50 franc à laquelle s’ajoute une prime de 0,75 franc pour les épouses. Bourguignon arrive à dégager quelques crédits pour équiper les gardes nationaux de sa commune en chaussures, en vêtements et pour maintenir la présence des tambours et du clairon.

Le 29 octobre, les huit élus présents dans le bureau de la rue de Charenton votent un crédit de 800 francs destiné à l’acquisition de canons. Ils considèrent en effet que *“c’est à l’infériorité de notre artillerie que doivent être attribués en majeure partie nos désastres présents.”* D’ailleurs, *“la défense du pays est le plus impérieux comme le plus sacré des devoirs.”* Ce vote lucide est important. Par leurs élus, les réfugiés du Confluent Seine-Marne soutiennent l’esprit de résistance porté par le ministre de l’Intérieur et ministre de la Guerre Léon Gambetta, installé à Tours. De surcroît, ils adhèrent à la souscription que vient de lancer la Garde nationale parisienne pour acquérir une artillerie efficace.

Le 18 mars 1871, la tentative de Thiers, soucieux d’enlever les 227 canons entreposés sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville, se solde par un échec et donne le signal de l’insurrection communaliste. A cette date, une grande partie des exilés a regagné la plaine de Maisons. Car les deux journées révolutionnaires des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871, sur la place et dans l’Hôtel de Ville de Paris, ont inquiété les esprits. Derrière le drapeau rouge se profile le spectre

d'une guerre civile sanglante. En outre, la capitulation de Paris, le 28 janvier, rend inutile toute velléité de résistance. Certes, l'ennemi occupe le fort de Charenton, le pont d'Ivry et toutes les terres de la région. Mieux vaut pourtant retrouver sa maison que de végéter dans le froid et la faim d'une ville défaillante.

Dans l'immédiat, les élections de février 1871 enregistrent une phénoménale abstention. Seuls 28% des 151 électeurs alfort-villais participent au scrutin de liste départemental tourné vers la désignation des députés qui siégeront à Bordeaux. Les trois sections Maisons, Alfort, Alfort-Ville abritent 960 électeurs. 276 seulement participent au vote et placent en tête Garibaldi avec 178 voix, suivi de Gambetta 175 voix, de Victor Hugo 166 voix, de Louis Blanc 162 voix. Les électeurs de Paris ont par contre placé en 4<sup>e</sup> position le héros de l'unité italienne, après Louis Blanc l'apôtre du changement social, Victor Hugo et Gambetta. Plus que la capitale, la commune aux trois sections a donc valorisé l'épopée de Giuseppe Garibaldi venu apporter son aide à la République née le 4 septembre 1870 et qui, de son quartier général établi en Bourgogne, finit par diriger 45 000 à 51 000 combattants.<sup>5</sup>

Laissons Garibaldi élu à Paris, à Nice, en Côte d'Or, à Alger présenter sa démission devant l'Assemblée de Bordeaux. Et retrouvons les colons Alfort-Villais revenus sur les terres du Confluent.

A Paris, les réfugiés n'avaient croisé aucun "Teuton". A présent il faut s'accommoder des sons gutturaux, des exigences, des avanies que multiplient les troupes étrangères cantonnées dans les maisons. *"Elles se composaient pour la plus grande partie, de Prussiens et de Bavares. S'il n'y avait eu que ces derniers, d'un naturel relativement doux, la vie eut été supportable. Mais les Prussiens semblaient avoir pris à tâche de rendre leur présence plus odieuse par les vexations qu'ils infligeaient aux habitants."* Cette cohabitation forcée visualise donc les ennemis. Pour beaucoup elle justifie le vocable par lequel Gambetta les avait définis dans sa proclamation du 12 novembre 1870: *"des Barbares"*. Elle enracine également dans les consciences cet *"antigermanisme puissant, qui va pour longtemps constituer le noyau dur du nationalisme hexagonal."* Antigermanisme qui dans l'immédiat peut avoir occulté les tragiques événements de la Commune de Paris. On en pressent néanmoins l'âpreté. D'autant que quelques *Fédérés* d'Ivry trouvent refuge dans l'un ou l'autre des foyers alfortvillais. Foyers qui ici ou là abritent également des *francs-fileurs*, Parisiens en âge de porter les armes et qui, avant l'affrontement Versailles-Paris, ont fui dans la proche banlieue.



G. GARIBALDI

Plébiscité par les électeurs de 1871

#### A CIPRIANI

Lieutenant de Garibaldi, tourné vers la jeunesse d'Alfortville en 1896 (cf note 5)



Une banlieue qui retrouve une vie administrative traditionnelle. Dès le 12 mars 1871, le conseil municipal décide l'achat de nouveaux bureaux d'octroi en remplacement des anciens bureaux détruits pendant le conflit. La section alfortvillaise abritera ainsi plusieurs bureaux de perception installés à ses principales entrées: Pont d'Ivry, la Voûte, la Gare, le chemin de Choisy.

A l'automne enfin les troupes allemandes quittent les terres du confluent. Chacun s'emploie à nettoyer, réparer, désinfecter son logis. Des commissions municipales évaluent les dommages et déterminent le montant des compensations retenues. A travers les déclarations enregistrées, l'habitat alfortvillais apparaît tout à fait modeste. Les indemnités sollicitées s'étagent en effet de quelques dizaines à quelques centaines de francs.

Dufayet, rue Amélie, ouvrier en parapluie évalue tout son avoir à 118 francs: une table ronde 12 F, quatre chaises 16 F, un lit canapé 25 F, un lit de sangle 6 F, deux seaux de puits 11 F, 32 mètres de grillage 32 F, des ustensiles de jardinage

7 F. Meunier, marchand de vin, 8 rue du Pont d'Ivry, recevra un secours de 700 F pour 988 F de pertes. Et voici, au Chemin latéral, une maison pillée de fond en comble. Ducors, son propriétaire, attend 357,45 F de réparations ainsi réparties: literie 67 F, vêtements 28 F, armes à feu 75,40 F, ustensiles de cuisine 21,75 F, chaussures et sabots 12 F, outils 105,50 F, divers 17,50 F. (6)

C'est donc une population dure à la besogne qui s'emploie à reconstruire tout son cadre de vie.

Et voilà qu'à rythme accéléré, de nouvelles vagues de pionniers s'installent à leurs côtés. Des petits groupes de militants ouvriers se constituent, tournés vers un socialisme qui peut s'exprimer au grand jour après l'amnistie des Communards en novembre 1876. Domicilié un moment 38 rue Véron, le poète combattant Eugène Châtelain<sup>7</sup> chantera ainsi le drapeau rouge, "le plus bel emblème de l'ouvrier citoyen", annonciateur d'un âge prometteur:

*"Quand les temps seront venus  
Aucune famille  
N'aura plus d'enfants pieds nus  
Traînant la guenille  
Tout le monde aura du pain,  
Du travail et du bon vin  
Vive la Commune !  
Enfants,  
Vive la Commune !"*

Le lyrisme de Châtelain ne parviendra pourtant pas à ravir au drapeau tricolore la charge émotionnelle qu'abritent les plis de ce dernier. Façonné par les souvenirs du siège de Paris et l'occupation des terres alfort-villaises, renforcé par les conditions draconiennes du traité de Francfort, l'antigermanisme reste ici une constante qui transcende les catégories sociales. Deux exemples. En 1884, Charles Jaclard né en Moselle, entre au conseil municipal de Maisons-Alfort-Alfort-Ville sous l'étiquette "candidat ouvrier", c'est-à-dire membre du Parti ouvrier de Jules Guesde. D'emblée, il souhaite la création d'une école professionnelle cantonale à Charenton. Ces écoles, dit-il, existent outre-Rhin depuis longtemps. Et donc "Comment la République française ne pourrait-elle pas ce que peut le lourd Allemand courbé sous le despotisme ?"... Pour sa part, le leader radical Meynet laisse sa plume dépeindre "*ces têtes carrées, ces cerveaux embrumés, ces échine souples, soumis à la schlague d'un empereur névrosé.*"

### **L'esprit de 1870.**

Ainsi donc dans la presse locale, dans la vie associative, dans les paroles des élus se consolident au fil des ans – à côté des revendications sociales – trois atti-

tudes liées au traumatisme de 1870: un patriotisme affiché, un désir de revanche, une défiance vis à vis des étrangers.

Entassés dans la petite école de la rue de l'Union, les 140 élèves se familiarisent avec une géographie chargée de sens: l'Alsace, la Lorraine, le Rhin, la Prusse... car les questions du certificat d'études sont éminemment patriotiques. D'ailleurs, leurs grands frères se trouvent concernés par les lois de 1872-1873 instituant un service militaire obligatoire de cinq ans. Leurs petits frères relèveront de la loi du 28 mars 1882 rendant obligatoire l'enseignement de la gymnastique et des exercices militaires.

C'est pourquoi au cœur du patriotisme local se situe L'*Avenir d'Alfortville*, société libre de gymnastique et de tir qui possède 22 rue des Osiers (actuelle rue du Marché) "*un stand admirablement installé*". Les munitions abondent pour des tirs diversifiés: tir d'honneur, tir individuel, tir des délégations, tir des pupilles... Des concours publics attirent des sociétés voisines, *La Charentonnaise*, *La Vaillante d'Ivry*.

L'*Avenir d'Alfortville* s'en va glaner des médailles à Paris. Dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, elle fait belle impression: "*vous êtes – lui dit-on – une parcelle de l'avenir de la France, vous serez les défenseurs de la République, de la Patrie.*"

Des conférences confortent les convictions. L'Alsacien Paul Leser présente un peuple allemand qui "*enseigne à ses enfants par les yeux, par la parole, par la poésie, par l'histoire, par la géographie la haine de la France*"; il incite également la jeunesse à "*savoir qu'elle a un ennemi dont elle doit toujours se méfier, que l'Allemand est cet ennemi héréditaire.*"

Ce 20 septembre 1884, le pharmacien P.G. Meynet, président d'honneur de L'*Avenir d'Alfortville* et président de la commission pour l'indépendance alfortvillaise n'hésite donc pas à écrire dans *La Voix des Communes*: "*Que le bataillon scolaire accepte le fusil comme le nécessaire et l'idée de progrès comme l'indispensable.*" D'autant que le général commandant la place de Paris a autorisé au mois de juin les 80 enfants de Maisons-Alfortville recevant l'instruction militaire à sortir et à défiler en armes.

Devenue commune indépendante, Alfortville conserve les mêmes engagements patriotiques. On prend conscience en effet que la distance séparant Berlin du Confluent Seine-Marne n'offre pas de protection suffisante en cas de nouvelle invasion. Le maniement des armes devient une nécessité. Que vive donc le bataillon scolaire équipé de neuf, qui défile, avec la fanfare municipale et la compagnie des sapeurs-pompiers, le 14 juillet 1885. Que progresse vigoureuse-

ment *L'Alfortvillaise et L'Avenir d'Alfortville* qui, le 16 mai 1886 inaugurent au 44 rue de Villeneuve leur nouveau stand de tir. Les applaudissements accompagnent les paroles patriotiques de Meynet: *“La France ne veut pas la guerre de conquêtes, mais il faut qu'elle soit invincible sur son sol.”*

Le palmarès des tireurs les plus chevronnés mentionne les spécialistes de la carabine, des armes de guerre, du fusil Gras adopté en 1874 et préférable au Chassepot de 1866. Une missive du ministère de la Guerre accorde à la société alfortvillaise l'autorisation de toucher à Vincennes 360 cartouches de guerre; ce qui va permettre les exercices de tir à longue portée<sup>8</sup>.

Dans ce contexte d'ordre et de discipline, l'honneur de l'armée (instrument essentiel de la “Revanche”) doit rester intouchable. Surtout dans la rue. A l'été 1887, un incident mineur accompagne le passage nocturne du 115e régiment de lignes à travers Alfortville. Paul Bougier, *“mutilé de 1870”*, s'en indigna dans une lettre au directeur de *La Voix des Communes*: *“Au moment du deuxième procès de Leipzig quand des Français, des Alsaciens sont condamnés, jetés en prison pour avoir en Alsace fredonné La Marseillaise... Pauvre France, tu es perdue ! Faut-il que tes enfants se dévorent, qu'ils se fassent écraser pour rien, pour que tu périsses, écrasée sous la botte du Prussien.”*

Cette botte a certainement mobilisé les électeurs alfortvillais le 27 janvier 1889. Ce jour-là, 55,37 % des suffrages exprimés se portent sur “le brave général”, “le général Revanche”, le général Boulanger qui, ministre de la Guerre, a fait remplacer le fusil Gras par le fusil Lebel à répétition.

La même optique patriotique s'affiche en 1893 à travers la distribution de la soupe aux écoles. Les petits Alfortvillais doivent savoir que la République aura besoin de leurs bras si l'alliance des trois puissances folles – Italie, Autriche-Hongrie, Allemagne – venait à menacer les intérêts du pays<sup>9</sup>.

De temps à autre, la presse nationaliste se demande d'ailleurs si la trahison n'est pas la clé de la défaite: *“Nous nous rappelons la néfaste guerre de 1870. Chacun sait qu'un grand nombre d'étrangers avaient envahi nos ateliers et surpris tous nos secrets, qu'ensuite à titre de reconnaissance ils guidaient nos ennemis pour faire massacrer ceux qui leur avaient donné l'hospitalité.”*

Avec quelques années d'avance, voici donc une “cinquième colonne” dénoncée à la vindicte populaire. Des notables appréciés mais porteurs d'un patronyme douteux sont appelés à préciser leur identité véritable. En 1884, le journal *La petite Banlieue* accuse le maire Durst d'être un fils d'étranger. Le maire rappelle alors qu'il est effectivement suisse d'origine mais qu'il est devenu légalement citoyen français. Sa démonstration s'affirme imparable: *“en 1870, je me suis engagé dans les rangs de l'armée française et j'ai ainsi payé la dette du sang”*.

En décembre 1888, *La Voix des Communes* blanchit par contre Hermann Berger, patron social de la distillerie de grains et fabrique de levure installée à Maisons-Alfort en 1872 par le baron de Springer: “*Nous sommes heureux de constater qu’une ancienne et importante usine de notre région s’est appliquée à former un personnel nouveau et à substituer des ouvriers français aux ouvriers étrangers [...] L’agitation qui se produit, énergique et persistante contre l’envahissement des sujets allemands et des produits allemands s’accroît de plus en plus. C’est avec raison que les ouvriers français, le conseil municipal de Paris, les grandes administrations exigent sur nos chantiers la limitation du nombre des ouvriers étrangers [...] justice est rendue des calomnies contre M. Berger, directeur de l’usine Springer, qui n’est pas allemand mais hongrois, pays non hostile à la France.*”

On l’aura pressenti: quand se lèvent les *orages d’acier*<sup>10</sup> de la Première Guerre mondiale, une partie des civils alfortvillais est déjà mobilisée face aux *Barbares* des temps nouveaux.

## LA LONGUE GUERRE DE 1914 – 1918

Août 1914. Les affiches blanches annonçant la mobilisation générale couvrent les murs d’une cité qui vient de se donner une majorité municipale tout à fait favorable à la défense et à la victoire nationale. Depuis 1904, les socialistes entraînés par Jules Cuillerier géraient les affaires communales. Mais, le 25 juillet 1913, le Conseil d’Etat annulait l’élection de seize conseillers socialistes sur vingt-sept, laissant toutefois le maire à son poste. Les élections complémentaires du 13 octobre mettent fin à l’hégémonie socialiste. La droite, les modérés, les radicaux-socialistes se sont en effet regroupés dans l’Union républicaine. Entraînée par “*un valeureux combattant de 1870, natif de l’Est*”, le capitaine d’artillerie en retraite Baschung, cette coalition emporte les seize sièges en jeu. Elle choisit Baschung comme premier adjoint et Paul Carré commis principal au PLM comme deuxième adjoint.

Le décès accidentel de Baschung le 28 février 1914 ne modifie en rien les nouveaux rapports de force: 15 républicains patriotes, 11 socialistes. S’installe ainsi une cohabitation musclée qui laisse toute initiative aux héritiers de 1870. Deux décisions immédiates annoncent les perspectives de la nouvelle majorité.

### **Marianne au combat.**

Le 6 janvier 1914, Carré propose le rétablissement de la distribution des prix dans les écoles communales, jadis supprimée par l’équipe Cuillerier. L’émulation n’a que faire du nivellement par le bas affirment les patriotes. “*Avec l’argent*

*économisé, développons plutôt les colonies scolaires gage de bonne santé*” suggère le docteur Edgar Longuet, élu socialiste et petit-fils de Karl Marx par sa mère Jenny, fille aînée du philosophe allemand. Rien n’y fait: par seize voix pour et dix voix contre, les prix sont rétablis. En février, les débats tournent autour du symbolisme républicain<sup>11</sup> Car dans la salle du conseil trône le buste de Marianne garni de rubans rouges placés par les élus de gauche. Marianne en rouge, c’est la déesse révolutionnaire, la République sociale. Carré et ses amis honorent la République démocratique et plaident pour la pose d’un ruban tricolore; ce qui est fait.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ville d'Alfortville**

**BRUITS MALVEILLANTS**

Des gens mal intentionnés, poursuivant un but que l'on devine trop facilement, font courir le bruit que la Mairie d'Alfortville détient une liste comprenant un grand nombre de tués et blessés et que les familles de ces tués et blessés ne sont pas avisées.

La Municipalité a à cœur de faire connaître aux habitants, quelque dure que soit la tâche qui lui incombe en ces circonstances douloureuses, qu'elle ne négligera rien pour faire son devoir.

Elle tient à rassurer la population en l'informant qu'au fur et à mesure que lui parviennent les nouvelles d'un militaire, ces nouvelles sont immédiatement communiquées à la famille intéressée.

*Alfortville, le 29 Septembre 1914.*

<i>L'Adjoint</i> <b>P. CARRE</b>	<i>Le Maire, Conseiller d'Arrondissement,</i> <b>J. CULLERIER</b>
-------------------------------------	--

*Le Conseiller Municipal Délégué, E. THERON*

---

Alfortville. — Imp. BENOIST, 70, rue Vieux et 7, place de la Mairie

Affiche du 29 septembre 1914

C'est donc dans les plis du drapeau tricolore que la Marianne alfortvillaise présidera quatre années durant aux travaux animés du conseil municipal. Un conseil où les socialistes internationalistes ne répudient plus le patriotisme puisque la France est pour eux un pays agressé et qu'en présence de l'agression – comme vient de le dire Edouard Vaillant – ils doivent défendre *la patrie, la république, la révolution*<sup>12</sup>. En novembre 1903, la section socialiste-révolutionnaire d'Alfortville avait adhéré au Parti socialiste de France, créé à Ivry par Jules Guesde et Edouard Vaillant, adeptes d'un marxisme intransigeant. A présent, l'entrée de Jules Guesde et de Marcel Sembat dans le gouvernement Viviani ne suscite aucune opposition. L'Union sacrée exaltée par le président Poincaré peut donc s'afficher au plan local jusqu'en 1917. Voulue par les électeurs, la cohabitation Cuillerier / Baschung-Carré explicite en quelque sorte cette alliance patriotique. Alliance qui permet à chacun de conserver ses convictions profondes.

*“L'Union sacrée – dira Cuillerier – ce pacte national auquel j'ai très volontiers souscrit dès le premier jour n'astreint pas les Français à l'abandon de leurs idées, au sacrifice de leurs opinions, à la désertion de leurs partis et de leurs croyances.”*

Mais août 1914 ne rejoue pourtant pas septembre 1870, comme le montrent quelques différences majeures.

- Stoppés sur la Marne en septembre 1914, les ennemis ne s'installeront jamais à Alfortville. D'où l'absence d'exode massif.

- Les structures techniques et financières de la ville d'Alfortville permettent des largesses indispensables à l'époque du hameau semi-rural, à savoir subventions, aides alimentaires, création d'emplois.

- Les pénuries et les restrictions sont dans l'ensemble supportables. Au moins pour les plus aisés. La correspondance qu'entretient la famille Masse avec un fils prisonnier de guerre le laisse penser:

\* 13 juin 1916: *“Ici nous ne manquons de rien mais tout est hors de prix. A partir du 1er février les pâtisseries seront fermés deux jours par semaine pour économiser les matières premières qu'ils emploient.”*

\* 6 mars 1917: *“on ne manque de rien mais tout est hors de prix.”*

Dès l'entrée en guerre, la municipalité a signifié qu'elle entendait agir au bénéfice des plus démunis. Le 5 août en effet, le bureau de Bienfaisance reçoit une subvention de 15 000 francs car *“la mobilisation générale de la partie active de la population, l'arrêt brusque de toutes les industries ont privé la population alfortvillaise de ses moyens d'existence.”*

Mais tandis que les hommes mobilisés rejoignent leurs unités, 316 citoyens s'inscrivent dans l'une ou l'autre des quatre sections de la Garde civique, garde avalisée par un décret gouvernemental du 6 août. Un rapport du chef de poste

n°4 au maire Cuillerier dépeint très bien le zèle de ces préposés au maintien de l'ordre:

*“Par ordre de l'autorité militaire, nous sommes obligés d'arrêter tous les passants, piétons, bicyclistes et automobilistes passant sur le quai Blanqui. A chaque instant, nous recevons des dépêches nous signalant des gens suspects ou espions.”*

Expédié aux maires des communes suburbaines, un ordre de la Préfecture de police entraînera assez vite la dissolution de cette Garde civique soucieuse d'arrêter le maximum d'“espions”.

Car, surgie de la défaite de 1870, l'espionnite, cette phobie consistant à détecter des espions partout, accroît l'exaspération populaire contre un ennemi que l'on croit installé depuis longtemps sur le territoire national. Dans les rues d'Alfortville une rumeur affole en effet les mères de famille: le lait Maggi à base d'arsenic tue tous les enfants de la région. Cinquante seraient déjà morts à Charenton... Maggi serait une société allemande. Son grand directeur aurait été arrêté à la frontière alors qu'il regagnait l'Allemagne avec quatre-vingt millions en or dans ses bagages... A défaut de s'en prendre aux magasins dont les propriétaires portent des noms étrangers, on pille et on saccage les petites boutiques bleues de la laiterie Maggi.

Résultat immédiat: le prix du lait augmente. Car les laitiers comme les “nourrisseurs” alfortvillais (plusieurs “fermes” dans la commune abritent des vaches laitières nourries avec de la drèche, ce résidu de distillation de l'alcool de grains sorti de l'usine Springer installée à Maisons-Alfort depuis 1872), les nourrisseurs donc portent le prix du litre de lait de 0,25 F à 0,35 F. Résultat plus lointain: la société Maggi, société suisse, saisit la justice à l'encontre de 45 communes qui doivent répondre des déprédations commises. Les accusées se regrouperont afin de prendre un unique avocat, l'Etat acceptant d'assumer 80 % des frais. Proportionnels aux dégâts enregistrés, les honoraires de l'avocat s'élèveront à 20 F pour Alfortville, 21 F pour Charenton, 18 F pour Choisy, 7 F pour Créteil, 42 F pour Ivry, 10 F pour Saint-Maurice, etc.

En septembre, la bataille de la Marne semble gagnée. Les élus alfortvillais expriment alors leurs sentiments de profonde admiration: *“à la vaillante nation belge, aux immortels défenseurs de Liège, à nos alliés les Russes, à nos amis les Anglais, à tous les soldats de la Triple Entente qui luttent pour la liberté et la civilisation, contre la barbarie de l'impérialisme allemand”*.

En décembre, les élus attribuent, au centre et au sud de la commune, deux noms patriotiques à deux voies de circulation bien connus:

*“Considérant que l’assassinat de Jean Jaurès est réprouvé par toute la France et que pour glorifier son nom il y a lieu d’attribuer celui-ci à une rue ou place d’Alfortville.*

*Considérant d’autre part que la guerre est le pire des fléaux, que l’on doit en maudire les auteurs responsables et exécrer tout ce qui est susceptible de rappeler leur souvenir,*

*Le conseil municipal décide:*

- de dénommer place Jean Jaurès le carrefour Victor Hugo*
- d’appeler dorénavant rue de Liège la rue de Berlin.”<sup>13</sup>*

L’hommage au patriotisme républicain du grand leader socialiste va de soi. L’exaltation de la ville de Liège traduit l’émotion des civils de la commune devant cette place de guerre belge dominant la Meuse et qui, du 4 avril au 16 août 1914, résista aux 12 000 Allemands pourvus d’une excellente artillerie. Liège reçut alors la Légion d’honneur et devint le symbole de la résistance. “Berlin” capitale de l’Empire “prussien” n’avait plus qu’à s’effacer définitivement des horizons alfortvillais.

### **Les Barbares.**

Au moins pendant les deux premières années du conflit, le patriotisme local s’accompagne d’une haine viscérale de l’adversaire. La presse se charge d’ailleurs d’entretenir une sourde animosité à l’encontre des “*peuplades germaniques*”, du “*bandit couronné Guillaume II*”, du “*juif allemand Karl Marx, général prussien en redingote enseignant à ses disciples le pas de parade*”. Des auditoires fournis apprécient les conférences patriotiques qui conspuent “*la vermine du monde*”, “*la bête hideuse et puante*”.

En 1915, les séances du Casino des Fleurs ou du Châtelet blanc projettent des films militaires ou des scènes enregistrées par la maison Pathé. Le bourrage de crâne est à l’œuvre que ce soit pour exalter les effets foudroyants de notre “*merveilleux canon 75*”, pour dépeindre le moral détestable du soldat allemand capable de faire “*Kamarade*” devant une tartine de pain ou pour vanter la programmation d’une boucherie sans pareille: “*les abattoirs de Verdun ne chôment pas, nous avons là-bas quelques bons chevillards qui entament sans répit le troupeau allemand*”.

Certains courriers venus du front sont au diapason de cette fièvre guerrière, telles ces lignes expédiées à son oncle par un jeune agrégé de l’Université: “*j’ai beaucoup souffert mais j’ai vécu les heures les plus sublimes que peut vivre un homme, un français. J’ai vu fuir les ennemis maudits de notre race. J’ai pataugé dans leur sang, plongé ma baïonnette dans leur corps; j’ai tiré sur eux 70 coups de feu à 200 mètres. J’ai hurlé de joie en les voyant tomber sous mes coups...*”

D'autres missives reflètent par contre un certain pessimisme: *“Tous en ont assez et surtout de voir les choses qui se passent au front.”*; *“Pas une minute à moi, toujours sur le qui-vive.”*; *“Nous menons une triste vie dans ces tranchées qui sont les trois quarts du temps pleines d'eau ou de boue.”*

L'adversaire reste cependant dépeint par des périphrases significatives: *“cette horde de sauvages”*; *“cette sale race de boches”*; *“les barbare teutons”*; *“les opprimeurs de l'Europe entière”*.

Les buts de guerre même imprécis restent sans équivoque: *“Notre combat pour l'humanité et la liberté du monde”*; *“pour le droit et la civilisation”*; *“pour le bien être de tous”*; *“pour une paix assurée et perpétuelle”*.

Ces barbares déshumanisés résistent pourtant à toutes les offensives. La guerre s'est installée dans la durée et des armes terrifiantes apparaissent. Ainsi la liste des Alfortvillais tués par l'ennemi ne cesse de s'allonger depuis ce 4 octobre 1914 qui vit l'enterrement du premier combattant disparu, E. Carreau. En février 1915, les lecteurs de *La Voix des Communes* prennent connaissance du tableau des *pertes subies dans le canton de Charenton, du mois d'août 1914 au 15 février 1915*.

<i>Communes</i>	<i>Tués</i>	<i>Blessés</i>	<i>Disparus</i>
Alfortville	119	130	76
Charenton	87	126	91
St Maurice	43	32	5
Maisons-Alfort	88	81	57
Saint-Maur	165	250	106
Créteil	45	46	23
Joinville	40	42	24
Nogent	70	53	3
Le Perreux	77	60	38
Champigny	64	82	20

En moins de sept mois, près de 200 Alfortvillais ont perdu l'existence. Et pourtant le moral des civils semble intact, toujours prêt à diaboliser l'adversaire. En fait foi le discours que prononce le citoyen Guillot au cimetière communal, avant le départ de la classe 1916:

*“Notre France pacifique a été perfidement attaquée par un ennemi qui ne se proposait rien moins que de nous anéantir. Nous en voyons tous les jours les preuves par la méthode, la minutie avec laquelle il s'était préparé depuis 44 ans.”*

Ces 44 ans nous ramènent une fois encore à 1870-1871... A ses "Chères concitoyennes, Chers concitoyens" rassemblés le 14 juillet 1915, le maire Cuillerier ne dit pas autre chose: *"Méritons-nous ce traitement de la part de Barbares, que nous accueillions avec bienveillance, à qui nous ne reprochions plus leurs crimes de 1870, confiants et dupes à la fois, espionnés et trahis de nouveau ? Oui ! La rage dans le cœur – nous l'avons et nous ne nous en cachons pas."* Car cette guerre sans pitié, sans merci, *"ce fléau, ce cataclysme dans lesquels sombrent nos villes, leurs monuments, leurs souvenirs, la santé, la vie des meilleurs d'entre nous"* – nous a été imposée *"par la volonté souveraine devant laquelle se courbent les masses germaniques, encore esclaves de l'impérialisme autoritaire"*. C'est pourquoi *"près de ces nobles victimes d'une barbarie qui fait reculer la civilisation de vingt siècles, nous prenons la leçon de notre attitude et de notre conduite à venir."*: *notre revanche sera celle" du Droit et de la Justice outragés"* par *"la destruction sans pitié et une fois pour toutes du militarisme et de l'impérialisme prussiens."*

Soyons en persuadés, les sacrifices de nos combattants auront été féconds ! *"Féconds, par l'exemple donné aux jeunes soldats, impatientes d'imiter leur aînés; féconds par le respect et la crainte imposés aux Barbares, féconds par la leçon que nous devons en retirer."*

L'axe du mal, sans équivoque est donc publiquement et clairement désigné: les Barbares, la barbarie, les masses germaniques esclaves, l'impérialisme prussien. La recherche des responsabilités profondes du conflit ne se pose pas. Ce qui n'est pas pour déplaire à une population de plus en plus frappée par la prolongation du conflit.

### **Les aléas du quotidien.**

Déjà évoquée ci-dessus, la correspondance échangée entre M. et Mme Masse, domiciliés 37 rue Raspail, et leur fils Marius (officier prisonnier de guerre) reste souvent tournée vers les difficultés quotidiennes. Gardons à l'esprit qu'il s'agit d'une famille aisée, catholique, de niveau intellectuel solide. Madame Masse était la fille d'Achille Bertier maire-adjoint dans les premières municipalités, collègue du maire Félix Mothiron membre de la respectable loge L'Union maçonnique, orient de Paris. Bertier recueillera d'ailleurs les documents maçonniques de Mothiron. Ceci dit, relevons quelques renseignements suggestifs apportés par le courrier familial:

- 6 août 1914: *"Des rondes de jour et de nuit sont faites par des hommes de bonne volonté; heureusement car les pillers ne se gêneraient pas. Deux cadenas ont été posés au poulailler et ton père couche dans ta chambre, la fenêtre grande ouverte et le chien au pied du lit."*

# TRUFFES & FOIES GRAS

SALAISONS DE LYON

Masse & Fils

Le 13-8-1914

REPRÉSENTANTS

37, Rue Raspail, 37

ALFORTVILLE

(SEINE)

Agence Télégraphique  
Masse-Alfortville

TELEPHONE 22

Mon cher Marius,

Nous sommes désolés -  
depuis ta lettre du  
5 plus, rien -  
Tu étais encore à  
Châlons - Maintenant  
où es-tu ?  
N'oublie pas d'écrire 3 fois  
celle-ci est la 1<sup>re</sup> -  
La dernière de  
Raymond est du 4<sup>e</sup>  
et de Nancy -  
N'oublie pas  
certain que tu as  
continué de m'écrire  
tous les jours ou à  
peu près - et alors  
j'ai passé les lettres  
N'y n'y le demandeur  
L'autorité militaire  
doit les faire passer -

Missive expédiée au lieutenant Marius Masse, 306<sup>e</sup>me Inf. de Réserve, 20<sup>e</sup>me Cie  
6<sup>e</sup>me corps - 69<sup>e</sup>me division - Châlons sur Marne

- 6 septembre 1914: "Ici c'est le calme et si on ne bougeait pas de chez soi, on ne croirait pas à la guerre."

- 26 septembre 1914: "La salle de gymnastique est mobilisée pour les blessés mais pour le moment il n'y en a pas."

- 26 juillet 1915: "La société de gymnastique L'Alfortvillaise a donné une grande fête rue Etienne Dolet. Tout le pays y était. Mayéras le député, Carré maire-adjoint, Ranson."

- 13 juin 1916: "L'an passé nous avons payé le charbon 100 F; cette année on parle de 150 F."

- 30 janvier 1917: *“Nous gelons fortement. Au jardin il y a douze degrés sous zéro. Dans ton cabinet de toilette, nous avons laissé geler l’eau dans les tuyaux.”*

- 6 février 1917: *“Pour épargner le combustible nous n’allumons que rarement le calorifère. Même allumé il y a 3 ou 4 degrés dans le salon et la salle à manger.”*

- 6 mars 1917: *“Tous les parcs et jardins d’agrément sont mis en culture.”*

- 3 avril 1917: *“Oui nous sommes gelés. Il est 10 heures. Dans la cuisine il y a 8 degrés, dans le bureau 5 et zéro dans le salon et la salle à manger.”*

Si la famille Masse, privilégiée, reste frigorifiée, qu’en était-il des familles ouvrières installées dans des logis sans confort ? Les morsures prolongées du froid expliquent en partie une fréquentation scolaire irrégulière; certains parents avancent en guise d’excuses *“l’absence de chaussures”*. Quelques propriétaires d’animaux familiers redoutent que les quelques cas de rage ne s’étendent car les services de l’école vétérinaire d’Alfort ont suspendu leurs activités. Les loueurs d’appartements déplorent le moratoire sur les loyers renouvelé de trois mois en trois mois jusqu’au 9 mars 1918; moratoire qui permet aux plus impécunieux de suspendre leurs versements.

Le nombre de malades qui attendent d’être transportés dans les hôpitaux parisiens augmente au fil des mois. C’est pourquoi, en septembre 1916, les élus votent l’acquisition d’un troisième cheval fourni par M. Larvelle, marchand grainetier, domicilié chemin de Valenton à Villeneuve-Saint-Georges.

Pourtant malgré leurs déboires, les Alfortvillais sont capables de verser, les 7, 14 et 28 août 1916, 47 600 francs d’or en faveur de la Défense nationale. L’année précédente le ministre des Finances avait lancé son *“appel à l’or”* et l’on disait que *“chaque louis versé diminuait d’une heure exactement la durée de la guerre.”* Se voulant persuasif, l’ancien président du conseil, L. Barthou affirmait pour sa part: *“l’argent est le nerf de la guerre. Qui prête l’argent vise un boche. Aux armes citoyens ! La main à vos poches et à vos bourses.”*<sup>14</sup>.

L’évocation ci-dessus du maire Mothiron, membre d’une loge maçonnique parisienne, nous incite à enregistrer à présent quelques travaux de L’Aurore sociale, loge du Grand Orient de France fondée à Alfortville même en janvier 1900 (15). Une loge qui, de 1900 à 1904, avait donné à la commune son maire radical-socialiste Jean-Baptiste Preux et neuf conseillers municipaux. Loge soucieuse d’exprimer en 1913 les aspirations d’une partie de la population puisqu’elle transmet à la rue Cadet, siège du Grand Orient de France, un souhait ainsi libellé: *“Après avoir pris connaissance du vœu exprimé par la Respectable Loge Nouvelle Carthage, Orient de Tunis, au sujet des condamnations encou-*

*rues par des militaires au sujet de la loi des trois ans, l'Aurore sociale émet le vœu que le Conseil de l'Ordre appuie de tout son pouvoir auprès du gouvernement pour qu'une amnistie pleine et entière, sans aucune restriction, soit proposée au Parlement."*

En 1915, à l'unisson du climat patriotique prévalant dans la cité, la loge se choisit un vénérable (président) réputé républicain nationaliste, l'architecte Edouard Wattier domicilié place de la Gare, ancien soutien du général Boulanger dans le canton de Charenton. Le secrétaire de la loge est d'ailleurs un moment secrétaire de l'Union républicaine. De temps à autre, les batteries de deuil honorent la mémoire des Frères tués à l'ennemi: Albert Déclé tailleur d'habits initié en 1905, disparu dans la bataille de la Somme, Sergent Ali, caporal, fils de Francis Sergent.

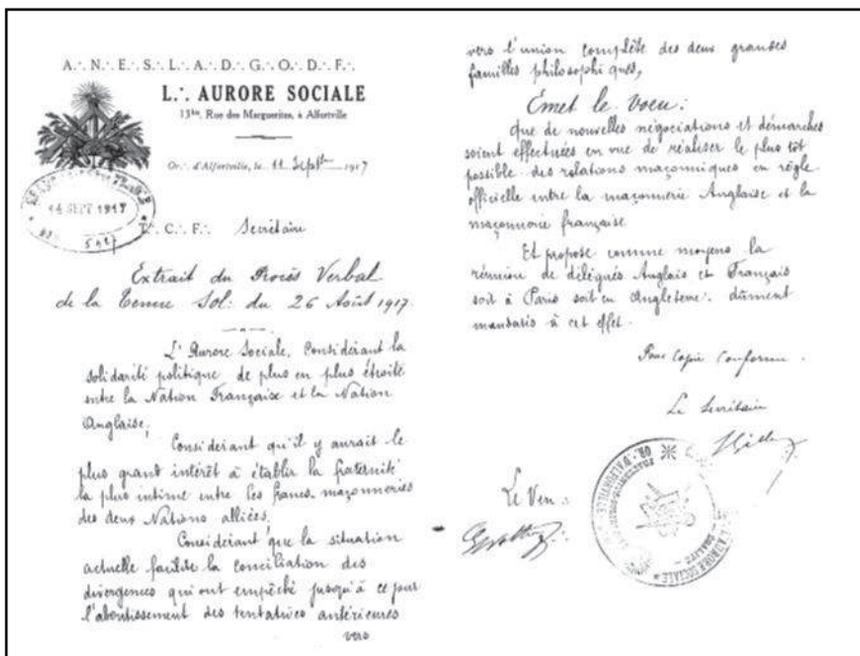
Batterie de deuil encore pour Albert Moreau, brillant pionnier de l'aviation, ingénieux concepteur d'un monoplane à stabilité automatique: l'Aérostable.

En janvier 1917, le grand maître Corneau président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France vient rehausser de sa présence la tenue collective de l'atelier. La même année, en sa tenue solsticiale du 26 août, la loge "*considérant la solidarité politique et militaire de la Nation française et de la Nation anglaise*" préconise le rapprochement fraternel de la maçonnerie anglaise et de la maçonnerie française. Deux maçonneries séparées depuis 1877, lorsque le GODF fit disparaître de sa constitution toute référence au Grand Architecte de l'Univers.

Les effectifs réduits, le ralentissement des initiations n'empêchent pas le maintien de liens soutenus avec les loges voisines, telles *Travail et Lumière*, Orient de Charenton ou *L'Humanité future*, Orient de Juvisy.

A l'église Notre-Dame d'Alfortville, derrière leur curé Benjamin Périssé, les catholiques multiplient les messes, les communions, les neuvaines, les prières pour les blessés, les prisonniers, les défunts et bien sûr pour la Paix. Leur pape, Benoît XV n'a cessé tout au long de l'année 1915 de plaider pour l'arrêt des hostilités. "*Il ne nous est pas possible de nous abstenir d'élever encore une fois la voix contre cette guerre qui nous apparaît comme un suicide de l'Europe civilisée... Nous conjurons les nations belligérantes de mettre fin désormais à l'horrible carnage qui déshonore l'Europe. C'est un sang de frères qu'on répand sur la terre et sur les mers... Qu'il soit béni celui qui le premier élèvera une branche d'olivier et tendra la main à l'ennemi en lui offrant des conditions raisonnables de paix.*"<sup>16</sup>.

Il n'est pas certain que les usagers de l'église Notre-Dame aient pris connaissance des appels lucides et répétés de leur Souverain Pontife. Car la censure veille. Certains ont peut être approuvé le jugement de Georges Clemenceau qualifiant l'évêque de Rome de "*pape boche*".



Pour une Fraternité franco-anglaise

En 1916, la brochure socialiste “*Pourquoi nous détestons et pourquoi nous voulons détruire le militarisme allemand*” montre bien que la France n’est toujours pas prête à offrir des branches d’olivier puisque l’adversaire est encore présenté comme “*un bandit chargé de crimes, un ennemi de la paix, de la civilisation, du travail, de la liberté, de la raison, de la démocratie, de l’humanité.*”

### Une assistance attendue.

Pour affronter cet adversaire les civils ont besoin de nourriture, de chauffage, de travail. Initiative individuelle et engagement municipal se retrouvent ici. Les veuves, les orphelins, les ouvrières, les chômeurs, les familles de prisonniers se savent soutenus par les élus. Et ce, dès le début du conflit puisqu’en octobre 1914 on distribue 6 000 rations de soupes municipales “*avec pain et viande*”. En décembre, apparaît un fonds municipal de chômage; il attribue des allocations versées sous forme de bons: bons de travail, bons de repas, “*de valeur indiquée valables pour acquérir toutes sortes de denrées hormis les boissons alcooliques*”. Le plafond de l’allocation quotidienne est de 90 centimes pour les chefs de famille, majoré de 40 centimes par enfant âgé de plus de 16 ans.

Et voilà qui peut réjouir la famille Masse: en janvier 1915, la municipalité propose du charbon à 56 F les 1 000 kg au lieu des 78 F courants. L'occupation d'une partie des mines du Pas-de-Calais ne permettra pas de renouveler longuement pareil avantage. A la Chambre des députés, Barthélémy Mayéras et son collègue Pierre Laval (alors socialiste) réclament une baisse du prix du gaz sans pouvoir empêcher la Société de Chauffage et d'Éclairage d'augmenter son prix de 16 à 40 centimes.

Les satisfactions sont plus grandes dans le domaine alimentaire. En septembre 1916, les élus locaux se tournent vers l'Union des coopératives 208 rue Saint-Maur à Paris, lui achètent matériel et accessoires nécessaires à l'ouverture d'une boucherie municipale spécialisée dans la vente de bœuf et de mouton frigorifiés. Mais comme les pâtisseries, les boucheries vont fermer deux jours par semaine à partir de 1916. En mars 1917, la carte de sucre annonce de nouvelles restrictions.

Peu importe, le maire ne baisse pas les bras. Revêtu de sa blouse de travail il s'en va le matin aux Halles de Paris afin d'y procéder aux achats de denrées alimentaires, en particulier de pommes de terre. En charge des deniers communaux, il négocie les prix les plus avantageux. Et le 24 septembre 1917, ses collègues de l'Union amicale des maires des communes de la Seine prêtent l'oreille à son intervention: *“Dans le Loiret, les pommes de terre se vendent 18 F les 100 kg, la Royale Hollande de première qualité est taxée à 22 F alors que dans la Seine leur prix, comme celui des haricots, est considérablement majoré”*.

Par delà cette aide alimentaire, la mairie installe ou appuie quelques organismes de protection sociale.

Créé le 10 octobre 1914, à l'instigation du vieux militant socialiste Etienne Pédron, le *Comité de secours des employés communaux d'Alfortville* expédie aux combattants aussi bien des vivres que des objets de première nécessité. L'œuvre de secours aux prisonniers de guerre multiplie les colis mensuels aux captifs de la commune: 152 en 1916, 190 en 1918. Pour sa part, le *Comité local de secours des cheminots d'Alfortville* distribue aux familles de mobilisés essentiellement des vêtements et des chaussures.

Une grande œuvre apparaît en mars 1915: l'*Aide par le travail* présidée par le maire et son adjoint Carré, tournée vers les femmes de mobilisés et les ouvrières en chômage, celles que ne veulent plus les industries de vêtements, du cuir et des peaux, du bois... Appuyé sur une subvention municipale de 10 000 F, un *“atelier de confection d'effets d'habillement pour l'Armée”* s'installe dans la maison Lubin, 41 rue des Rosiers.

D'autres communes de la Seine mettent en route pareil dispositif. Ivry par exemple, où le 20 mars 1915 les élus allouent à la Mutuelle du travail une subvention de 10 000 francs, "*Considérant que le travail est le plus digne et efficace mode d'assistance, qu'il y a lieu de l'encourager par tous les moyens et que celui à donner aux femmes de mobilisés et ouvrières en chômage est d'urgence indiscutable.*"

Dès sa création, l'Atelier alfortvillais sollicite des subsides auprès des employeurs de la main d'œuvre masculine d'Alfortville: Compagnie des lampes à incandescence d'Ivry, Compagnie française de matériel de chemin de fer d'Ivry, Etablissements Lemoine, Société française de roulements à bille d'Ivry. Et les directeurs des maisons Excelsior et Singer sont incités à prêter gracieusement des machines à coudre.

Dans la maison Lubin, on prépare et centralise tout un travail de coupe et de couture effectué à domicile. Dès le 4 septembre 1915, plus de 1 000 ouvrières produisent ainsi 2 000 pantalons et culottes, 6 000 caleçons et 100 000 sacs de terre. La Sous-Intendance B, service de l'habillement, 51 bis boulevard Latour-Maubourg à Paris, peut donc signer régulièrement des commandes avec la mairie d'Alfortville. Les salaires horaires sont modestes; en 1918 l'Intendance versait à l'atelier 1,39 F pour une chemise dont 1,05 F pour le salaire de l'ouvrière, 1,50 F pour un caleçon, 1,73 F pour une veste, 2,03 F pour les pantalons, 0,61 F pour une musette.

Malgré ses contraintes toutes militaires, l'*Aide par le travail* a permis à nombre de familles de disposer de rentrées d'argent assuré grâce à ce labeur de proximité.

### **Des vœux et des doutes.**

Nourrir, créer des emplois, c'est bien; pourquoi ne pas moraliser certains aspects de la vie collective, pensent certains élus républicains. Voilà pourquoi le 26 octobre 1915 le conseil municipal approuve l'initiative gouvernementale concernant l'interdiction de la vente de l'alcool aux femmes et aux enfants; c'est le moment où la presse locale signale "*le culte des tireuses de cartes dans les cafés autour de la mairie*". Le 15 novembre 1916, un souhait concerne "*tous les jeunes oisifs vagabondant dans la banlieue. Qu'ils soient examinés au point de vue de la résistance physique et affectés soit à des unités de combat, remplaçant ainsi des pères de famille mobilisés depuis le premier jour de la guerre, soit au service des usines travaillant pour la Défense nationale*". En avril 1917, "*le cinématographe démoralisateur*" se trouve dans le collimateur. On demande à Monsieur le Préfet de police "*d'interdire absolument dans la commune d'Alfortville la représentation publique de tout drame cinématographique immoral, crapuleux, criminel ou autre*".

Ce souci d'installer un ordre moral garant de la victoire finale n'ira pourtant

pas très loin. Même si certains indices montrent la persistance de l'esprit "Union sacrée". Lors de la matinée artistique de *La Croix tricolore* par exemple; on y voit côte à côte le socialiste Cuillerier, le sénateur Deloncle et le maire républicain radical et radical-socialiste de Maisons-Alfort Léon Champion. Il est vrai que cette *Croix tricolore* s'emploie à aider financièrement les familles nécessiteuses soucieuses de rendre visite à leurs soldats blessés hospitalisés en province.

En 1916, l'année de Verdun, le nombre des morts et blessés ne cesse d'augmenter. C'est le moment où la presse locale signale que les réunions du groupe socialiste retrouvent leur périodicité: "*On y fait de la propagande*". On cherche surtout comment concilier la participation à la guerre de défense nationale et le refus d'une guerre de conquête. On suit donc avec attention les prises de position du député socialiste Barthélémy Mayéras, né à Limoges en 1879 et domicilié un moment rue des Lilas à Alfortville. En juin 1912, Mayéras était pleinement entré dans la vie politique locale. Élu conseiller général du canton de Charenton grâce aux électeurs alfortvillais, il avait su capter l'attention des lecteurs de *L'Humanité* par ses reportages consacrés à la Bande à Bonnot. Une bande sans lien réel avec Alfortville; mais nombre de chroniqueurs parisiens confondent allègrement Alfortville avec Alfort ou avec Maisons-Alfort<sup>17</sup>.

En 1913 et au début de 1914, Mayéras n'a plus à relater les méfaits "anarchistes". L'enchaînement des événements internationaux et les exigences de justice sociale lui offrent un tremplin pour accéder à la députation. Le 10 mai 1914 avec 59,20% des suffrages exprimés il met un terme à la carrière politique d'Amédée Chenal député-maire sortant de Maisons-Alfort.

Membre assidu de la Commission administrative permanente du Parti socialiste, Mayéras est reconnu par les siens comme *journaliste de race, orateur remarquable, polémiste redoutable*. Dès août 1914, il s'est rangé parmi les socialistes minoritaires favorables à la Défense nationale mais hostiles à l'Union sacrée. Hostilité qui finit par l'emporter en septembre 1917 lorsque les socialistes refusent de participer au gouvernement Painlevé.

Mayéras est également un homme de terrain. On l'a lu précédemment, Madame Masse relève sa présence à la fête organisée par la société de gymnastique. Aux côtés des maires du canton de Charenton, il parraine le comité de secours aux malades et aux blessés soignés dans les douze hôpitaux de la région. Sensible aux requêtes des élus alfortvillais, il intervient avec son collègue Pierre Laval devant le groupe des députés socialistes de la Seine pour l'élaboration d'une proposition de loi tendant à augmenter la solde des militaires.



Barthélémy Mayéras

De surcroît les articles qu'il signe dans *Le Journal du Peuple*, *Le Populaire de Paris* ou dans *L'Humanité* ne laissent pas indifférents ses camarades alfortvillais, en particulier Georges Fradet, nommé instituteur à Alfortville peu avant le déclenchement du conflit. Versé dans le service auxiliaire pour raison de santé, Fradet représente une nouvelle génération de militants; celle de .... l'après-guerre. Fradet deviendra alors "*secrétaire de la section SFIO, collaborateur direct de Barthélémy Mayéras, vénérable de la loge l'Aurore sociale*"<sup>18</sup>.

Les évènements de 1917 en Russie interpellent tout autant Fradet que Mayéras. Comme l'ensemble des députés et sénateurs socialistes ce dernier salue la révolution bourgeoise de février "*œuvre du Peuple, du Parlement et de l'Armée*". Mais il condamne la révolution bolchevique d'octobre; d'autant qu'elle s'appête à signer une paix séparée avec les Empires centraux. Dans la perspective des élections qui suivront la fin du conflit il ne faut pourtant pas heurter de front les adeptes (encore minoritaires) du nouveau régime soviétique.

C'est pourquoi, en avril 1919, dans son compte-rendu de mandat, le député Mayéras formule le vœu que "*le petit vent venu de l'Est passa les Alpes et le Rhin*". Trois mois plus tard il intervient à la réunion qui se tient à la salle des fêtes de Charenton en présence de Marcel Cachin et de Jean Longuet: "*La veille de la guerre, je vous ai dit: Prenez vos fusils pour défendre le pays, mais ensuite gardez-le pour vous en rendre maître. L'enrichissement de l'avidie population des campagnes que les profits de guerre ont rallié au respect de la propriété ne l'a pas permis*". On reconnaît dans cette dernière affirmation le cliché fort répandu des paysans enrichis sur le dos des mobilisés et des citoyens.

Pour leur part, les élus municipaux ont répondu jusqu'à la victoire finale aux attentes des civils alfortvillais. Comme ce 5 mars 1918 qui voit l'institution

d'une carte de pain "*dans les conditions déterminées par le décret du 30 novembre 1917*" et l'installation d'un Office communal du pain.

Outre six membres du conseil municipal, le nouvel office réunit deux patrons boulangers, deux ouvriers boulangers et quatre "consommateurs": MM Lerrede, 40 quai Blanqui; Canu, 20 rue Déterville<sup>19</sup>; Lamotte 30 rue des Ecoles; Blondeau, 31bis rue des Pivoines.

Dans ce contexte, la naissance de Lucien Jeunesse le 24 août 1918 passe totalement inaperçue; d'autant que le futur animateur de radio – Jeu des 1 000 francs – sur France-Inter "*fait ses premiers pas au côté de sa grand mère, invalide qui l'élève seule dans son petit pavillon*"<sup>20</sup>.

Par contre le décès de Benjamin Périssé mobilise les esprits, bien au delà du monde des catholiques. Introuvable curé de Notre-Dame d'Alfortville le 25 mars 1892 par le cardinal Richard, Périssé s'est éteint en son presbytère à l'âge de 72 ans. Dernier sursaut d'Union sacrée: le samedi 28 septembre la nef de l'église est pleine à craquer. S'y côtoient des conseillers paroissiaux, des délégués de la municipalité, des directeurs et directrices des écoles communales (chose impensable avant 1914).

Et le 30 novembre 1918 dans l'allégresse de l'armistice, les républicains patriotes évacuant toute recherche de responsabilités dans le déclenchement du conflit, adoptent un texte musclé conforme aux aspirations de nombreux citoyens. Après avoir adressé de vibrantes félicitations aux armées alliées, le conseil municipal

*"Considérant que l'ouragan de fer et de feu qui a fait plus de 20 millions de victimes et mis en deuil plus de 1 600 000 familles françaises a été déclenché par le Kaiser, les roitelets et princes allemands*

*"Considérant que cet empereur, ces rois et ces princes doivent être assimilés à des criminels de droit commun*

*"Émet le vœu que le gouvernement exige l'extradition du Kaiser, du Kronprinz et de tous les responsables de la guerre pour qu'ils soient jugés par un grand tribunal des alliés."*

Ainsi sans gommer de profondes divergences, la cohabitation des patriotes et des internationalistes est allée à son terme. Pendant quatre longues années la mairie a joué son rôle de "maison commune". Bénéficiaires d'aides financières, de secours alimentaires, d'offres d'emploi encadré, les civils sont restés satisfaits de l'originale cohabitation Droite-Gauche. Aucune consultation électorale n'a d'ailleurs troublé ce consensus renforcé par la prolongation d'un conflit d'envergure planétaire.

## UN APRES-GUERRE MONDIALISE

Quelques semaines après la ratification du traité de Versailles, les élections municipales et législatives de novembre 1919 enregistrent les convictions de la communauté alfortvillaise. Une communauté qui renouvelle majoritairement sa confiance aux candidats socialistes, même si les républicains patriotes représentent une partie solide de l'électorat masculin. Les législatives donnent l'avantage à la liste Longuet-Laval-Mayéras. Mais comme Alfortville fait partie de la 4e circonscription de la Seine tournée vers le Bloc national (coalition de la droite et du centre) les Alfortvillais devront "faire avec" un représentant de la "Chambre bleu horizon". Quant aux municipales du 30 novembre, elles sacrent une équipe entièrement socialiste. Ainsi J. Cuillerier tire bénéfice de son investissement quotidien dans les œuvres d'assistance installées au long des années 14-18.

Mais Cuillerier et ses camarades sont immédiatement confrontés à l'onde de choc d'une mondialisation décuplée par la Première Guerre planétaire. Des événements majeurs ont en effet rythmé le long déroulement des massacres. La paix rétablie, ils imposent leur sombre réalité aux civils et aux élus d'Alfortville.

Le coup d'état bolchevik d'octobre 1917 interpellait déjà le député B. Mayéras. Or, fin décembre 1920, le parti socialiste en son entier doit, au congrès de Tours, avaliser ou non son adhésion à la IIIe Internationale mise sur pied par Lénine et Trotsky. Les militants alfortvillais repoussent l'adhésion sans réserve préconisée par Marcel Cachin, tout autant que l'opposition résolue de Léon Blum. La motion des "reconstructeurs" plaidant en faveur d'une adhésion avec réserve leur semble préférable. Mais comment adhérer sans accepter les 21 conditions imposées par Moscou ?

Les grandes grèves du printemps et de l'été 1920 ont montré les revendications des cheminots d'Alfortville employés au PLM, tandis que la CGT mobilisait les grandes fédérations professionnelles: métallos, bâtiment, gaz et électricité... L'ouvrier métallurgiste Belle déclare alors *qu'il faut établir la République des soviets*, tandis qu'à Villeneuve-Saint-Georges J.-B. Campanaud plaide pour *"une IVe République qui sera cette fois celle des travailleurs"*<sup>21</sup>. Car à présent une extrême-gauche revendique l'héritage de Jaurès tout en exaltant la Patrie des prolétaires. Dès lors, à la suite d'une élection triangulaire en 1929, vingt élus communistes entrent à l'hôtel de ville, face aux sept rescapés socialistes.

La mondialisation c'est aussi la lente prise de conscience d'un génocide inavoué perpétré en 1915 à l'encontre des Arméniens. Les suites de ces massacres interpellent très vite Alfortville car, dès 1916, un contingent de 96 rescapés débarque à Marseille. Les emplois dans le couloir rhodanien ou la banlieue parisienne poussent un vingtaine d'entre eux à se diriger sur Paris. Quatre parmi ces derniers s'installent à Alfortville: MM Allaverdian, Nahabedian, Narguiledjian, Mondjian. Dans les années 1920, au sud de la commune, la mémorable Ile-Saint-Pierre soumise aux divagations du fleuve attire des pion-

niers natifs de Brousse, Tchanguiler, Gueyvé, Yalak, Deré, Sivas, etc., premiers pionniers qui s'emploient comme manœuvres dans les usines voisines. Leur communauté – 3 000 personnes en 1937 – ne pose aucun problème d'intégration même si leur *"teint bistré"* interpelle le pasteur de l'église Saint-Pierre-Apôtre<sup>22</sup>.

Terre d'accueil des réfugiés d'Asie mineure, la France n'entend pourtant pas reconnaître l'indépendance des peuples de son Empire. 607 000 coloniaux ont été intégrés dans l'armée française de 1914 à 1918. *"Sujets"* ils étaient, *"sujets"* ils resteront. Toutefois les francs-maçons de L'Aurore sociale n'hésitent pas à initier au grade d'apprenti, en septembre 1920, deux Noirs, deux valeureux combattants à présent démobilisés. Sensibles à la fraternité vécue dans le temple de la loge, rue des Marguerites, Jean Ralaimongo et Rasamuel Stephany repartiront à Madagascar. Au péril de leur vie, ils vont œuvrer à la lente décolonisation de leur Grande Ile, sans en voir les bienfaits puisqu'ils rejoignent l'Orient éternel en 1939 et 1943.

D'une certaine manière l'admission des deux Malgaches à l'Orient d'Alfortville traduit la nouvelle démographie liée au brassage des populations. Brassage mondial et non plus brassage franco-français. En 1898, le poète local Jules Mignard pouvait exalter (à l'occasion de l'inauguration de la passerelle Alfortville-Charenton) les vagues de Français provinciaux venus s'installer sur les rives de la Seine et de la Marne, *"ces vigoureux enfants de la démocratie... fiers enfants de la Gaule, à la bourse légère"*. S'amorce en 1920 l'implantation silencieuse et soutenue de travailleurs étrangers. En 1926 la commune abrite ainsi 405 Arméniens, 375 Italiens, 272 Belges, 270 Espagnols, 215 Marocains ou Algériens, 65 Suisses, 44 Grecs, 38 Turcs, 35 Russes, 25 Polonais, 21 Portugais, 10 Anglais, 9 Hongrois, 9 Syriens, 7 Roumains, 6 Luxembourgeois, etc.

Laissons-les construire malaisément leur nouvelle identité et retrouvons, pour finir, le civil Blondeau, un des quatre *"consommateurs de pain"* désigné en mars 1918 comme membre de l'Office communal du pain. Il habite alors rue des Pivoines, rue voisine de terre-plein de l'Ecluse sur lequel est installé le monument aux morts d'Alfortville portant les noms des 85 disparus et des 729 combattants tués entre 1914 et 1918.

Ce monsieur Blondeau a en effet le mérite de nous introduire dans une histoire qui reste à écrire, celle de la Deuxième Guerre mondiale. Car, le 5 octobre 1939, quelques semaines après la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, Jean-Marie Blondeau est installé président de la Délégation spéciale, nouvelle structure administrative qui remplace la municipalité communiste dissoute par le gouvernement Daladier au lendemain du pacte germano-soviétique signé en août.

Ainsi en moins de 70 ans, avec trois conflits de plus en plus meurtriers, la Guerre s'affirme bien comme un des acteurs majeurs de l'histoire alfortvillaise.



Le monument aux morts de 1914-1918

**LOUIS COMBY**

## NOTES

- 1) Amédée Chenal, *Histoire de Maisons-Alfort et d'Alfortville*, Asselin et Houzeau, 1898
- 2) Louis Comby, *Alfort-Ville avant Alfortville*, Val Arno, 1996
- 3) Martine Brugnot, *L'administration temporelle d'une Paroisse et ses problèmes: la Fabrique de Maisons-Alfort au XIXe siècle*, Mémoire de maîtrise, octobre 1974.
- 4) Pierre Milza, *L'année terrible, la guerre franco-prussienne septembre 1870 - mars 1871*, Perrin, 2009 et Pierre Milza, "Du siège de Paris aux horreurs de la Semaine sanglante", dans *Marianne*, n° 609-610
- 5) Pierre Milza, op. cit., chapitres 10 et 14; Maurice Agulhon, *Histoire vagabonde*, tome 2, Gallimard, 1988; Emile Tersen, *Garibaldi*, Livre club Diderot, 1976.

La consultation récente de l'*Atlas Banlieue* révèle que sur 150 communes d'Ile-de-France, dix seulement évoquent la figure du héros franco-italien: Aulnay-sous-Bois: une avenue, La Courneuve: une rue, Drancy: une avenue, Issy-les-Moulineaux: un boulevard, Montreuil, le Pré-Saint-Gervais, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Ouen, Suresnes, Villeneuve-Saint-Georges: une rue.

Notons au passage qu'en 1896 Amilcare Cipriani, révolutionnaire italien, compagnon d'armes de Garibaldi, colonel de la légion garibaldienne dans le Paris assiégé par Bismarck, adresse un vibrant appel à la jeunesse d'Alfortville. Appel

paru dans *L'Evolution suburbaine, organe socialiste-révolutionnaire internationaliste et matérialiste des communes suburbaines d'Alfortville, Alfort, Charenton, Saint-Maur, Ivry*. Cette feuille veut s'employer à "défendre à outrance la cause prolétarienne contre l'oligarchie patronale, cléricale et militaire". Sa devise affiche une tonalité blanquiste: "Ni Dieu, ni maître, Vive l'Internationale".

- Sur A. Cipriani cf Pierre Milza, *L'année terrible*, tome 2: *La Commune mars – juin 1871*, Perrin, août 2009; Hubert Rouger, *La France socialiste, tome 1*, Quillet, 1912, p. 147; MAITRON, tome 5, page 114 - 115.
- 6) Louis Comby, *Alfortville commune de banlieue*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Sorbonne, 1966.
  - 7) Louis Comby, *Alfortville en toile de fond*, dans *Clio* 94, n° 27, 2009.
  - 8) Comité d'histoire du confluent d'Alfortville, *Cent ans de sport à Alfortville*, 2001.
  - 9) cf note 7.
  - 10) cf Ernst Jünger.
  - 11) Maurice Agulhon, *Marianne au combat*, Flammarion 1979 et *Marianne au pouvoir*, Flammarion, 1989.
  - 12) Historia, "Le Socialisme", thématique n° 118, mars - avril 2009, J.Y. Le Naour, p. 52.
  - 13) Archives municipales, Registre des délibérations du conseil municipal.
  - 14) Louis Cadars, *Les Cahiers de l'Histoire*, n° 62, décembre 1966 - janvier 1967.
  - 15) Louis Comby, *L'Aurore Sociale, La Franc-Maçonnerie à Alfortville 1885 - 1945*, Bruno Leprince, 2004.
  - 16) Hubert Rouger, *La France socialiste*, tome 3, Quillet, 1921.
  - 17) Frédéric Lavignette, *La Bande à Bonnot à travers la presse de l'époque*, Fage, 2008.
  - 18) Madeleine Rébérioux, in *Maitron*, tome 12 et tome 28.
  - 19) Une dizaine d'années auparavant, pendant la grève d'une usine d'alimentation de Maisons-Alfort, un orateur ouvrier affirmait sans rire: "Je ne veux pas me laver les mains dans les boyaux des bourgeois, ils sont trop sales". Canu, contestataire radical-socialiste, avait alors notifié qu'il refusait de "prêter son ventre comme cuvette".
  - 20) Le Monde, 8 mai 2008, p. 23.
  - 21) Alain Croix, *Histoire du Val de Marne*, Paris, Messidor, 1987: ch. 13 Lionel Le Bruchec, p. 242.
  - 22) Sévan Ananian, *Alfortville et les Arméniens, l'intégration réciproque 1920 - 1947*, Val-Arno, 1999.

# **UNE COMMUNE ENDEUILLÉE. CHAMPIGNY ET LES CAMPINOIS FACE À LA QUESTION DES MORTS DE LA GRANDE GUERRE.**

## **INTRODUCTION**

Les guerres modernes sont présentées comme des conflits lors desquels les civils sont victimes, autant sinon plus que les militaires, de massacres et d'exactions diverses. Si la Première Guerre mondiale n'a pas été exempte de crimes de guerre contre les civils (exécution de représailles en Belgique ou en France du Nord) et de crimes contre l'humanité (le génocide des Arméniens), ce conflit se caractérise principalement pour les pays engagés par l'omniprésence de la mort de masse, qui a touché toutes les populations, y compris celles qui pouvaient vivre loin du front<sup>1</sup>.

La commune de Champigny est à cet égard un exemple intéressant pour plusieurs raisons<sup>2</sup>. D'une part, Champigny est concernée comme l'ensemble des communes de France par la mobilisation importante d'une partie de sa population: de simples civils sont devenus, pour certains pendant plus de cinq années, des militaires à part entière. Des familles se sont retrouvées directement concernées par le conflit au travers de la mobilisation d'un ou plusieurs de leurs membres. D'autre part, très rapidement, le caractère brutal et destructeur du conflit a été révélé par l'ampleur des pertes militaires. Les civils restés à l'arrière se sont retrouvés avec la lourde charge de supporter le poids du deuil, sans avoir forcément un lieu pour se recueillir, tout en devant veiller à maintenir le moral des soldats restés au front. A la fin du conflit, les civils ont dû faire bon accueil aux soldats de retour dans leur foyer, et souvent leur laisser la place acquise dans la société durant leur absence. Par ailleurs, les familles des soldats tués ont dû faire face à la question des sépultures des morts de la guerre et du retour éventuel des corps dans les cimetières communaux. Enfin, ce contexte propre à toutes les communes de France a été rendu plus complexe encore à Champigny par la présence encore forte de la mémoire de la bataille de 1870, inscrite matériellement sur le territoire communal et portée par des pratiques sociales locales et des enjeux nationaux voire internationaux<sup>3</sup>.

En étudiant la question des morts de la Grande Guerre à Champigny, nous allons tenter d'analyser et de comprendre comment les civils ont été amenés à devoir porter et supporter une lourde responsabilité durant le conflit et des années après, sous le regard plus ou moins bienveillant des militaires et des autorités concernées.

## 1 - LA PRÉSENCE DE LA MORT PENDANT LA GUERRE

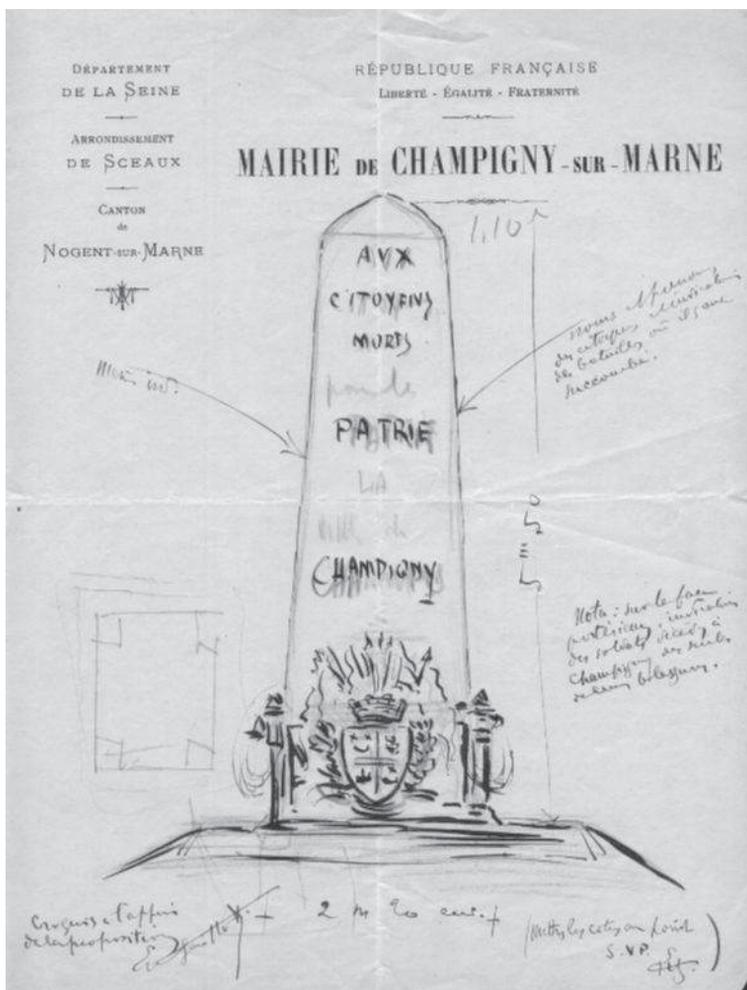
Le nombre de soldats campinois mobilisés n'est pas connu, mais doit excéder 2 200 pour une commune qui compte alors plus de 10 500 habitants<sup>4</sup>. Le nombre exact de tués n'est pas non plus connu avec exactitude, mais il est élevé dès les premières semaines de guerre. Les quatre derniers mois de 1914 sont les plus meurtriers. Rapidement la population se rend compte du caractère particulièrement destructeur du conflit. Selon une liste de 490 Campinois morts établie à la fin de la guerre, 92 sont tués en 1914, 126 en 1915, 113 encore en 1918 contre seulement 91 en 1916 (année de la bataille de Verdun) et 54 en 1917 (année de la bataille du Chemin des Dames)<sup>5</sup>

Pendant quatre ans, la commune vit avec l'omniprésence de la mort. Les autorités municipales doivent annoncer aux familles la disparition du fils ou du mari et la population tout entière peut suivre la chronique mortuaire en lisant les annonces des décès dans *La Gazette de l'Est* ou *L'Union régionale*<sup>6</sup>. Les femmes en deuil, ces centaines de mères ou d'épouses de combattants disparus, deviennent pour de nombreuses années une composante du paysage campinois<sup>7</sup>. S'ajoutent plusieurs centaines d'enfants privés de leur père. Comme les 640 000 veuves et les 760 000 orphelins de guerre recensés à la fin du conflit, ils bénéficient d'une aide financière et matérielle de la part de l'Etat et des autorités locales mais, très souvent, les pensions et secours divers ne suffisent pas à leur assurer des conditions de vie décentes<sup>8</sup>. Par ailleurs, la présence dans la commune d'un hôpital militaire depuis août 1914 (l'hôpital F 120) rend perceptible à tous la multitude des blessés de ce conflit. Les blessures, provoquées aux trois quarts par l'artillerie, peuvent être très graves et plusieurs dizaines des patients de l'hôpital F 120 meurent à Champigny<sup>9</sup>. Toutes les familles de mobilisés campinois vivent donc dans l'inquiétude, attendant les permissions des soldats avec impatience et appréhendant le retour au front.

La multiplication des morts incite la municipalité à envisager un hommage public. Il s'agit d'être solidaire envers les familles des tués et des disparus, de manifester de la reconnaissance pour le sacrifice consenti et de la compassion pour leur souffrance morale et matérielle. Il s'agit aussi pour la communauté campinoise de supporter collectivement le traumatisme de ce conflit qui se prolonge et décime ses forces vives, de glorifier les morts pour la France à défaut de pouvoir donner un sens à un massacre inédit par son ampleur.

Le 15 octobre 1916, la proposition d'ériger "un monument commémoratif aux Enfants de la commune morts pour la Patrie" est votée en conseil municipal<sup>10</sup>. Il est décidé d'ouvrir une souscription communale et publique afin de couvrir les frais d'érection du monument. Une commission, dite "du Monument aux Enfants de Champigny" est mise en place sous la présidence d'Albert Thomas. Son

objectif est d'organiser la souscription communale et publique; de s'entendre avec les familles des soldats décédés pour les dispositions à prendre; de grouper les différentes compétences afin d'assurer une conception, une exécution et un emplacement dignes. Plusieurs projets de monuments sont proposés à la commission. Dès le 1er novembre 1916, un monument provisoire est inauguré au cimetière communal, aux frais de la commune<sup>11</sup>. Par ailleurs, un tableau d'honneur des Enfants de Commune morts pour la France est installé dans la cour de la Mairie à une date non déterminée.



Projet de monument pour le cimetière de Champigny  
(coll. Archives communales de Champigny).

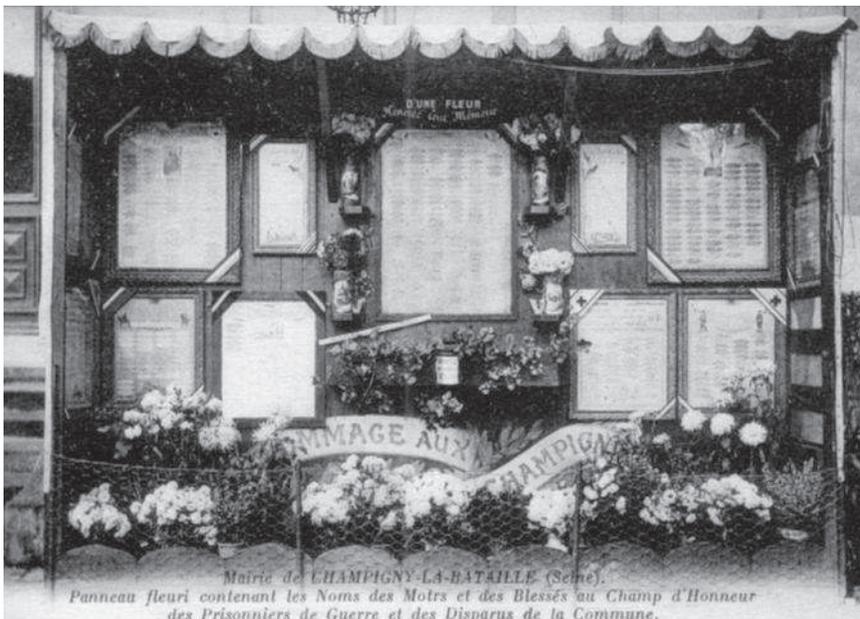


Tableau d'Honneur aux Enfants de la Champigny morts pour la France  
(coll. Archives départementales du Val-de-Marne).

La Grande Guerre en cours prend place auprès de la guerre de 1870-1871 dans la mémoire champinoise. Elle acquiert sa propre construction commémorative: une date, le 1er novembre, et des lieux, le parvis de la mairie et le cimetière communal, tandis que les morts de la bataille de Champigny continuent d'être honorés dans les derniers jours de novembre ou les premiers jours de décembre au pied des monuments qui leur sont consacrés. Seul le monument allemand aux Wurtembergeois est déserté (mais respecté)<sup>12</sup>.

Quand les combats s'arrêtent en novembre 1918, le soulagement est général. L'hécatombe cesse enfin, même si des combattants succombent à leurs blessures après l'armistice. Une liste conservée aux Archives communales de Champigny fait état de 490 Campinois tués, mais le maire de Champigny parle de 421 morts et 115 disparus dans un discours en décembre 1918 et de 618 morts dans un autre discours en 1921. Avec environ 20 % des mobilisés tués, Champigny se situe dans la proportion nationale puisque 1,4 million (soit 18 %) des 7,9 millions de soldats mobilisés par la France ont disparu durant le conflit (10 % de la population active), sous oublier près de 5 millions de blessés<sup>13</sup>.

Les combattants sont progressivement démobilisés puisque l'état de guerre

est maintenu jusqu'en 1919. Mais le retour des vivants, qu'on peut qualifier parfois de survivants, s'accompagne aussi du retour des morts. Se pose de manière plus impérieuse encore la question de l'hommage qui doit leur être rendu<sup>14</sup>.

## 2 – L'HOMMAGE INDIVIDUEL RENDU AUX MORTS APRÈS LA GUERRE

Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker ont dépeint l'immense énergie dépensée par certains parents pour aller, en pleine guerre, clandestinement et de nuit, déterrer le corps de leurs proches, inhumés dans des tombes provisoires individuelles par leurs camarades<sup>15</sup>. A la fin de la guerre, l'Etat tenait à conserver réunis, à proximité des champs de batailles, les héros qui avaient permis la victoire. Les familles endeuillées, elles, estimaient qu'il était temps qu'on leur rende la dépouille de leur enfant, car son éloignement leur causait un surcroît de douleur intolérable.

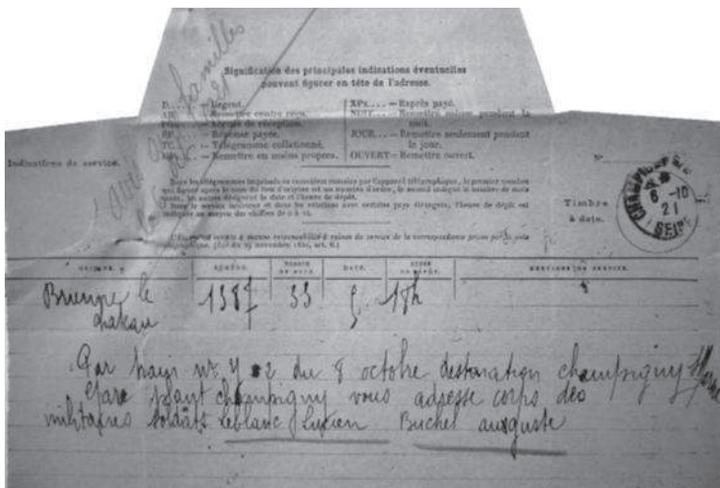
On trouve trace de la polémique dans les archives communales de Champigny<sup>16</sup>. Un courrier du préfet, daté du 24 décembre 1919, relaie une dépêche du ministre de l'Intérieur rappelant l'interdiction d'exhumer les militaires décédés entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, date de la cessation de l'état de guerre. A la suite de débats houleux à la Chambre des députés, la loi de finances du 31 juillet 1920, complétée par le décret du 28 septembre 1920, proclame finalement le droit des veuves, ascendants et descendants à obtenir le transfert, aux frais de l'état des corps de leurs parents, militaires et marins, morts pour la France, dans le cimetière de leur choix, à condition qu'il y ait de la place pour accueillir la dépouille<sup>17</sup>. Les demandes sont à adresser par la famille sur un imprimé que le maire devra se procurer à la préfecture. Elle dispose de trois mois à partir de la notification du décret. Vu l'ampleur de la tâche, les familles qui ne souhaitent pas attendre pourront à leurs frais, effectuer les transports de corps immédiatement.

La municipalité de Champigny se montre particulièrement réactive. Le 16 décembre 1920, le maire avise le préfet qu'en attendant l'agrandissement du cimetière, les inhumations des militaires auront lieu dans un terrain acheté à cet effet, carré qui sera provisoirement entouré d'un grillage de fortune.

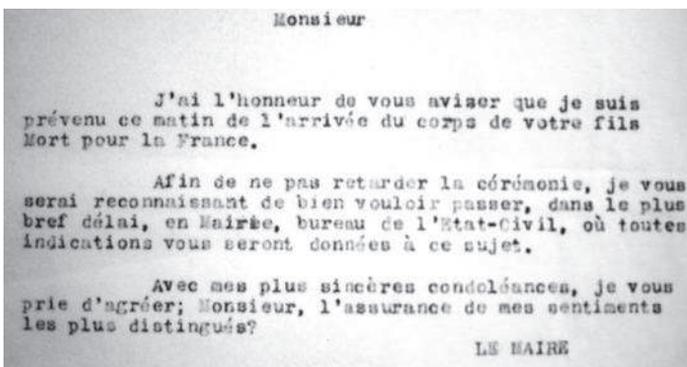
Mais d'autres difficultés surgissent. Toute opération funéraire suppose la présence d'un fonctionnaire de police rétribué par une vacation. Les circonstances sont telles que l'application de la loi mobiliserait à plein temps tous les fonctionnaires de police du territoire. La tâche est donc confiée aux militaires sur la zone des opérations et aux fonctionnaires municipaux pour la ré-inhumation.

A Champigny, le premier retour effectué est celui d'André Charles Lebreton, le 22 février 1921. Les voyages funèbres permettent le rapatriement de 60 militaires en 1921, 71 en 1922 et 10 en 1923 pour devenir exceptionnels par la suite<sup>18</sup>. Entre 140 et 150 Champinois ont donc été réclamés par les familles durant

cette période, soit 30 % des militaires identifiés, ce qui correspond aux statistiques nationales<sup>19</sup>. La quantité des transferts et la rapidité avec laquelle ils se succèdent impliquent une urgence administrative qui bouscule les familles. Les cercueils chargés dans une gare régulatrice, Creil ou Brienne-le-Château, le plus souvent, sont déposés gare du Plant, à Champigny. Dans la mesure du possible, les autorités regroupent les corps. Il n'est pas rare que cinq militaires reviennent en même temps. On imagine bien qu'à chaque fois, le cercle familial restreint n'est pas seul touché, mais que, de proche en proche, le deuil gagne la famille élargie, les camarades rescapés, les amis et connaissances, jusqu'aux simples voisins. Avec la répétition du processus, une grande partie de la communauté champinoise se retrouve endeuillée, d'une manière non plus collective, mais individuelle.



Télégramme officiel d'arrivée de corps de Campinois adressé au maire de Champigny, octobre 1921 (coll. Archives communales de Champigny).



Instruction du maire aux parents du soldat dont le corps a été rapatrié, sans date (coll. Archives communales de Champigny).

MAIRIE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

MILITAIRES MORTS POUR LA FRANCE  
ARRIVÉE DES CORPS

**Aux HABITANTS**

Le Maire de Champigny-sur-Marne a l'honneur de  
vous informer que le Corps d<sup>e</sup>

*Buchel Valécius*  
*Soldat au 230<sup>ème</sup> rég<sup>t</sup> d'Infanterie*  
*décoré de la croix de guerre*

doit arriver à Champigny, et vous prie d'assister à  
l'inhumation qui aura lieu le *Mardi 12 Octobre*  
à 14 heures, à *la gare du Plant.*

Champigny, le *10 Octobre 1921.*

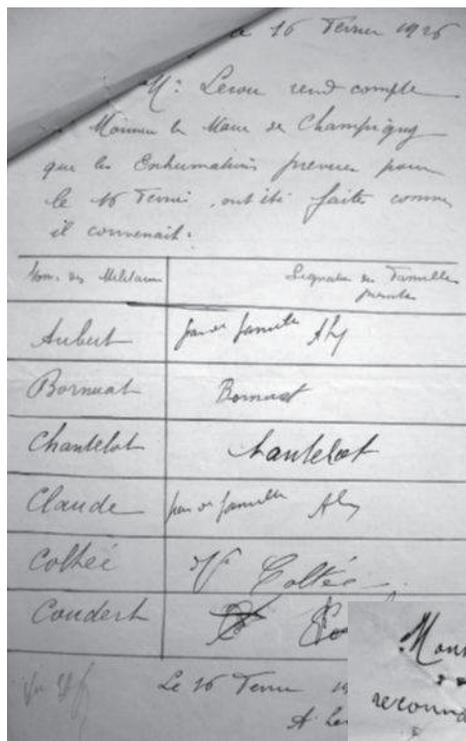


LE MAIRE,  
H. DUMONT

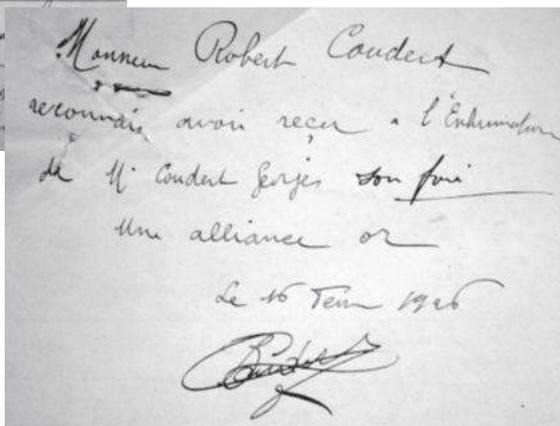
Faire-part apposé à la mairie pour informer la population du retour d'un corps de soldat tué, octobre 1921 (coll. Archives communales de Champigny).

Il n'a pas été retrouvé dans les Archives communales de journal intime ou de correspondance privée, seulement des échanges administratifs codifiés, mais il est possible de décrypter l'état d'esprit des endeuillés. Fiers de leurs morts, ils ne manquent jamais de communiquer au plus vite les citations demandées. Deux réponses parentales se distinguent des autres. L'une refuse sèchement tout emblème militaire. Quant à Monsieur T., il écrit: "*Je désire qu'aucune cérémonie soit fait et que seul avec ma femme assistions à l'inhumation [...] Prière de ne mettre aucune lettre de faire-part à la mairie*".

Dès le mois de janvier 1923, on s'avise que la restitution des corps aux familles désorganise dans l'ancienne zone des armées l'entretien des cimetières provisoires de guerre. Certaines sépultures individuelles sont déplacées sans que les parents qui avaient pris l'habitude de s'y rendre n'en aient été avisés. Ils ont donc la peine de ne pas retrouver la tombe de leur défunt. Se met alors en place une organisation complexe nécessitant en cascades la collaboration du service militaire de l'état-civil, puis des corps de troupes intéressés, enfin des maires qui ont la charge de prévenir les familles. Le ministre de la Guerre, saisi de nombreuses réclamations, et le ministre de l'Intérieur rappellent comme une nécessité absolue le devoir des maires de ne prendre aucun retard.



Procès-verbal d'exhumation pour inhumation définitive de militaires décédés à l'hôpital F120, février 1926 (coll. Archives communales de Champigny)



A Champigny, la situation est compliquée du fait de l'implantation de l'hôpital auxiliaire F 120 dès le mois d'août 1914. Le financement étant privé, certains Campinois se sont investis dans la récolte de fonds. Des Campinoises se sont engagées au contact direct des blessés, le personnel étant pour l'essentiel, composé de bénévoles. Les civils qui se dévouaient au chevet des militaires étaient directement touchés lorsque leurs efforts restaient vains. Plusieurs dizaines de soldats sont morts à l'hôpital 120. On a la certitude que 25 d'entre eux sont inhumés dans le cimetière communal car ils ont laissé une trace dans les archives. Les tombes de ces militaires, qui ont droit à une sépulture perpétuelle, se trouvant disséminées dans le cimetière, la municipalité décide d'effectuer à ses frais leur regroupement dans un emplacement spécial. Eugène Courel, le nouveau maire, en avise le ministre par une lettre datée du 16 novembre 1924. Après une année de recherches, il peut enfin informer celui-ci qu'il a retrouvé 22 familles sur 25, et qu'elles ont toutes donné leur accord. Le maire reçoit alors l'autorisation ministérielle assortie d'instructions très strictes concernant les opérations funéraires. Celles-ci ont lieu à partir du 16 février 1926. Quinze familles font le déplacement.



Plaque du carré militaire du cimetière communal de Champigny  
(photographie Annette Gondelle).

L'Etat accorde la concession perpétuelle dans le lieu de première inhumation. C'est pourquoi certaines familles acceptent d'être éloignées de leurs défunts, préférant les savoir dans le carré des Morts pour la France. Au plan national, les familles qui ont fait revenir leurs militaires auprès d'elles continuent à se battre, avec le soutien d'associations pour obtenir elles aussi la concession perpétuelle.

Le 23 avril 1931, parvient à la mairie de Champigny une lettre du préfet qui prie instamment la commune de participer "*au suprême hommage que bon nombre de collectivités ont déjà manifesté à l'égard de leurs morts.*" Le maire

répond rapidement que le conseil municipal a pris une délibération, le 21 novembre 1920, accordant des concessions gratuites de dix ans, renouvelables gratuitement sur simple demande.



Tombe de la famille Grellet au cimetière communal de Champigny  
(photographie Annette Gondelle)

A l'heure actuelle, 106 militaires morts pour la France durant la Grande Guerre sont réunis en sépulture collective dans le carré militaire du cimetière communal. 108 noms figurent sur les plaques, dont 2 de soldats disparus<sup>20</sup>. Des tombes familiales individuelles, en nombre indéterminé, sont toujours entretenues par les descendants, et fleuries par les autorités. Certains Champinois conservent encore comme des reliques les souvenirs de leur grand-père ou de leur grand-oncle et vénèrent leur mémoire. Mais de nombreuses familles n'ont pu trouver l'apaisement procuré par le retour d'un corps, lorsque le soldat a été porté disparu, tel Pierre Grellet qui ne repose que symboliquement au milieu des siens.

### **3 - L'HOMMAGE COLLECTIF RENDU AUX MORTS APRÈS LA GUERRE**

Durant la guerre, Champigny a rendu hommage à ses morts, dont le nombre n'a cessé de croître. Après l'armistice, qui sanctionne la défaite de l'Allemagne,

cet hommage prend une dimension nouvelle dans le contexte particulier de Champigny. En effet, dans les semaines qui suivent le 11 novembre 1918 se déroule la commémoration de la bataille de Champigny en 1870. La cérémonie de 1918 est l'une des premières occasions nationales d'effacer la défaite de 1871 par la célébration de la victoire de 1918.

Dès le 12 novembre, Albert Thomas, maire socialiste de Champigny et ancien ministre de l'Armement, informe la population que l'anniversaire des batailles sera célébré le 1er décembre suivant. L'affiche apposée sur les murs de la commune précise :

*“Elle aura lieu sous la haute Présidence de M. le Président de la République, assisté de Membres du Gouvernement, du Conseil Général et du Conseil Municipal de Paris.*

*La Municipalité et le Conseil Municipal adressent un pressant appel à toute la Population afin d'unir dans un même et glorieux hommage la mémoire des morts de 1870 et celle des combattants de la présente guerre. C'est le courage de ceux qui tombèrent en 1870, dans un effort de résistance héroïque, qui a préparé le triomphe de 1918. Tous, une fois encore, nous nous trouverons unis pour célébrer les morts, la pérennité et la gloire de la Patrie.*

*Toutes les Sociétés sont invitées au rendez-vous qui est fixé à 1 h. exactement, place du marché, pour la formation du cortège.*

*Le Départ aura lieu à la Mairie à 2 heures précises; le Cortège se rendra au Monument principal et se disloquera à la Mairie.*

*Avant le Départ, un Hommage sera rendu dans la cour de la Mairie devant le Tableau d'Honneur aux Enfants de la Commune morts pendant la guerre; une couronne sera déposée pour être transportée ultérieurement au monument provisoire érigé dans le Cimetière.*

*A 9 heures du matin, la Municipalité et le Conseil Municipal se rendront au Monument des Mobiles de la Côte d'Or.”*<sup>21</sup>

Le programme adopté le 23 novembre modifie l'organisation initiale. En effet, la partie consacrée à l'hommage aux morts de 1870 connaît peu de changements alors que l'hommage aux Champinois morts durant la Grande Guerre, encore envisagé avant la montée au monument de 1870, a finalement lieu le matin à 9 heures, comme l'indique le nouvel horaire collé sur l'affiche officielle. Une séparation est établie entre un hommage qui se veut national et patriotique – celui aux morts de 1870 – et celui rendu aux “Enfants de Champigny, morts pour la France pendant la Grande Guerre” qui se doit être plus intime et moins ostentatoire.

Le changement intervenu dans l'organisation de la cérémonie du 1er décembre 1918 souligne donc la double préoccupation des autorités municipales face à la situation spécifiques de Champigny en matière de commémoration: une

volonté de donner du sens à la coexistence sur un même territoire de deux mémoires nationales opposées (celle d'une défaite et celle d'une victoire) et la volonté de rendre un hommage local et détaché autant que possible de toute considération politicienne aux soldats tombés durant les deux conflits.

La presse locale rend évidemment compte de la cérémonie du 1er décembre. Le discours d'Albert Thomas au monument de 1870 est longuement cité et dépasse largement le cadre de la simple commémoration de 1870:

*“Ah ! c'est un rude, c'est un accablant héritage que nous avons à recueillir. Jamais la renommée de notre pays n'avait été portée si haut. Soldats de Verdun, soldats de la Marne, les soldats français sont célébrés dans le monde entier comme les sauveurs de l'indépendance humaine. Jamais, pour aucun héros, ne s'était révélée plus vraie la parole de l'orateur ancien, que de tels morts ont la terre entière pour tombeau. Jamais aucun peuple n'avait été plus aimé par ses alliés, plus admiré par les neutres, plus estimé par ses ennemis mêmes, que ne l'est à cette heure le peuple de France. Jamais nation n'a fait naître autant d'espérances ni provoqué de si enthousiastes appels. C'est la parole, c'est le geste de la France qui partout est attendu. Saurons-nous répondre dignement à cette confiance de l'univers ? Ou bien permettrions-nous qu'après avoir été surpris par les qualités admirables du vainqueur, l'univers fut plus surpris encore de ses défaillances et de ses abandons ?*

*Certes, les difficultés sont lourdes. Organiser la guerre était presque plus facile que d'organiser la victoire. A l'heure où les négociateurs vont se réunir, toute une partie de l'humanité est en révolution. L'un après l'autre, les empires s'écroulent. Partout, contre l'autocratie qui les a conduits à la défaite et à la famine, les peuples se redressent. Les voici maîtres du pouvoir, mais tiraillés et déchirés entre leurs aspirations nationales et leurs revendications de classes. Mêmes dans les démocraties victorieuses, quelques frémissements d'inquiétude ont couru.*

*Dictature de la misère en révolte, ou démocratie disciplinée assurant aux citoyens la jouissance de droits nouveaux, qui des deux l'emportera ? En bien des pays, le problème se pose. Affirmons et prouvons par nos actes qu'en France il est résolu.*

*La foule ouvrière et paysanne a gagné sur les champs de bataille ou dans les usines le droit à une existence plus sûre, plus douce, plus noble. Pour qu'elle en jouisse, accordons-lui, dans la patrie, la part la plus large de collaboration et de responsabilité qu'elle se sent capable d'assumer. Les grandes associations syndicales ont formulé ces jours-ci un programme de raison et de sagesse fondé tout entier sur une intense production nationale. De cette production, les unions patronales recherchent avec passion les moyens et les conditions. Offrons aux uns et aux autres, par nos ententes avec les Alliés et par une organisation réfléchie, les perspectives d'avenir qui, seules, peuvent donner à tous sécurité et audace...”<sup>22</sup>.*

Le journal hebdomadaire L'Union régionale qui cite dans son numéro du 6 décembre 1918 le discours d'Albert Thomas en oublie d'évoquer la cérémonie du matin en hommage aux morts campinois de la Grande Guerre, ce qui lui est reproché par des lecteurs. Un correctif est publié dans le numéro suivant, reprochant à la municipalité de n'avoir pas invité la presse à la cérémonie du matin. La polémique révèle une fois encore l'importance locale de la cérémonie du matin et le décalage entre la sobriété de celle-ci et le faste de la cérémonie de l'après-midi au monument de 1870.

Passé ce moment de célébration exceptionnel, la population campinoise se retrouve face à ses morts. Les familles doivent vivre avec le deuil et se préoccupent d'abord du devenir des corps, quand ils ont pu être identifiés. Les associations d'anciens combattants quant à elles s'inquiètent de l'hommage à rendre à leurs camarades disparus. Revenus à la vie civile, les anciens combattants s'organisent au sein de grandes structures nationales (notamment l'Union fédérale ou l'Union nationale des combattants, créées en 1918) aux multiples antennes locales. Dans chaque commune de France, les anciens combattants défendent l'idée de l'érection d'un monument aux morts de la Grande Guerre<sup>23</sup>.

Champigny possède déjà un monument provisoire au cimetière et cette précocité par rapport à la plupart des communes françaises peut s'expliquer par la présence des monuments commémoratifs de 1870 qui ont servi de précédents et de modèles.

En juillet 1920, la commission du monument aux morts décide l'érection d'un monument définitif dans le cimetière communal qui doit être agrandi. Il est prévu un ossuaire pour réunir *“les restes des Enfants de Champigny que leurs familles auront sans doute la faculté de faire revenir”*<sup>24</sup>. La commission juge la dépense importante pour le budget actuel de la commune et prévoit un nouvel appel à la population (plusieurs dons signalés dont l'un de 1 000 francs de M. Bordin correspondant au pécule laissé par son fils tué et l'autre de 30 francs, premier versement de la section campinoise de l'Union nationale des Combattants).

En octobre 1920, la section locale de l'Union nationale des combattants dépose une palme au pied du monument provisoire en présence des autorités communales. Le maire s'adresse aux anciens combattants: *“Que tous les Français s'unissent dans un même sentiment patriotique: c'est par l'union que nous ferons notre France grande et prospère: vous l'avez sauvée; il faut que le sacrifice de nos chers morts, les blessures de nos mutilés et les souffrances que vous avez endurées nous servent de leçon ! Pas de désaccord parmi nous: Français par l'union nous assurerons la grandeur, la prospérité de notre chère France, qui restera ainsi à la tête des nations civilisées.*

*Honneur à nos chers morts ! Honneur aux combattants de la Grande Guerre !*<sup>25</sup>.

Le 1er novembre 1920, lors de la cérémonie au monument provisoire du cimetière communal, après le dépôt de couronnes et de fleurs, M. Dumont, maire de Champigny prend la parole. Touché personnellement, il évoque avec gravité et justesse le poids du deuil individuel et collectif :

*“Nous venons aujourd’hui, comme nous le faisons depuis cinq ans, devant ce Monument provisoire élevé à la mémoire des 600 enfants de Champigny, morts pour la Patrie.*

*Nous avons en France, avec raison, le culte des morts, surtout pour ces héros tombés au champ d’honneur ou morts des suites de blessures ou de maladies. A ces braves, les familles ne pouvaient rendre les derniers devoirs, mais les camarades de nos chers disparus ont remplacé les familles absentes, ce sont eux qui, la plupart du temps, annonçaient par lettre la mort de celui qui venait de tomber à côté d’eux.*

*Avec quels ménagements, avec quels sentiments de regret ils prévenaient l’épouse ou les vieux parents de ceux qu’ils ne reverraient plus; encore aujourd’hui nous constatons combien la fraternité existait entre nos chers poilus.*

*Ne recevons-nous pas encore, aux dates anniversaires où ils sont morts et à cette fête de la Toussaint, des lettres de regrets et de souvenir des camarades de nos chers morts pour nous rappeler qu’ils n’oublent pas ceux qui ont été leurs compagnons d’armes. Souvent, nous ne connaissons pas ceux qui nous écrivent, n’ayant jamais eu l’occasion de les remercier que par correspondance.*

*Oui, mesdames, messieurs, comme nous le faisons aujourd’hui et dans toute la France, soit le matin, soit à cette heure, dans tous les cimetières, on ira déposer des fleurs, des couronnes à la mémoire de ceux qui ont défendu notre pays.*

*C’est le culte des morts !*

*Et là-bas, dans l’ancienne zone des armées, beaucoup de familles iront aussi faire ce triste pèlerinage; là où s’alignent de nombreuses croix de bois où les noms des héros commencent à s’effacer; et aussi aux plus grandes fosses, comme j’en ai vu dernièrement en Argonne, où une simple croix indique que cette fosse renferme un certain nombre de soldats français.*

*Chers morts inconnus, vous ne serez pas oubliés.*

*Jusque dans le plus petit village, on tiendra à ce que votre nom soit gravé sur la pierre pour que les générations futures se souviennent des héros de la Grande Guerre, qui ont fait le sacrifice de leur vie en espérant que cette horrible guerre sera la dernière.*

*C’est notre espoir à tous, espérons qu’il sera réalisé !*<sup>26</sup>.



Monument aux morts du cimetière communal de Champigny  
(photographie Annette Gondelle).

Le 1er novembre 1924, dix ans après le déclenchement de la guerre, est inauguré dans le cimetière communal un monument aux morts pour France. Dans son discours lyrique et patriotique, le président de la section locale de l'Union nationale des combattants rappelle la signification et l'usage du monument :

*“Ceux que nous honorons aujourd’hui ont vengé leurs aînés, redressé l’histoire et reconstitué la France.*

*Nous offenserions nos Morts si nous ne savions pas nous conformer à la même pensée d’amour pour la Patrie qui les a fait s’unir sans distinction d’opinion et de religion dans le sacrifice et dans le tombeau.*

*A ceux qui reposent ici, dans le sein de la terre communale qui les vit naître et lutter pour l’existence.*

*A ceux plus misérables encore qui montent toujours face à l’ennemi, la garde éternelle aux lieux où les surprit la mort et qui ajoutent au sublime de leur sacrifice le double martyre de leur mort héroïque et de leur sépulture inconnue.*

*A ceux sur les cendres desquels ne viendront jamais s’agenouiller une Mère, une Veuve, une Sœur, des orphelins éplorés mais fiers d’eux.*

*A ces victimes civiles de l’atroce barbarie boche qui reculant les limites du crime, bombardant à longue distance et sans risque la Capitale, assassina des*

*femmes et des enfants dans une église parisienne [...]*

*A tous, absents ou reposant en ce lieu nous apportons le tribut d'admiration et de respect que leur a mérité leur sanglant sacrifice.*"<sup>27</sup>

Le président de la section locale de l'UNC tient aussi dans son discours à dénoncer le sort des victimes du conflit dans le contexte économique difficile de l'après-guerre. Le retour des hommes démobilisés sur leur lieu de travail et la reconversion des activités économiques se sont traduits par des licenciements massifs, notamment de femmes, et par l'impossibilité pour les blessés les plus graves de retrouver un emploi, malgré les places qui leur sont réservées. Des centaines de milliers de familles ne vivent que des pensions versées par l'Etat, fortement réduite par l'inflation de l'après-guerre. L'hommage aux morts est l'occasion de rappeler que les vivants peuvent connaître une grande détresse.

*“Les mutilés, les ascendants, les veuves, les orphelins victimes sans recours de la crise économique qui a amputé leurs pensions de plus de la moitié de leur valeur réelle se débattent écrasés sous le poids des nécessités quotidiennes et des formalités de certaines administrations qui leur refusent trop suivant le droit à pension pour infirmités se déclarant ou s'aggravant après la démobilisation, faute de preuves.*

*[...] Des faits divers distraitement lus nous apprennent certains jours qu'une veuve de guerre, un mutilé malades ou incapables de subvenir à leurs besoins ont trouvé dans le suicide la fin de leurs angoisses, qu'un ascendant à 40 francs par an est mort de misère.*

*Et combien d'entre-nous qui n'ont été témoins de faits navrants inconnus du profane et que la décence seule de la victime a cachés à la publicité.*

*Et pour ceux qui subsistent: ascendants, veuves, malades ayant charge d'enfants, on se demande par quel prodige d'accoutumance à la faim et aux misères de l'existence ils peuvent résoudre le paradoxal problème de ne pas mourir de faim à l'aide de la pension de famine qui leur est accordée.*"<sup>28</sup>

La remise à chaque famille d'un disparu, à l'issue de la cérémonie au monument aux morts, d'un extrait du Livre d'Or, ouvrage où sont recensés tous les Campinois morts pour la France, est un mince consolation<sup>29</sup>. Ce document est une nouvelle reconnaissance de la collectivité envers les familles<sup>30</sup>. L'attention se veut empreinte d'une grande cordialité, mais la froideur administrative reste d'actualité: l'extrait du Livre d'Or est remis contre présentation de la lettre d'invitation à la cérémonie <sup>31</sup>.

La commune de Champigny ne s'en tient pas seulement au monument aux morts du cimetière communal. Un autre monument aux morts est installé sur le parvis de la mairie, un espace plus visible que le cimetière, à l'écart de la route principale, et assez vaste pour accueillir une assistance nombreuse lors des céré-

monies. Ici la dimension civique et éducative prend le pas sur la dimension commémorative et compassionnelle. Le monument cimetière est associé initialement aux cérémonies du 1er novembre, dans le cadre d'une célébration d'inspiration chrétienne, alors que le nouveau monument de la mairie est associé aux cérémonies du 11 novembre, jour férié depuis 1922, d'inspiration républicaine et laïque.

Liberté, Egalité, Fraternité      REPUBLIQUE FRANÇAISE      Liberté, Egalité, Fraternité

---

**Ville de Champigny-sur-Marne**

---

*La MUNICIPALITE a l'honneur  
d'informer les habitants que*

**L'INAUGURATION**  
DU  
**MONUMENT COMMÉMORATIF**  
(Cour de la Mairie)  
EST FIXÉE AU

**Dimanche 12 Avril** à 10 heures

CÉRÉMONIE ESSENTIELLEMENT COMMUNALE

**Aucun discours ne sera prononcé**

**RÉCEPTION DU MONUMENT**  
**Par la Municipalité**

**APPEL DES MORTS POUR LA FRANCE**  
Par un Ancien Combattant

*Champigny, le 1<sup>er</sup> Avril 1925.*

LES ADJOINTS : **Converset, Rainot.**      LE MAIRE : **H. DUMONT\*.**

---

7167. — Im. A. LEROU, 115, Grande-Rue, Champigny. Tél. 69.

Affiche annonçant l'inauguration du monument aux morts sur le parvis de la mairie de Champigny, avril 1925 (coll. Archives communales de Champigny).



Le monument aux morts sur le parvis de la mairie de Champigny, début des années 1930  
(coll. Archives communales de Champigny).

Le nouveau monument est inauguré le 12 avril 1925 par la municipalité et le conseil municipal, en présence des familles et des sociétés locales<sup>32</sup>. Un soldat de pierre, sentinelle fusil au repos, veille sur les longues colonnes de noms gravés sur les murs à sa droite et à sa gauche. Cette liste des noms correspond au souci d'individualiser le souvenir et de respecter le principe d'égalité, mais aussi de compenser l'absence de tombes connues pour les soldats dont le corps n'a pas pu être retrouvé ou identifié. La sobriété de l'ensemble révèle la volonté de ne pas instrumentaliser le sacrifice des Campinois morts: ni message patriotique, ni dénonciation de la guerre n'apparaît sur le monument. Seule figure la simple inscription: "A la gloire des Enfants de Champigny morts pour la France 1914 1915 1916 1917 1918". Il s'agit de rappeler ou de faire prendre conscience du sang versé aux jeunes générations (le principal groupe scolaire de Champigny se trouve à proximité et les enfants des écoles sont conviés à participer aux cérémonies) et que chacun en tire les conclusions qui s'imposent<sup>33</sup>.

En novembre 1925, alors même que le nouveau monument vient d'être inauguré, le déroulement des commémorations est profondément remanié. En effet, une nouvelle municipalité, où la gauche socialiste est majoritaire, a été élue. Le nouveau maire Eugène Courel explique les motivations de la nouvelle municipalité dans un avis daté du 25 octobre 1925, reproduit dans le Bulletin municipal:

*"Aucun discours ne sera prononcé, aucune manifestation n'aura lieu à l'occasion de ces Cérémonies auxquelles le Conseil entend conserver le caractère de simplicité qui convient à l'hommage rendu à la mémoire des Enfants de la Commune disparus dans l'horrible tourmente de 1914-1918.*

*Il n'a pas davantage semblé opportun au Conseil Municipal de célébrer, par une Fête et par un Bal, l'anniversaire de l'Armistice.*

*En effet, si le 11 novembre rappelle, pour tous ceux qui ont vécu la guerre, la*

*fin d'un long cauchemar, cette date est pour des centaines de familles de Champigny et des centaines de milliers d'autres, le rappel de la douleur que le temps n'a pas toujours apaisées.*

*Ce n'est pas en dansant qu'on honore les Victimes de la Guerre et la seule manifestation que nous croyons pouvoir nous permettre à cette occasion, c'est d'affirmer notre volonté de paix et notre espoir que nos enfants ne connaîtront pas l'horrible fléau de la guerre et ses terribles conséquences.*

*En agissant ainsi, le Conseil Municipal tout entier espère interpréter le sentiment de l'immense majorité de la Population.”<sup>34</sup>*

Liberté - Égalité - Fraternité      RÉPUBLIQUE FRANÇAISE      Liberté - Égalité - Fraternité

---

**VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

---

**ANNIVERSAIRE**  
des  
**Batailles de Champigny**  
**(1870)**

---

**Rompant avec la tradition, le Conseil Municipal ne participera pas cette année à la Manifestation annuelle organisée chaque année au Monument de 1870 par diverses Sociétés.**

**Une délégation du Conseil portera le Dimanche 6 Décembre, à 10 heures du matin, une couronne au Monument de Champigny et à celui des Mobiles de la Côte-d'Or, sans aucun appareil et sans discours.**

**La Municipalité pense n'avoir pas à renouveler les explications de son attitude. Elle les a exposées à la Population à l'occasion des 1<sup>er</sup> et 11 Novembre. Ses sentiments n'ont pas varié. Elle déplore la guerre, toutes les guerres et, en saluant les victimes de 1870-71 comme celles de 1914-18, elle souhaite ardemment que notre génération et celles qui nous suivront, n'en connaissent pas les horreurs.**

**Champigny-sur-Marne, le 2 Décembre 1925.**

LES ADJOINTS :      LE MAIRE :

**CHARDIN, MAROT, PONCHO, ALLARDET.**      **E. COUREL.**

Imp. LA PRODUCTEUR (Associés) (ouvriers), 11, rue Saint-Nicolas. — Téléphone : Gutenberg 21-23

Affiche officielle de l'anniversaire des batailles de Champigny, décembre 1925 (coll. Archives communales de Champigny).

La nouvelle municipalité élue va plus loin encore. En décembre 1925, elle décide de ne plus participer aux commémorations organisées par “diverses sociétés” (sous-entendu nationalistes) aux monuments de 1870-1871. Une délégation municipale se contente de déposer une couronne le dimanche suivant au monument principal et à celui des Mobiles de la Côte-d’Or, “*sans appareil et sans discours*”<sup>35</sup>. En 1926, une autre étape est franchie puisque une couronne est également déposée au pied du monument aux Wurtembergeois, manifestant le soutien de la municipalité au rapprochement franco-allemand en cours<sup>36</sup>.

Les commémorations officielles à Champigny dépassent donc le seul hommage rendu aux morts et deviennent l’occasion de prises de position politiques, les cérémonies commémoratives de la Grande Guerre connaissant une évolution comparable à celles de la bataille de Champigny. Les associations d’anciens combattants elles-mêmes participent à cette évolution en adoptant des positions pacifistes, non sans divergence à propos de la réconciliation franco-allemande. En 1929, les cérémonies aux monuments de la bataille de Champigny que la municipalité veut transformer en tribune en faveur du rapprochement franco-allemand<sup>37</sup> sont interdites par le préfet de police par crainte de troubles à l’ordre public<sup>38</sup>. Il n’est pas sûr que les familles des combattants tués se retrouvent dans ces affrontements qui les dépassent et beaucoup préfèrent chaque 11 novembre se recueillir sur la tombe de leur disparu plutôt que de participer aux cérémonies officielles et aux hommages collectifs.

## CONCLUSION

90 ans après, est-il possible de mesurer l’impact de l’hommage rendu aux morts de la Grande Guerre dans la population champinoise ? Le monument aux morts a été déplacé en 1946, à l’occasion du réaligement de la route nationale, du parvis de la mairie à la place Jean-Baptiste Clément. Situé sur la voie principale de la commune, visible par tous, il rappelle par son mur des noms l’ampleur des pertes. Il reste le lieu où se déroulent toutes les cérémonies officielles, le 11 novembre comme le 8 mai ou le 19 mars, même si un dépôt de gerbe est effectué au pied du monument du cimetière principal de Champigny où se trouve le carré militaire<sup>39</sup>. L’assistance à ces cérémonies est réduite, mais la plupart des habitants qui passent devant le monument en comprennent le sens et savent qui sont ces hommes dont le nom est gravé dans la pierre. Plus significatif encore de la pérennité de la mémoire des morts de la Grande Guerre est le nombre important de tombes du cimetière de Champigny contenant le corps de combattants de la Première Guerre mondiale qui sont entretenues aujourd’hui encore. A l’occasion de recherche sur Champigny et la Grande Guerre, les membres de la Société d’Histoire se sont rendus compte que des familles, génération après génération,

veillaient attentivement sur la sépulture du ou des parents tués durant la guerre ou conservaient les documents concernant leur participation au conflit et attestant de leur disparition. Quatre membres de la Société d'Histoire, parmi les plus actifs, avaient d'ailleurs eu un ou plusieurs membres champinois de leur famille tués ou blessés durant la Grande Guerre.

La prégnance de l'hommage rendu aux morts de la Grande Guerre montre bien que ce conflit a été le premier à impliquer aussi massivement les civils. Mobilisés à l'arrière pour faire fonctionner l'économie de guerre, sensibilisés à la situation sur front par la présence de proches dans les unités combattantes, les civils ont dû aussi gérer l'après-guerre, le retour des soldats démobilisés et la reconstruction de l'économie. Le souvenir des disparus a été pris en charge par leurs camarades de combat redevenus des civils et le revendiquant, mais ce sont les familles qui ont dû supporter l'essentiel du traumatisme de la disparition de l'être cher, de l'absence et de la vie souvent durablement brisée, malgré les aides financières ou les soutiens moraux. Si cette guerre fut d'abord une affaire de militaires, l'exemple champinois montre que les civils en subirent durement les effets, immédiatement et des années durant, après la fin officielle du conflit. Et c'est sans doute l'empathie pour les victimes et leur proches, simples acteurs ou témoins d'un conflit terrifiant qui les dépassaient, auxquels chacun peut s'identifier, qui explique le renouveau de l'intérêt pour une guerre remontant à bientôt un siècle.

**ERIC BROSSARD ET ANNETTE GONDELLE**  
**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

Avec le concours de Denise Grassart, Janine Gourio, Christian Duchefdelaville et Jacques Lecourt.

## NOTES

- 1) Voir Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, Retrouver la guerre*, Gallimard, 2000, notamment la partie 1, pages 21-107.
- 2) Voir Société d'Histoire de Champigny, *Champigny et la Grande Guerre. Vies et morts des Champinois 1914-1919*, Les Dossiers de la SHC, n° 8, 2006.
- 3) Voir Eric Brossard, "La bataille de Champigny. La mémoire à l'épreuve du temps", dans *Clio 94*, n° 14, 1996, pages 51-68.
- 4) Les classes mobilisables correspondent aux hommes nés entre 1893 et 1902. Durant cette période, 2 288 garçons naissent à Champigny. Certains peuvent avoir quitté la commune avant la guerre, mais d'autres, sans doute plus nombreux vu le solde migratoire positif, ont pris leur place. Le nombre d'hommes

- mobilisés doit donc excéder 2 000. Recensement effectué par Denise Grassart.
- 5) Liste consultable aux Archives communales de Champigny.
  - 6) Journaux consultables sous forme de microfilms aux Archives départementales du Val-de-Marne.
  - 7) Voir Eric Brossard, “Les Campinoises et la Grande Guerre d’après la presse locale”, dans *Clio 94*, n° 19, 2001, pages 145-161.
  - 8) Notices “Orphelin” et “Veuve”, dans Jean-Yves Le Naour (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Larousse, 2008, pages 326 et 440-442.
  - 9) Recensement effectué par Christian Duchefdelaville à partir de diverses sources.
  - 10) Archives communales de Champigny, Registres des délibérations du conseil municipal, séance du 15 octobre 1916.
  - 11) Archives communales de Champigny, Registres des délibérations du conseil municipal, séance du 19 janvier 1919, “Monument aux morts pour la Patrie”.
  - 12) Voir Eric Brossard, “La bataille de Champigny. La mémoire à l’épreuve du temps”, article cité.
  - 13) Voir Jay Winter, “Victimes de la guerre: morts, blessés et invalides”, dans Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre. Histoire et culture*, Bayard, 2004, pages 1 075-1 085.
  - 14) Voir Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Le Seuil, 2004.
  - 15) Voir Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, 14-18, *Retrouver la guerre*, ouvrage cité.
  - 16) Toutes les informations proviennent de documents conservés aux Archives communales de Champigny, cartons “1914-1918, retour des corps des militaires” et “Sépultures militaires 1914-1918”.
  - 17) Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, 14-18, *Retrouver la guerre*, ouvrage cité, page 246.
  - 18) Recensement effectué par Annette Gondelle.
  - 19) Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, 14-18, *Retrouver la guerre*, ouvrage cité, page 246.
  - 20) Recensement effectué par Annette Gondelle.
  - 21) Archives communales de Champigny, affiche “Anniversaire des Batailles”, 12 novembre 1918.
  - 22) Archives départementales du Val-de-Marne, *La Gazette de l’Est*, article “L’Anniversaire des Batailles de Champigny”, 6 décembre 1918.
  - 23) Actuellement, seuls 5 % des communes françaises n’en ont pas. Voir Annette Becker, “Le culte des morts, entre mémoire et oubli”, dans Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre. Histoire et culture*, Bayard, 2004, pages 1 099-1 112.
  - 24) Archives départementales du Val-de-Marne, *La Gazette de l’Est*, article “Le monument aux morts pour la Patrie”, 11 juillet 1920.

- 25) Archives départementales du Val-de-Marne, *La Gazette de l'Est*, article "Champigny – Nos sociétés – Union Nationale des Combattants", 10 octobre 1920.
- 26) Archives départementales du Val-de-Marne, *La Gazette de l'Est*, article "Champigny – Nos héros – L'hommage de la population", 7 novembre 1920.
- 27) Archives communales de Champigny, carton "Fêtes et cérémonies", dossier "Inauguration du monument du cimetière", discours du président de la section locale de l'UNC, 1er novembre 1924.
- 28) Idem.
- 29) Le Livre d'Or est conservé aux Archives communales de Champigny.
- 30) Le 2 novembre 1919, la municipalité remet à chaque famille d'un Champinois mort pour la France un "diplôme de la Reconnaissance nationale", signé par le président de la République, par le maréchal Foch et par le président de l'Union des grandes associations françaises, à l'origine de l'initiative. Ce même jour, est organisée une vente d'insignes pour financer la construction du monument aux morts du cimetière. Archives communales de Champigny, carton "Fêtes et cérémonies", dossier "Guerre 1914-1918".
- 31) Archives communales de Champigny, affiche "Inauguration du monument élevé dans le cimetière communal à la mémoire des militaires de Champigny morts pour la France", 15 octobre 1924.
- 32) Archives communales de Champigny, carton "Fêtes et cérémonies", dossier "inauguration du monument commémoratif", procès verbal de l'inauguration du monument commémoratif de la cour de la mairie, 12 avril 1925.
- 33) Voir Annette Becker, "Les monuments aux morts, des œuvres d'art au service du souvenir", dans Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, *Les Chemins de la Mémoire*, n° 144, novembre 2004, pages 7-10.
- 34) Archives communales de Champigny, Bulletin municipal de Champigny-sur-Marne, article "Hommage aux morts", novembre 1925.
- 35) Archives communales de Champigny, affiche "Anniversaire des Batailles de Champigny (1870)", 2 décembre 1925.
- 36) Archives communales de Champigny, Bulletin municipal de Champigny-sur-Marne, article "Anniversaire des batailles de Champigny (1870)", novembre 1926.
- 37) Archives communales de Champigny, Registres des délibérations municipales, séance du 19 septembre 1929.
- 38) Archives communales de Champigny, Bulletin municipal de Champigny-sur-Marne, article "Pour la paix, malgré les saboteurs", décembre 1929.
- 39) Ce cimetière est l'ancien cimetière communal, complété dorénavant par une extension et un autre cimetière sur Coeuilly.

## CRÉTEIL EN 1939-1940

### AOÛT-SEPTEMBRE 1939.

Le jour de la Saint-Barthélemy 1939, les affiches marquées de deux drapeaux tricolores annonciatrices de la mobilisation avaient fait leur apparition à la Mairie et sur les panneaux municipaux. La veille, mercredi 23 août, avait été signé entre l'Allemagne et la Russie un pacte de non agression, et la Pologne avait mobilisé aussitôt.

Cependant toute une semaine allait s'égrener, peuplée de nouvelles contradictoires et d'illusoires espérances.

Le 1er septembre, les troupes allemandes franchissaient la frontière polonaise; le 2 septembre, la France mobilisait. Au cours de la matinée du dimanche 3 septembre, Grande-Bretagne et France signifiaient à l'Allemagne qu'elles se considéraient en guerre contre elle, en raison de leur alliance avec la Pologne.

### AUTOMNE 1939.

Tandis que les mobilisés rejoignaient leurs affectations dans la ligne Maginot ou sur des points protégés de la frontière, à l'inquiétude de leur sort venaient s'ajouter tous les problèmes locaux inhérents à la nouvelle situation. Et, dans la région parisienne, la plus grande angoisse venait de la possibilité de bombardements aériens. Les ravages de la grosse Bertha et des Gothas étaient encore présents dans les mémoires, comme étaient encore présents dans certaines boîtes à souvenirs les fragments d'obus ramassés dans les jardins en 1918.

Des mesures de défense passive furent donc mises en place, afin qu'à la nuit tombée, aucune lumière ne vint servir de repère à un éventuel agresseur. Non seulement l'éclairage public était supprimé, mais aucune lueur ne devait filtrer à travers les fenêtres et les volets des habitations. D'épais rideaux venaient en renfort dans les maisons particulières. Les vitrines des boutiques, les verrières de certains édifices publics étaient recouvertes de peinture bleue. Pour éviter que les vitres ne se brisent, il était conseillé de les renforcer à l'aide de croisillons de papier gommé dont la disposition variait selon la surface à recouvrir.

Ça et là, aux abords des monuments principalement, des sacs remplis de sable s'entassèrent, destinés à des utilisations diverses.

Créteil avait été découpé en quartiers dont la surveillance nocturne était confiée à des chefs d'îlot. Chacun devait parcourir son secteur, scrutant les façades à la découverte d'un rai de lumière qui serait immédiatement sanctionné par d'impératifs coups de sifflets.

Ceux-ci ne déclenchaient pas toujours le résultat escompté. Il arrivait que, sous l'effet de surprise, plusieurs fenêtres du voisinage s'ouvrirent tandis que l'une d'elle laissait deviner, dans le halo de lumière oubliée, une tête affolée et qu'une voix tremblante demandait en toute innocence ce qui se passait...

Il était de même recommandé aux conducteurs des rares véhicules circulant la nuit de voiler leurs phares, et les autobus, peu nombreux, circulaient rideaux baissés.

La défense passive possédait un observatoire de choix dans le clocher de l'église Saint-Christophe. À trente mètres du sol, au dessus du beffroi des cloches, une plate-forme avait été installée; à travers les *oculi* (soixante-quinze mètres d'altitude), il était possible de surveiller les environs proches et lointains.

Paris, étant considéré comme l'objectif principal, des éléments de défense aérienne avaient été mis en place dans la proche banlieue. Chaque soir, dans le champ de l'Assistance publique (actuellement stade Desmont), entre la route nationale 19, l'avenue Laferrière et la rue de Plaisance, on "gonflait la saucisse".

Elle s'élevait en se dandinant, s'inclinant tantôt vers le cimetière, tantôt vers le champ des Longuennes, cultivé par un jardinier, avant de se stabiliser à bonne hauteur. C'était un spectacle quotidien qui ravissait les enfants.

Les ravages causés par les gaz asphyxiants, lors de la première guerre mondiale, étaient encore ressentis chez beaucoup d'anciens combattants aussi craignait-on une attaque de ce genre, autant et peut-être plus qu'un bombardement ordinaire.

Afin d'y parer, des masques de protection furent distribués. La répartition se fit par les soins de la municipalité en fonction de la taille des destinataires. L'épreuve pratique, consistant en l'essayage du masque et en la vérification de son efficacité, se passa, à Créteil, à l'hôpital Intercommunal et c'est ainsi que, boîte de fer oblongue en bandoulière, les Cristoliens se rendirent, un peu méfiants, à leur convocation. Par fournée d'une vingtaine, ils étaient introduits dans une salle de la chaufferie où était distillé un gaz irritant mais non dangereux. La durée du séjour y était d'une dizaine de minutes, mais avant ce laps de temps, une partie du contingent, pleurant et toussant, avait été obligée de sortir.

Les masques distribués au commun des mortels étaient pénibles à supporter du fait du poids de leur embase métallique en forme de groin. Le personnel sanitaire était pourvu de masques plus légers reliés par un tuyau de caoutchouc aux embases filtrantes installées dans une sacoche de toile fixée à la taille.

En l'absence d'opérations militaires, la tension qui avait régné au début de l'automne était retombée. La vie n'était pas redevenue tout à fait normale car elle était semée de contraintes et de complications résultant de la situation et cela dans tous les domaines: recensements des personnes, des véhicules, des animaux, des caves pouvant servir d'abris. Les femmes avaient pris la relève des hommes mobilisés, dans les usines, dans les commerces, chez les maraîchers.

La vie n'était plus la même mais les jours s'écoulaient au milieu des suppositions et des discussions.

Au début de décembre, les armées soviétiques étaient entrées en Finlande. C'était bien loin et l'épisode des chevaux gelés en plein élan sur le lac Ladoga paraîtrait plus tard irréel.

## **HIVER 1939-1940.**

Sur le front occidental, il n'y avait "rien à signaler", les personnalités anglaises et françaises rendaient visite aux mobilisés et les soldats chantaient "Nous irons pendre notre linge sur la ligne Siegfried".

Confrontés à la "Drôle de Guerre", ces soldats étaient, comme il se doit, l'objet de l'attention générale. Cela se traduisait par l'envoi de lettres et de colis. Aux approches des fêtes de fin d'année, régna, en particulier, une grande activité pour la confection de paquets susceptibles d'apporter confort et réconfort à ceux qui gardaient le front.

Il y eut des kilomètres et des kilomètres de laine kaki transformés en pull-over, en gants, en chaussettes torsadées qui convenaient à toutes les pointures.

Ce long hiver était ponctué de permissions qui pouvaient se prolonger en faveur de ceux qui cultivaient le sol et dont l'expérience se révélait indispensable au ravitaillement.

Cependant Créteil vivait alors des événements qui allaient se révéler plus destructeurs que des bombes.

La volonté officielle d'établir autour de la capitale une route stratégique avait donné naissance à de nombreux projets. Celui relatif à notre commune prévoyait l'élargissement de la route reliant le pont de Créteil au carrefour Pompadour. Modifié à plusieurs reprises, le projet reconnu prévoyait une voie de trente-trois mètres de large qui entraînait la destruction du cœur de Créteil.

Cette voie croisait, en effet, sur la place de l'Église, la route nationale 19 qui devait, elle aussi, être élargie.

Le projet impliquait la destruction de tous les immeubles situés autour de la place et, dans les rues y aboutissant, la suppression des maisons du côté pair de la rue de Saint-Maur, et des deux côtés des étroites rues des Mèches et de Paris. La Grande Rue était épargnée grâce à la création d'une voie parallèle tracée à travers les jardins de ses maisons paires.

Non seulement bon nombre de Cristoliens, propriétaires, locataires et commerçants des immeubles condamnés étaient concernés mais toute la population voyait disparaître le quartier le plus ancien et le plus fréquenté de la ville.

Les innombrables complications administratives inhérentes aux expropriations et aux relogements s'ajoutaient aux incertitudes de la situation nationale.

## PRINTEMPS 1940.

En Europe orientale, l'Allemagne nazie avait étendu ses tentacules; au mois d'avril, ses attaques se portèrent vers le Nord. Le Danemark fut occupé, la Norvège attaquée.

C'est alors que la section SBM (1) de la Croix-Rouge jugea bon d'organiser, à l'intention de la jeunesse féminine de Créteil, des cours d'initiation aux premiers soins à donner aux blessés.

Ces cours avaient lieu, le dimanche après-midi, dans la salle paroissiale de la rue Octave du Mesnil. Une vingtaine de Cristoliennes apprirent ainsi à réaliser de beaux bandages, à poser des attelles et à essayer de ranimer d'éventuels asphyxiés.

L'infirmière étant de Saint-Maur, l'examen qui sanctionnait la bonne assimilation de l'enseignement eut lieu dans les locaux de l'Institution Jeanne d'Arc. Le grand jardin, en surplomb, se prêtait admirablement à l'épreuve du brancardage. L'obligation de garder le brancard et son occupant en position horizontale dans un terrain accidenté, en marchant "au pas de brancardier" posa quelques problèmes.

Brassards et insignes furent ensuite remis aux candidates, toutes reçues. Un an plus tard (juillet 1941), un diplôme confirmait les résultats de l'examen qui avait eu lieu au début de juin 1940.

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes avaient envahi les Pays-Bas; au cours des semaines suivantes, elles attaquaient la Belgique et la frontière française en contournant la ligne Maginot.

À partir de ce moment, ce fut le défilé des réfugiés du Nord refoulés vers l'intérieur du pays. Les uns en voitures, les autres – les plus nombreux – dans des autobus réquisitionnés. Chaque jour, on les voyait passer sur la départementale 86. Les bonjours qui s'échangeaient, quand parfois ils s'arrêtaient sur la place de l'Église, n'étaient pas gais.

Les autobus de Paris et de la région parisienne ayant été réquisitionnés, ceux que leur travail appelait à Paris, avaient à leur disposition trois solutions: aller à pied prendre le métro à la porte de Charenton où s'arrêtait alors la ligne 8, prendre leur bicyclette ou aller chercher la ligne de la Bastille à la gare de Saint-Maur-Créteil. C'était la solution le plus souvent adoptée mais cela représentait une promenade d'environ trois kilomètres pour la plupart des Cristoliens.

Ce mode de transport avait quelque chose de réconfortant. Les trains continuaient à fonctionner pendant les alertes et même s'ils n'étaient pas très fréquents, ni très confortables, on saluait le matin, avec soulagement, leur apparition au détour de la courbe que faisait la voie ferrée avant la gare, apparition auréolée de panaches de vapeur et ponctuée de coups de sifflets. Dès son arrêt, les wagons étaient pris à l'abordage; c'était un train à impériale et, à ce stade de

la ligne, les compartiments du bas, aux banquettes confortables, étaient complets; il fallait donc gravir l'échelle de fer placée à chaque extrémité des wagons. Au sommet, une porte surbaissée donnait accès à un vaste espace occupant la totalité du wagon dans lequel, de part et d'autre d'une allée centrale, s'alignaient d'honnêtes banquettes de bois. Quand sièges et allées étaient occupés, il restait la ressource de voyager sur l'escalier, bien cramponné à la rampe en raison des virages, au péril du vent, de la fumée et des escarbilles que la locomotive distribuait généreusement.

Mais le train déversait son contenu à la gare de la Bastille, à l'heure fixée, et il faisait alors un temps radieux qui facilitait les choses.

Cet exceptionnel beau temps permettait de vivre fenêtres ouvertes et de capter dans la rue, au passage, les nouvelles que diffusaient les postes de radio allumés en permanence. Des nouvelles qui n'étaient pas bonnes: les Allemands encerclaient les troupes franco-britanniques du côté de Dunkerque et, M. Daladier, président du Conseil, avait beau s'écrier au sujet de la poche de Sedan où les Français étaient pris au piège: "On en a colmaté d'autres !". Tout allait mal.

Si mal que le gouvernement demanda d'invoquer le ciel pour sauver la France; le dimanche 29 mai, des cérémonies furent organisées dans le pays et lors de celle qui eut lieu à l'église Saint-Nicolas de Saint-Maur, le prédicateur termina son homélie par ces mots: "Dieu n'est pas un chien qu'on siffle".

Les Allemands continuaient d'avancer et les alertes se multipliaient entraînant des descentes dans les abris avec ou sans passage d'avions. Chaque fois que l'on passait sur la route, d'où l'on dominait la plaine, on ne pouvait s'empêcher de chercher du regard, au-delà de Thiais, les deux arches de l'aérodrome d'Orly.

Les vacances scolaires avaient été avancées de plusieurs semaines et bon nombre de jeunes Cristoliens avaient rejoint des membres de leur famille à moins qu'ils ne soient partis avec la colonie de vacances de la ville ou, et cela ne concernait que les filles, avec le patronage des religieuses du Sacré-Cœur.

Les Allemands avançaient toujours: la prochaine position de repli ou de résistance fut bientôt la ligne Seine-Oise-Marne et lorsqu'on appliquait l'oreille contre le sol, on entendait le bruit des roulements.

Depuis des semaines, aucune nouvelle individuelle des soldats n'arrivait plus, et tous les services publics cessaient peu à peu de fonctionner. Le 10 juin, le gouvernement quittait Paris.

La capitale était déclarée ville ouverte: on disait que l'armée française allait résister sur la Loire. La région parisienne était donc abandonnée à l'ennemi; les souvenirs de l'occupation allemande dans les régions du Nord durant la guerre de 1914-1918 incitaient au départ vers des lieux plus sereins.

Les trains furent pris d'assaut et allèrent de moins en moins loin. Les voitures

surchargées des Parisiens se joignirent au cortège des véhicules hétéroclites, civils ou militaires, qui rampaient sur les routes de l'Ouest et du Sud. Celles-ci étaient survolées en permanence par les avions allemands, bientôt rejoints par ceux que l'Italie, entrée en guerre, avait envoyés en renfort.

Au matin du 13 juin, on fut surpris de ne pas voir le soleil se lever. Le ciel était gris sombre marbré de panaches de fumée. À l'odeur on apprit que le feu avait été mis aux réservoirs d'essence de la région parisienne. Il était conseillé de partir.

Il fallait alors fermer les maisons, confier les animaux à des voisins qui, trop âgés, refusaient de s'en aller.

Ce que fut l'exode n'a pas lieu d'être évoqué ici, mais, chacun emportant avec soi ses trésors, certaines fiches relatives à l'histoire de Créteil, enfouies dans les profondeurs d'un sac à dos, se retrouvèrent sur les traces de Saint-Louis, du côté de Taillebourg, et... en revinrent.

## ÉTÉ 1940.

Le 17 juin, le maréchal Pétain, qui avait pris en main le destin du pays, demandait la cessation des combats. Le 18 juin, depuis Londres, le général de Gaulle lançait son appel pour la continuation de la lutte. Le 22 juin, à Rethondes, un armistice était signé.

Dés lors, il était conseillé aux personnes déplacées et rattrapées par les troupes, donc en zone désormais qualifiée d'occupée, de regagner leurs domiciles. Cela devait s'effectuer peu à peu avec de nombreuses péripéties.

En ce mois de juillet 1940, au sortir des destructions rencontrées çà et là et des routes encombrées, Créteil paraissait étrangement calme et dépeuplé. Les Allemands étaient passés à la mi-juin, ils avaient repéré certaines demeures assez vastes et confortables pour les héberger éventuellement et étaient repartis puisque les combats n'étaient pas terminés.

Les arches de l'aérodrome d'Orly se dressaient toujours à l'horizon. Les maisons étaient telles qu'on les avait laissées, mais les animaux confiés n'étaient plus là. Notre lapin avait été mangé par les voisins et son sort n'était pas le plus triste.

Les gens étaient contents de se retrouver. Ils échangeaient leurs expériences d'exode et les nouvelles du pays. On se racontait la mésaventure d'une vache qui avait erré dans la plaine en meuglant désespérément pour quelqu'un vienne la traire. Les échanges étaient de peu de portée, car très vite, on s'était aperçu qu'il y avait des sujets qu'il valait mieux ne pas aborder imprudemment.

En bref, il y avait ceux qui écoutaient Radio Paris et Radio Vichy et ceux qui essayaient, à travers les moulinets du brouillage, de capter l'émission de la

France Libre, diffusée de Londres sur les ondes de la BBC. Et cela allait durer quatre années.

Néanmoins, les uns et les autres avaient un souci commun: le ravitaillement. Certaines boutiques avaient encore des réserves de produits secs tandis que les commerces de produit frais (viande, fromages), en raison de la difficulté des transports, ne rouvraient qu'accidentellement leur boutique. Les pâtes constituaient un plat encore courant mais elles n'étaient pas toujours assaisonnées de beurre ou de fromage.

Peu à peu, cependant, les services publics avaient recommencé à fonctionner: les soldats démobilisés avaient donné de leurs nouvelles ou étaient revenus. Mais on était encore dans l'ignorance du sort de militaires qui avaient été faits prisonniers. La Croix-Rouge s'efforçait d'obtenir des listes constituées dans les différents camps. Ces listes étaient affichées au Palais Royal, et l'on allait plusieurs fois par semaine les consulter, à la recherche de Cristoliens.

Ces expéditions se faisaient à bicyclette car, si les trains avaient recommencé à fonctionner, les autobus étaient encore affectés à des rapatriements.

Au cours des mois d'août et de septembre, Créteil se repeupla petit à petit, néanmoins certaines familles avaient jugé préférable de laisser leurs enfants en province, les uns chez des parents, les autres à Audierne où la colonie de vacances se prolongea en séjour scolaire.

La vie avait repris un cours normal, du moins officiellement. Créteil faisait connaissance avec l'immense toile d'araignée qui engluait la zone occupée, une toile dont les mailles se resserraient peu à peu. Sous la forme de décisions administratives ou par voie d'affiches, les diverses mesures de restrictions se mettaient en place pour recenser toutes les possibilités du lieu.

L'une des premières injonctions avait été d'avoir à déposer à la Mairie les armes privées. La liste des déposants est conservée aux Archives municipales. Faut-il préciser qu'elle aurait pu être bien plus longue si, dans certains jardins, il ne s'était creusé nuitamment quelques trous discrets pour y enfouir ce qu'on ne voulait pas remettre à l'ennemi.

Ce qui pesait le plus était évidemment la difficulté de ravitaillement. Les cartes comportaient un certain nombre de points détachables pour se procurer les denrées étaient entrées en fonction et concernaient un nombre important de produits: pain, viande, matières grasses, pâtes, légumes secs, sucre, chocolat, confiture, tabac, etc...

Répartis en diverses catégories selon leur âge et leur fonction, les Français étaient, par l'intermédiaire de leurs cartes respectives, évalués en grammes.

Encore ces points n'étaient-ils honorés qu'à certaines dates. Les arrivages impromptus et insuffisants suscitaient des queues où les derniers arrivés repartaient bredouilles.

Le système D se mit en place et l'on fit appel aux bonnes habitudes d'autrefois. Ceux qui avaient eu la bonne fortune de rapporter ou de recevoir de provin-

ce une petite motte de beurre ne manquaient pas de le saler ou de le fondre dans des pots de grès où il pouvait se conserver des mois. De même, on s'était rappelé que les œufs pondus en nombre entre les deux Notre-Dame restaient frais tout l'hiver à condition d'avoir été enveloppés dans du papier et d'avoir été rangés dans une bassine conservée à l'obscurité et au frais.

En un certain sens, Créteil, ville agricole, était favorisée. Les nourrisseurs avaient bien voulu, pendant les premiers temps, servir en lait leurs anciens clients un peu généreusement. Les maraîchers, installés au seuil de la plaine depuis l'Échat jusqu'à Mesly, ne refusaient pas de vendre leurs légumes sur place.

Et surtout, il y avait à Créteil presque autant de jardins particuliers que de maisons: l'ancien champ de vigne des Longuenes qui étalaient ses quatre mille m<sup>2</sup> derrière les jardins de la rue de Plaisance était partagé en parcelles qui, lors du bail de la Saint-Martin 1940, furent louées à des particuliers afin d'y planter pomme de terre et luzerne voire même quelques céréales car il fallait bien penser à nourrir le précieux cheptel de la basse-cour.

## **AUTOMNE 1940.**

Avec l'automne, on prit davantage conscience du poids de l'occupation: le couvre-feu était de nouveau appliqué, le temps avait été assujéti à l'heure de l'Europe centrale, et surtout les uniformes gris circulaient dans nos rues.

Les Allemands avaient réquisitionné le château des Buttes. Situé à l'intérieur d'un vaste parc, cette belle demeure (construite en 1797) appartenait à la commune et n'était que sommairement occupée par des classes maternelles.

La municipalité avait trouvé un interprète en la personne de Mr H. B., d'origine suédoise. Et ce choix n'avait pas été sans déconcerter les voisins de la famille B. qui était très discrète et très estimée, et qui continua de l'être. Le poste d'interprète, qui apparemment comportait des avantages, n'était pas de tout repos. Les Allemands entendaient meubler le château et réclamaient lits, linge, bureaux, postes de radio, automobiles et femmes de ménage mais l'affectation de matériel et de personnel posait problème à la municipalité. L'interprète était pris entre les exigences des uns et la lenteur des autres.

L'église Saint-Christophe, sous la protection de son clocher, restait paisible. Mr le curé Brier fronçait pourtant les sourcils ; il était lorrain, n'aimait pas le IIIe Reich et avait des accents souvent imprudents pour évoquer le sort du million et demi de prisonniers. Et chaque semaine, Saint-Michel et Jeanne d'Arc, patrons de la France, voyaient leur statue s'orner d'un petit bouquet de fleurs.

Les postes de radio avaient prudemment été mis à l'abri des regards de toute personne pouvant entrer dans la maison. Les rangées de livres d'une biblio-

thèque constituait un abri relativement sûr mais il était prudent, dans l'alternative d'une perquisition, de changer le réglage des ondes.

L'année scolaire avait rameuté dans les écoles et dans les facultés son peuple d'écoliers et d'étudiants. Et ceux-ci, quand vint le 11 novembre, décidèrent de monter jusqu'à l'Arc de Triomphe. Cette manifestation non prévue et, alors que tout sentiment patriotique était mis en veilleuse par le gouvernement de Vichy, fut aussitôt dispersée sans ménagement par les Allemands et par la police française.

Le lendemain, les facultés et les grandes écoles étaient fermées à Paris, par ordre de l'occupant. Les cours étaient suspendus et les étudiants de province devaient rentrer dans leur famille. Chaque étudiant devait aller signer, matin et soir, sur un registre déposé au commissariat de son lieu d'habitation. Celui dont dépendait Créteil se trouvait au chef-lieu de canton, à Saint-Maur, dans une rue voisine de la Mairie. Cela représentait, en plus des occupations habituelles, une "promenade" de douze kilomètres par jour, et il faisait froid. La "punition" fut levée à la fin de l'année.

Le cortège prévu n'avait pu atteindre son but mais le général de Gaulle devait écrire dans ses Mémoires que cette manifestation de la jeunesse de zone occupée lui avait été l'un des premiers témoignages venant de la France prisonnière en faveur de la France libre.

**MADELEINE JURGENS**  
**LES AMIS DE CRÉTEIL**

## NOTES

- 1) Secours aux Blessés Militaires.

## BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE VAL-DE-MARNAISE\*

### 1) OUVRAGES GENERAUX

- AUDUC Arlette, *La Seine en amont de Paris. Le barrage éclusé de Port-à-l'Anglais*, Paris, Inventaire Général du Patrimoine Culturel, 2009, 17 p.

- BERTHIER Karine, *Une forêt, deux rivières. L'Arc boisé, le Morbras et le Réveillon. Etude historique et archéologique*, Conseil général du Val-de-Marne, 2009, 125 p.

- BUSSEREAU-PLUNIAN Françoise, *Le temps des marâchers franciliens. De François Ier à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2009, 395 p.

- CHAMINAS Claude, *Un Nîmois en banlieue rouge. Val-de-Marne 1987-1996. suivi de Retour à Nîmes 1996-1999*, Paris, L'Harmattan, 2009, 317 p.

- COMBE Bernard, *Les Scouts et Guides de France dans le Val-de-Marne (1924-2009)*, Paris, Les Presses d'Ile-de-France, 2009, 132 p.

- *Face à la guerre. Le Val-de-Marne de la Guerre de Cent Ans au Premier conflit mondial*, [catalogue] de l'exposition de la Direction des Archives départementales du Val-de-Marne, Conseil général du Val-de-Marne, 2010, 65 p.

- FOURCADE Véronique, *Le Dernier poilu. Lazare Ponticelli*, Paris, Stock, 2008, 230 p.

- LECAS Jean-Michel, TOULET Michel, Paris sous les eaux ! *De Choisy-le-Roi à Asnières, chronique d'une inondation. Janvier-février 1910*, Editions Ouest-France, 2009, 139 p.

- LUNEL Pierre, *Il nous a tant aimés... Les dernières années de l'Abbé Pierre racontées par ses intimes*, Albin Michel, 2009, 235 p.

- MUCHEMBLED Robert, BENNEZON Hervé, MICHEL Marie-José, *Histoire du Grand Paris. De la Renaissance à la Révolution*, Perrin, 2009, 414 p.

- PANERAI Philippe, *Paris métropole. Formes et échelles du Grand-Paris*, Paris, Editions de la Villette, 2008, 246 p.

- *Paroles des années noires. Des Val-de-Marnais évoquent la Seconde Guerre Mondiale. Dossier pédagogique*, réalisé par la Direction des Archives départementales du Val-de-Marne et le Musée de la Résistance nationale, Conseil général du Val-de-Marne et Musée de la Résistance nationale, 2009

- PENNETIER Claude, *Figures militantes en Val-de-Marne. Dictionnaire biographique Maitron. Un siècle de militantisme sur le territoire de l'actuel Val-de-Marne (1870-1970)*, Paris, Les Editions de l'Atelier et Les Editions ouvrières, 2009, 461 p.

- *Rencontre des histoires, des populations et des territoires. Patrimoines d'Île-de-France*, Paris, Inventaire général et Somogy Editions d'Art, 2008, 205 p.

- *La Vie rurale dans l'Est parisien (XVIe - XXIe siècles), 7e colloque historique des Bords de Marne*, Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, 2008, 100 p.

## 2) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

### **Ablon-sur-Seine**

- AUDUC Arlette, *La Seine en amont de Paris. Le barrage éclusé d'Ablon*, Paris, Inventaire Général du Patrimoine Culturel, 2009, 7 p.

### **Alfortville**

- BERTHONNET Arnaud, *Logial-Oph (1921-2008). Petite et grande histoire d'un office public de l'habitat. Un acteur majeur de la vie sociale et économique d'Alfortville*, Rueil-Malmaison, InSiglo, 2009, 271 p.

### **Choisy-le-Roi**

- 1840. *L'Arrivée du chemin de fer à Choisy-le-Roi. Les Cahiers de l'Association Louis Luc*, Choisy-le-Roi, Association Louis Luc, 2010, 31 p.

## Créteil

- *Créteil aime le cinéma. Carnet de voyages cristoliens n° 8*, Créteil, Direction de la Culture, 2009, 46 p.

- JURGENS Madeleine, *Créteil en son terroir à travers rues et chemins*, Créteil, Société d'Histoire et d'Archéologie Les Amis de Créteil, 2009, 215 p.

## L'Hay-les-Rose

- HARKOUS Stéphanie, *L'Hay-les-Roses. Mémoire en Images*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2009, 127 p.

## Sucy-en-Brie

- PIRON Vincent, *Nocturne en sol briard ou Sucy-en-Brie à travers les lumières de la nuit*, Sucy-en-Brie, SHAS, 2008, 63 p.

### 3) TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- BOUCHRA Sarah, *Vivre dans le Sud-Est parisien à la fin de l'époque moderne. La vie quotidienne d'après les archives notariales de Boissy-Saint-Léger (1769-1789)*, Mémoire de Master 2, sous la dir. de Mireille Touzery, Université Paris 12 – Paris Est, 2009, 162 p.

**ALAIN AIECH,  
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
DU VAL-DE-MARNE**

## LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

Alfortville	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville	P	M. Henri Lesoin 25, rue de Choisy 94140 Alfortville 01 43 75 15 09
Arcueil	Commission Patrimoine Centre culturel Erik Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Cachan	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Patrick H. Simon 45, avenue Carnot 78500 Sartrouville
Champigny	Société d'Histoire de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard 8, rue de la Fédération 94500 Champigny 01.55.98.04.79
Charenton- Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mlle J. Chauvin 21, rue de Conflans 94220 Charenton 01 43 68 13 74
Choisy le Roi	Association d'Histoire Louis Luc	P	M. Charles Mainemer 6, Av. Anatole France 94600 Choisy le Roi 01 48 84 75 28
Créteil	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
Fontenay s/Bois	Association Saint-Georges Dalayrac	P	Mme Marise Bique 15, rue Guynemer 94120 Fontenays/Bois 01 48 73 96 30

Fresnes	Société Archéologique	P	M. Georges Koenig 2, rue des Marronniers 94260 Fresnes 01 46 66 13 07
Gentilly	Société d'histoire de Gentilly	P	Mme Raymonde Krop 23, rue de la Div. Leclerc 94250 Gentilly 01 45 46 49 34
Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	S.G.	M. Yves Boisson 1 bis, rue Jules Ferry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 72 34 96
Joinville-le-Pont	La mémoire au présent,	P.	M. Mickael Garçon 1 rue du Réservoir Apt 513 94340 Joinville le Pont 06.77.24.90.97
La Queue-en-Brie	Association Caudacienne, d'Étude du Patrimoine	P.	M. Gaston Mezière 56, av du Dr Schweitzer 94510 La Queue-en-Brie 01 45 94 31 50
L'Haÿ-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Haÿ	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66  Siège social 2, rue du Gué 94240 L'Haÿ-les-Roses
Limeil-Brevannes	Guilde brévannaise d'Histoire	P	M. Ludovic Thély 54, avenue Victor Hugo 94450 Limeil-Brevannes 01.45.95.48.70
Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille Ans d'Histoire	S.G.	Mme Lambert 34, avenue Victor Hugo 94700 Maisons-Alfort 01 45 18.39.50
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres-les-Roses	P	M. René Boureau Allée Saint-Martin 94520 Mandres-les-Roses

Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles	P	Mme. J. Hémon 2, rue La place aux Grains 94400 Marolles-en-Brie 01 45 95 23 37
Nogent-sur-Marne	Société historique et archéologique de Nogent- sur-Marne et du Canton	P	Nicole Renollet 22, rue de la Station 94170 Le Pereux  <i>stehistorique_npb@yahoo.fr</i>
Le Plessis-Trévisé	Société historique du Plessis-Trévisé	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Trévisé 01 45 76 52 07
Périgny	Amis de Périgny	P	Mme Lucile Audouy Place du Général de Gaulle 94520 Périgny-sur-Yerres 01 45 98 96 80
Rungis	Société historique et archéologique de Rungis	Trés.	M. Serge Ménager 3, rue de l'Église 94150 Rungis 01 46 87 79 82
Saint-Maur-des- Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 25, avenue Ledru-Rollin 94100 Saint-Maur 01 42 83 50 16
Sucy-en-Brie	1 - Société historique et archéologique de Sucy- en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
	2 - À la Découverte du Fort de Sucy	P	M. Robert Jacques 11, rue Lacarrière 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 26 48
Villecresnes	Société d'Études et de Documentation historique de Villecresnes et Environs	P	M. A. Dumazel BP 20 94440 Villecresnes 01 45 99 08 51

Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Etudes savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Ed. Crusson 9, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89
Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59
Villiers-sur-Marne	Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française	P	M. D. Poisson 37, av. du Gros Chêne 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91
Vincennes	1) Association cartophile historique et archéologique de Vincennes	P	M. J. Lesterpt 52, bd de la Libération 94300 Vincennes 01 43 98 21 18
	2) Amis de Vincennes		Mme Maryse Couchariere 28, rue de la Prévoyance 94300 Vincennes 01 43 74 22 66
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	M. A. Carville 27, avenue Lucien Français 94400 Vitry-sur-Seine 01 46 80 98 75
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons françaises	D	Mme N. de Castet 2, rue de la Fontaine 94440 Santeny 01 43 86 06 12
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	M. H. Boulet 3, rue J. le Brix 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 14 42

## **COMPOSITION DU BUREAU**

### **Président**

M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.

### **Vice-Président**

M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur.

### **Secrétaire**

M. Eric Brossard, Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne.

### **Secrétaire-adjoint**

Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.

### **Trésorier**

Mme Debord, S. H. A. S.

### **Membres assesseurs**

Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises.



---

Achévé d'imprimer en juillet 2010  
sur les presses numériques de l'Imprimerie Maury S.A.S.  
Z.I. des Ondes – 12100 Millau  
Dépôt légal : juillet 2010  
N° d'impression : G10/45238C

*Imprimé en France*